





EXPLICATION
DES PRINCIPALES
PROPHETIES
DE
JEREMIE, D'EZECHIEL,
ET DE DANIEL.

TOME CINQUIÉME.

EXPLICATION
DES PRINCIPALES PROPHETIES
DE
JEREMIE, D'EZECHIEL,
ET DE DANIEL,

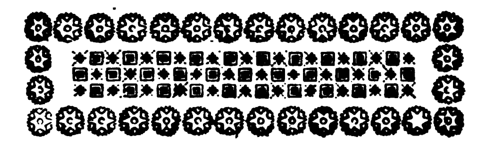
Disposées selon l'ordre des Tems.

TOME CINQUIÉME.



A AVIGNON,
Chez ALEXANDRE GIRARD.

M. DCCXLIX.



TABLE

ET SOMMAIRES

Des Chapitres contenus dans le cinquiéme Volume.

NOTES.

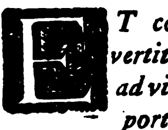
Fin de la Table.

EXPLICATION



EXPLICATION
DES PRINCIPALES
PROPHETIES
DE
JEREMIE, D'EZECHIEL,
ET DE DANIEL,
Disposées selon l'ordre des Tems.

EZECHIEL,
CHAPITRE XLIV.



T convertit me ad viam portæ sanctuarii exterioris, quæ respiciebat ad orien-



T il me fit retourner vers le chemin de la porte du sanctuaire extérieur, qui regardoit vers l'o-

tem; & erat clausa.

2. *Et dixit Dominus ad me: Porta hæc clausa erit; non aperietur, & vir non transibit per eam, quoniam Dominus Deus Israël ingressus est per eam; eritque clausa*

3. *Principi. Princeps ipse sedebit in ea, ut comedat panem coram Domino. Per viam portæ vestibuli ingredietur, & per viam ejus egredietur.*

rient, & qui étoit fermée.

2. Et le Seigneur me dit: Cette porte demeurera fermée. Elle ne sera point ouverte, & nul homme n'y passera, parce que le Seigneur le Dieu d'Israël, est entré par cette porte; & elle demeurera fermée

3. Pour le Prince. Le Prince s'y asseyera pour manger le pain devant le Seigneur; il entrera & sortira par la porte du vestibule.

c. xliij. 2. 4. 5. Ezéchiel avoit vû entrer la gloire du Seigneur par la porte orientale du Temple, & il avoit été introduit jusques dans le parvis intérieur des Prêtres, où la gloire de Dieu remplissoit la maison de Dieu.

Ibid. vers. 13-17. Le Prophéte étant dans ce parvis, y apprit entr'autres choses les mesu-

res & la forme que devoit avoir l'autel des holocaustes.

L'Ange voulut ensuite *le faire retourner vers la porte du Sanctuaire extérieur, qui regardoit vers l'orient.* Cette porte étoit celle qui conduisoit du parvis des Prêtres, au parvis du peuple. Ce dernier parvis est appellé *Sanctuaire*, parce que les diverses enceintes du Temple recevoient quelquefois ce nom. *

xliv. 1.

Voyez xlvj. 1.

La porte orientale, qui communiquoit de l'un de ces parvis à l'autre, se trouva fermée, lorsque l'Ange y conduisit le Prophéte. *Et erat clausa;* & c'est précisément ce que Dieu vouloit qu'Ezéchiel remarquât. Le Seigneur lui dit alors : *Cette porte demeurera fermée, & nul homme n'y passera, parce que le Seigneur le Dieu d'Israël est entré par elle.*

Vers. 1.

2.

Cette Loi étoit absolue & sans restriction quant à ce point, *nul homme*

* Au Chapitre xliij. ℣. 12. tout le terrain du Temple est appellé *le Saint des Saints*; & au Chap. xlij. vers. 20. on lui donne le nom de *sanctuaire.* L'Ecriture parle aussi des *sanctuaires* en pluriel, désignant par là les différentes cours qui environnoient le lieu le plus saint, aussi-bien que les deux parties de ce lieu sacré. Dans le Livre de Josué il est parlé d'un *chêne qui étoit dans le sanctuaire du Seigneur*; ce qui ne peut s'entendre que de l'enceinte du Tabernacle.

Lev. xxvj. 31.
Ps. lxvij. 36. *in text. hebr.*
Jos. xxiv. 26.

n'y passera. Le Prince même n'étoit
C. xlvj. 2. pas excepté. C'étoit là qu'il devoit *
C. xliv. 3. *s'arrêter, se prosterner* devant Dieu, & *s'asseoir pour manger le pain devant le Seigneur.*

Mais quant à l'autre point, *la porte demeurera fermée*, il souffroit diverses exceptions, puisqu'il y avoit des jours où cette porte devoit être ouverte.
C. xlvj. 1. 2. 3. 12. Ces jours sont marqués au Chapitre XLVI. 1°. Le jour du Sabbat. 2°. Le premier de chaque mois. 3°. Ceux où le Prince offroit volontairement un holocauste ou un sacrifice pacifique. Dans ce dernier cas, on devoit ouvrir la porte à la vûe du Prince, pendant l'oblation de son sacrifice, & la fermer dès qu'il étoit sorti. Mais pour les jours de Sabbat, ou les premiers de chaque mois, la porte demeuroit ouverte pendant toute la journée, & le peuple pouvoit se présenter devant elle & y venir adorer le Seigneur.

L'on apprenoit par-là à recevoir avec plus de reconnoissance les mo-

* Le Prince *entroit & sortoit par la porte du vestibule.* (Ch. xliv. 3.) Il est difficile de fixer le sens de ces paroles, parce que l'on peut concevoir les *vestibules* des portes en différentes maniéres, comme nous l'avons remarqué plus haut sur le Chap. xl. Voyez la note sur ce sujet.

mens où il étoit permis d'entrevoir sa beauté intérieure de la maison de Dieu. La Religion sembloit s'ouvrir par intervalles en faveur des fidéles adorateurs, & quoiqu'elle présentât souvent des barriéres & une obscurité majestueuse, elle offroit aussi une lumiére consolante, & laissoit appercevoir quelque chose de ses secrets. Le partage du Prince établi chef & Pasteur dans Israël, étoit de pouvoir s'approcher de plus près de cette lumiére, & d'en joüir plus souvent. Mais il se trouvoit au même état que le peuple, quand la porte étoit fermée, & que l'obscurité que Dieu avoit prescrite, venoit mettre sur les choses saintes un voile impénétrable.

Le langage de cette parabole est, ce me semble, intelligible. Dieu habite à notre égard dans un Sanctuaire où nous ne pouvons entrer, tant que nous sommes en cette vie. Ce qu'il daigne nous révéler est mêlé de clarté & d'obscurité. Lorsque les mystères nous présentent ce qu'ils ont de contraire à nos foibles pensées, nous avons comme une porte fermée devant nous. Mais quand ces Mystères élevent l'ame à la contemplation de la divine sagesse, & que nous admi-

rons l'œconomie de la Religion, la correſpondance de toutes ſes parties, les merveilles de la conduite de Dieu ſur les hommes, alors la porte s'ouvre à nos yeux.

La gloire des Paſteurs, & des *Princes* des Egliſes conſiſte à pouvoir joüir plus ſouvent, & dans un plus haut degré, de cette contemplation de la vérité. Mais cette faveur eſt auſſi en partie deſtinée aux ſimples fidéles. Ils doivent accourir pour adorer le Seigneur, quand la porte eſt ouverte
3. aux grandes ſolemnités. Il eſt juſte qu'ils profitent en ces ſaints jours de la grace qui leur montre la beauté du Sanctuaire, & la ſainteté de la Religion.

Cette manifeſtation n'eſt maintenant que comme un rayon échappé d'une lumiére qui demeure éloignée de nous. Les Myſtères ſont également impénétrables aux ſavans & aux ignorans, aux Paſteurs & aux peuples. L'homme le plus élevé dans Iſraël ne ſauroit empêcher que la porte ne ſe ferme devant lui, & la fidélité du Prince, comme celle du dernier Iſraélite, conſiſte à faire profeſſion d'ignorer tout ce qu'il a plu à Dieu de cacher de ſes ſecrets.

Combien ces ſecrets ſont-ils impénétrables dans le Myſtère de la grace & de la prédeſtination ! C'eſt par la vocation & la ſanctification des Elus, que Dieu vient habiter dans le Temple ſpirituel où il veut que ſa gloire demeure. Mais *la porte par laquelle le* C. xliv. 2.
Seigneur le Dieu d'Iſraël entre, doit demeurer fermée. Les démarches de la Grace dans les ames renferment une obſcurité que la raiſon humaine ne peut diſſiper. Pourquoi tel peuple appellé & tel autre rejetté ; tel pécheur converti, & tel autre livré à une malice dont rien ne le rappelle ? Pourquoi entre deux Juſtes un diſcernement qui laiſſe tomber l'un, & donne à l'autre la perſévérance ? Si la Grace eſt toute-puiſſante, ſi elle *donne le vouloir & le faire*, l'homme a-t-il tort dans ſon péché, lorſque cette grace lui manque ? Si Dieu choiſit Jacob & réprouve Eſaü, *qui peut réſiſter à ſa volonté*, & *pourquoi ſe plaindre* Rom. ix.
des méchans ? *O homme qui es-tu pour* 19. 20.
oſer diſputer contre Dieu ? Ainſi répond l'Apôtre à toutes nos queſtions. Il ne s'engage point à les réſoudre. Il ſe contente de leur impoſer ſilence, & de montrer une porte ſévérement fermée. *O profondeur des tréſors de la ſa-* Rom. xi. 33.

gesse & de la science de Dieu! Que ses jugemens sont impénétrables, & SES VOIES INCOMPREHENSIBLES! Malheur à quiconque prétend pénétrer ce qui doit demeurer inaccessible. Toute doctrine sur la Grace, où l'on ne rencontre pas les difficultés que S. Paul a lui-même trouvées, n'est pas la vraie doctrine. C'est une porte étrangère, & qui n'appartient pas au
Ez. ch. xlvj. 2. vrai Temple de Dieu. *Arrêtons-nous* donc *au seuil de la porte* véritable. *Adorons-y le Seigneur*, & terminons toutes nos recherches, où la révélation nous ordonne de les terminer.

Le Chapitre que nous expliquons prédit des tems heureux, des tems de renouvellement, où les dogmes sublimes de la Grace seront dignement &
c. xlvj. 3. publiquement montrés. *Tout Israël viendra adorer son Seigneur devant cette porte* mystérieuse. *Le Prince* * s'humiliera d'autant plus devant Dieu, qu'il sera plus élevé au-dessus du peuple. Sa place ne fera que le mettre plus à portée de voir de près la cloture de la porte orientale. Ce qu'il apperce-

* Il me paroît que le Prophéte sous la figure du *Prince*, entend les Pasteurs, & celui en particulier qui est le premier entre les Pasteurs. Voyez plus bas, Ch. xlviij. 10.

vra de lumineux dans les voies de Dieu, dans les momens où la porte s'ouvrira, ne lui persuadera pas d'être moins tremblant, lorsqu'elle se fermera. *C'est là qu'il s'asseyera.* Il trouvera son repos & ses délices dans la science de l'Evangile de la grace. Il fera usage de cette science dans toutes les actions de Religion, & surtout dans le repas sacré où *il mangera le pain devant le Seigneur.*

C. xliv. 3.

Ibid.

Je n'ignore pas le sens que les SS. Peres ont donné à cette prophétie, en l'appliquant à la perpétuelle virginité de Marie. Mais ce sens ne préjudicie point à celui que je viens de donner. Il s'y réunit même sous un rapport. Car si la naissance du Fils de Dieu est miraculeuse, ensorte que sa sainte Mere soit toujours demeurée Vierge, la naissance du Sauveur dans les ames, & son entrée dans les Temples vivans, n'est pas moins merveilleuse, ni moins liée aux secrets de la Grace & de la Prédestination.

Dom Calmet croit que la cloture de la porte de l'orient est commandée, parce que les rois de Juda s'étoient mis en possession de passer par-là dans le parvis des Prêtres. Mais si cette prophétie est réduite à un tel objet,

elle devient peu intéreſſante pour nous. D'ailleurs on ne voit pas que les rois de Juda aient uſurpé un droit de cette nature. Le ſeul Ozias entra juſques dans le Sanctuaire pour offrir de l'encens ſur l'autel des parfums ; & il en fut repris ſur le champ par les Prêtres, & puni de Dieu, qui le frappa de lépre. Un tel châtiment, qui l'obligea de vivre dans une maiſon ſéparée le reſte de ſes jours, fit ſans doute impreſſion ſur ſes ſucceſſeurs. Dom Calmet avance donc gratuitement un fait qu'il devroit prouver. Il ne prend pas garde non plus que la défenſe *de paſſer par la porte orientale* n'eſt pas fondée ſur un abus précédent ; mais ſur cette raiſon très remarquable, que *le Seigneur le Dieu d'Iſraël eſt entré par cette porte.*

4. *Et adduxit me per viam portæ aquilonis, in conſpectu domûs. Et vidi, & ecce implevit gloria Domini domum Domini. Et cecidi in faciem meam.*

4. Et il m'amena par le chemin de la porte du ſeptentrion, à la vûe du Temple. Alors je vis que la gloire du Seigneur avoit rempli la maiſon du Seigneur, & je tombai ſur mon viſage.

Ce verſet paroît prouver que les

Prêtres ne devoient pas passer par la porte orientale, & que l'interdit qui avoit été fait de ce passage, regardoit absolument tout le monde. Ezéchiel étoit revêtu du caractère Sacerdotal, & après avoir été introduit dans le parvis intérieur, comme on l'a dit plus haut, il devoit en sortir pour aller dans le parvis du peuple, comme il est marqué plus bas Chapitre XLVI. verset 19. & 21. Cependant au lieu de prendre le chemin le plus droit, qui étoit celui de la porte de l'orient, il revient, & *est amené à une porte* collatérale, qui est celle *du septentrion*.

Avant de sortir par cette porte, il considére *le Temple*, c'est-à-dire, le lieu Saint, partagé en deux portions, dont la derniére étoit autrefois destinée à l'Arche. Le Prophéte voyant donc ce bâtiment, fut frappé de l'éclatante lumiére de *la gloire du Seigneur*, qui l'environnoit de toutes parts, & qui de-là se répandoit dans les différentes parties de *la maison de Dieu*. A la vûe d'un spectacle si merveilleux, *il tombe sur son visage*, & adore la souveraine Majesté.

Prosternons-nous aussi avec lui, & disons dans l'admiration de cette gloire divine: Que vos tabernacles sont

aimables, Seigneur! Nos cœurs ſont dans le raviſſement, quand ils contemplent les beautés futures de votre maiſon. Les heureuſes nouvelles qu'on nous donne qu'elle ſera un jour rétablie, & que nous pourrons y aller, nous rempliſſent de conſolation. Souvenez-vous des promeſſes que nous ont fait vos Prophétes. Souvenez-vous des larmes que nous avons répandues dans notre longue captivité. Quelle différence, Seigneur, entre le ſéjour de Babylone, & celui de votre auguſte Temple! Qu'il eſt dur & affligeant d'être ſans ceſſe témoin des déſordres qui regnent dans une ville de confuſion! Rompez nos liens, puiſſant Rédempteur, & ſéparez notre cauſe de celle d'un peuple qui a détruit votre Sanctuaire. Levez-vous & ordonnez que votre Maiſon ſoit rebâtie. Venez y habiter avec l'abondance de vos dons, & introduiſez vos ſerviteurs dans cette aimable demeure, où ils vivront ſous vos yeux, où ils ſeront éclairés par la lumiére de votre viſage, & où ils béniront vos miſéricordes avec des tranſports de joie qui ne finiront jamais. *Beati qui*
Pſ. lxxxiij. *habitant in domo tua, Domine, in ſæcula ſæculorum laudabunt te.*

5. *Et dixit ad me Dominus : Fili hominis, pone cor tuum, & vide oculis tuis, & auribus tuis audi omnia quæ ego loquor ad te, de universis ceremoniis domûs Domini, & de cunctis legibus ejus ; & pones cor tuum in viis Templi, per omnes exitus sanctuarii.*

5. Et le Seigneur me dit : Fils de l'homme, mettez bien dans votre cœur, regardez de vos yeux, & écoutez de vos oreilles toutes les choses que je vous dis à l'égard de toutes les cérémonies de la maison du Seigneur, & de toutes ses loix. Appliquez votre cœur à considérer les chemins du Temple, & toutes les sorties du sanctuaire.

Depuis ce verset, jusqu'au 19. du Chapitre XLVI. l'on voit une suite de Loix & de cérémonies qui renouvellent les ordonnances prescrites par Moyse. Rien ne montre plus évidemment, [quand on est attentif] les raisons mystérieuses de ces rits Judaïques. Le soin de les rappeller, & d'en joindre l'observation à la construction du nouveau Temple, est en ce genre une preuve sans replique, puisque cet édifice ne doit plus être renversé, qu'il est inséparablement lié

servastis præcepta sanctuarii mei, & posuistis custodes observationum mearum in sanctuario meo, vobismetipsis.

point observé mes ordonnances touchant mon sanctuaire, & vous avez établi pour garder ce que je voulois qui fût gardé [avec soin] dans mon sanctuaire, les hommes qu'il vous a plû. *

* *Mot à mot* : Vous les avez placés pour vous, c'est-à dire, *selon votre goût & vos intérêts.*

9. *Hæc dicit Dominus Deus: Omnis alienigena incircumcisus corde, & incircumcisus carne, non ingredietur sanctuarium meum, omnis filius alienus qui est in medio filiorum Israël.*

9. Voici ce que dit le Seigneur Dieu: Tout étranger incirconcis de cœur & de chair n'entrera point dans mon sanctuaire, ni tout enfant étranger qui est au milieu des enfans d'Israël.

10. *Sed & Levitæ qui longe recesserunt à me, in errore filiorum Israël, & errave-*

10. Les Lévites même qui se sont retirés loin de moi, en suivant l'erreur des enfans d'Israël,

runt à me post idola sua, † *& portaverunt iniquitatem suam*;

† Hebr. *Et portabunt iniquitatem suam.*

11. *Erunt in sanctuario meo* * *æditui, & janitores portarum domûs, & Ministri domûs. Ipsi mactabunt holocausta & victimas populi, & ipsi stabunt in conspectu eorum, ut ministrent eis.*

* Hebr. *Ministri præfecturæ ad portas domûs.*

12. *Pro eo quòd ministraverunt illis in conspectu idolorum suorum, & facti sunt domui Israël offendiculum ini-*

& qui se sont égarés en me quittant pour leurs idoles, † & ont porté *la peine* de leur iniquité;

† *Hebr.* Ceux-là porteront la peine de leur iniquité.

11. [*Ces Lévites, dis-je*,] seront * gardiens & portiers dans mon sanctuaire, & dans ma maison, & Ministres du Temple. Ils égorgeront les holocaustes, & les victimes du peuple, & ils se tiendront en sa présence pour le servir.

* *Hebr.* Ils seront employés à l'intendance de la maison.

12. Parce qu'ils lui ont prêté leur ministère, en présence de leurs idoles, & qu'ils sont devenus pour la maison d'Israël une oc-

quitatis ; idcirco levavi manum meam super eos, ait Dominus Deus, & portabunt iniquitatem suam ;

casion de chûte dans l'iniquité. C'est pourquoi j'ai levé ma main sur eux, dit le Seigneur Dieu, & ils porteront *la peine de* leur iniquité.

13. *Et non appropinquabunt ad me, ut sacerdotio fungantur mihi ; neque accedent ad omne sanctuarium meum, juxta Sancta Sanctorum ; sed portabunt confusionem suam, & scelera sua quæ fecerunt.*

13. Ils ne s'approcheront point de moi, pour exercer les fonctions du sacerdoce en ma présence, & ils n'approcheront point d'aucun de mes sanctuaires, près du Saint des Saints ; mais ils porteront leur confusion, & les crimes qu'ils ont commis.

14. *Et dabo eos janitores domûs in omni ministerio ejus, & in universis quæ fient in ea.*

14. Et je les établirai portiers du Temple pour tous les offices, & tous les services qu'on y rend.

15. *Sacerdotes autem & Levitæ filii Sadoc, qui*

15. Mais pour les Prêtres & les Lévites enfans de Sadoc,

custodierunt ceremonias sanctuarii mei, cùm errarent filii Israël à me, ipsi accedent ad me, ut ministrent mihi; & stabunt in conspectu meo, ut offerant mihi adipem, & sanguinem, ait Dominus Deus.

qui ont observé les cérémonies de mon sanctuaire, lorsque les enfans d'Israël s'éloignoient de moi, ce seront eux qui s'approcheront de moi, pour me servir de Ministres, & ils se tiendront en ma présence, pour m'offrir la graisse & le sang des victimes, dit le Seigneur Dieu.

Au lieu de ces mots, *Les Prêtres & les Lévites*, que porte la Vulgate, on lit dans l'Hébreu, *les Prêtres Lévites*; c'est-à-dire, descendans de *Lévi*. Ezéchiel en parlant de *Lévites* dans les versets précédens, entend manifestement des *Prêtres* dégradés d'une partie de leurs fonctions, & à qui l'on fait *porter la peine de leur iniquité*. On retrouve la même expression de *Prêtres Lévites*, au Chapitre XLIII. verset 19. où il s'agit encore des descendans de Sadoc, qui ont l'honneur de s'approcher de l'Autel.

16. *Ipsi ingredientur sanctua-*

16. Ce seront eux qui entreront dans

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] de [illegible]

[illegible] qui ont [illegible] devoir, [illegible] étoient très- [illegible].

[illegible] personnes font [illegible] voile d'un langage [illegible] des prophéties l'exi- geant ainsi.

Venons à la premiére classe. Ce Vers. 7.
sont *des incirconcis de cœur & de chair*,
qui ont été honorés de ce qu'il y a de
plus sacré dans le ministère. On leur
avoit confié l'oblation *du sang & des
pains*, aussi-bien que celle *des graisses*
& de l'intérieur même de la victime.
La garde des trésors du Temple leur Vers. 8.
avoit été donnée. On n'avoit été arrêté ni par leur indignité volontaire, ni par leur incapacité naturelle, ni par toute autre irrégularité. *Incircumcisos corde & carne.* L'unique vûe qui dirigeoit dans le choix des Ministres, étoit d'en avoir selon ses passions, selon le gout regnant, & qui pussent appuyer de toute leur autorité les égaremens des enfans d'Israël. *Posuistis custodes observationum mearum in sanctuario meo, vobismetipsis.* Pouvoit-on fouler aux pieds d'une maniére plus intolerable *les préceptes du Sanctuaire*, & les loix qui en excluent les indignes ? *Non servastis præcepta Sanctuarii mei.*

Enfin le Seigneur vient remédier à d'aussi grands abus. Il exclut tout étranger, de l'exercice des fonctions
saintes. *Omnis alienigena non ingre-* Vers. 9.
dietur sanctuarium meum. Il éloigne de son autel quiconque est sans *circonci-*

sion de cœur, sans piété, sans les mérites d'une vie pure. Il rejette encore ceux qui sont *incirconcis de chair;* qui ont quelqu'un des empêchemens marqués par les statuts d'Israël; qui sont dépourvus des talens nécessaires; dont la vie porte la tache de certains crimes; dont la naissance même charnelle est illégitime & déshonorante pour le lieu Saint. Tout sera digne de Dieu dans ceux qui auront l'honneur de s'approcher de lui. Tout sera vénérable aux yeux des hommes, dans ceux qui seront élevés au Sacerdoce.

Venons à la seconde classe des Ministres, sur lesquels Dieu prononce ses jugemens, quand il veut que tout rentre dans l'ordre.

Vers. 10. Ceux-ci ne sont point *étrangers*. Ils sont *Lévites*. Ils ont ce qui est requis pour les fonctions de l'autel, & leur vocation est légitime. Mais ils se sont laissés entraîner au torrent qui ravageoit tout. Ils ont cédé aux abus, lorsque l'iniquité étoit impérieuse, & capable d'intimider ceux qui lui résistoient. Ils ont mieux aimé *suivre l'erreur des enfans d'Israël*, que de lui résister avec courage. *Erraverunt à me post idola sua... in errore filiorum*

Israël. Il eſt juſte que des Miniſtres lâches, qui ont préféré leur repos à leur devoir, *portent la peine de leur iniquité.* Mais ſeront-ils traités comme les *incirconcis*, dont on vient de parler ? Seront-ils comme eux totalement depoſés, & à jamais bannis du Sanctuaire ? Non, leur dépoſition eſt mitigée. (*a*) Une partie de leurs fonctions leur eſt conſervée ; mais ce ſont celles qui ſont les moins honorables, qui les réduiſent à un rang inférieur, & les approchent du peuple. Puiſqu'ils ont quitté Dieu, pour être d'accord avec les hommes, il faut qu'ils ſoient confondus en quelque ſorte avec la foule. (*b*) Ainſi ils ſeront *portiers*, & ſurveillans ſur ceux qui entrent & qui ſortent, prêts à exécuter tout ce que les Miniſtres ſupérieurs leur commanderont. *Dabo eos janitores domûs, in omni miniſterio* *Verſ.* 14.
ejus, & in univerſis quæ fient in ea.... & 11.
Erunt Æditui, & janitores portarum domûs, & miniſtri domûs. Ce qu'il y aura de plus remarquable dans leurs

(*a*) Il y a divers exemples de ces adouciſſemens dans les premiers ſiécles de l'Egliſe. Voyez les Conf. Eccl. de M. Du Guet, T. 2. Differt. xxxvij.

(*b*) ℣. 11. & 12. *Ipſi ſtabunt in conſpectu eorum ut miniſtrent illis, pro eo quòd miniſtraverunt illis in conſpectu idolorum ſuorum.*

fonctions, se réduira aux préparations éloignées du sacrifice. Mais pour ce qui est de porter la victime sur l'autel, & de l'y offrir, c'est ce qui leur sera
Vers. 13. interdit. *Ils n'approcheront point d'aucun des Sanctuaires, près du Saint des Saints, & ils porteront leur confusion & les crimes qu'ils ont commis.* Quiconque entrera dans le Temple, y verra des marques de la justice de Dieu. On comprendra par la dégradation de ceux qui étoient dans les honneurs du Sacerdoce, quel jugement Dieu portoit des infidélités les plus autorisées; combien étoit frivole la raison du grand nombre; que rien ne peut prescrire contre la sainteté de la Loi, & que la vérité long-tems oubliée reprend enfin tous ses droits, & rend à chaçun la récompense ou le châtiment qu'il mérite.

Reste la troisiéme classe de ceux qui sont dans le ministère. Ceux-ci se sont distingués par une inviolable fidélité. Ils n'ont été ni épouvantés par les menaces, ni séduits par le
Vers. 15. mauvais exemple. *Ils ont observé les cérémonies du Sanctuaire, lorsque les enfans d'Israël s'éloignoient du Seigneur.* Leur caractère a été la fermeté dans le bien. Par cette conduite, ils

ils ont fait un perſonnage ſingulier. Ils ſe ſont trouvés preſque ſeuls dans le ſentier où ils ont marché. Mais c'eſt cette ſingularité même qui devient leur plus grand éloge, puiſqu'elle eſt une preuve qu'ils ne ſe ſont point égarés, *lorſque les enfans d'Iſraël s'égaroient, & abandonnoient le Seigneur*. Une vertu ſi courageuſe & ſi pure mérite d'être publiquement honorée, lorſque tout eſt renouvellé dans le peuple de Dieu. Ces ſaints Miniſtres ſeront ceux qui s'approcheront de Dieu & de ſon autel. *Ipſi accedent ad me, ut miniſtrent mihi*. Puiſ- *Verſ. 15.*
qu'ils ſe ſont tenus attachés à la Loi, au milieu d'une grande apoſtaſie, ils ſeront établis dans ce que le ſervice divin a de plus ſacré. Le ſouverain Roi veut voir auprès de ſon trône des ſujets zélés, & dont la fidélité a été miſe à toute épreuve. Ainſi *ils entreront dans le Sanctuaire* pour y préſen- *Verſ. 16.*
ter l'encens & les vœux de tout Iſraël. *Ils s'approcheront de la table* divine, *pour la ſervir*, pour y offrir les pains, & y préſenter la victime immolée pour le ſalut du monde. Heureux Miniſtres ! vous vous tiendrez avec gloire en préſence de votre Maître, puiſque vous avez reçu la grace de

demeurer debout, quand les autres
Verſ. 15. ſont tombés. *Ipſi ſtabunt in conſpectu meo.*

Quelle eſt donc cette portion bénie de Prêtres & de Lévites ? Inter-
Verſ. 15. rogeons Ezéchiel. Ce ſont *les Prêtres & les Lévites enfans de Sadoc.* Ce langage myſtérieux eſt répété plus d'une fois, & jamais le Prophéte ne s'en écarte. Dans ce Chapitre, & dans ceux qui précédent, ou qui ſuivent, ce ſont toujours *les enfans de Sadoc* qui ſont les Miniſtres du nouveau Temple.

1°. C'eſt une famille Lévitique, Sacerdotale, dont la deſcendence eſt publique & hors de tout doute. Ce ne ſont point de nouveaux venus établis tout d'un coup dans le miniſtère, qui ne tiennent à rien ; qui ſoient ſans les droits d'une ſucceſſion légitime ; à qui l'on puiſſe dire, d'où venez-vous, & de qui tenez-vous votre miſſion ? Ceux-ci tiennent au Sacerdoce par des liens certains. Leur tige eſt également noble & ancienne. Ils
1. Par. vj. 3-8. remontent juſqu'à *Sadoc*, de-là juſqu'à Phinées, de-là juſqu'à Eleazar, & enfin à Aaron.

Num. xxv. 7-13. 2°. Cette illuſtre famille a hérité de l'eſprit de ſes peres. Elle a eu le

zéle de Phinées attaquant avec courage la prévarication, lorsqu'elle étoit la plus générale. Le sage discernement *de Sadoc* demeurant fidéle à Salomon, & ne se méprenant point sur le faux parti de l'usurpateur, est devenu le modéle des dignes enfans de ce * Pontife.

3. Rois. 1. 8. 38. 39.

3°. Au contraire les Prêtres & les Lévites de la famille d'Abiathar, font revivre les égaremens de leurs prédécesseurs. Ce que l'on vit au tems de Salomon, & au tems d'Héli, on le voit dans les derniers jours de la profanation du Temple. Héli avoit toléré les abus, ou les avoit repris trop foiblement. Au lieu d'employer la sévérité des Loix, il avoit laissé l'iniquité s'établir dans le Sanctuaire. Il avoit plus honoré ses criminels enfans, Prêtres comme lui, mais très-indignes de leur caractère, il les avoit, dis-je, plus honorés que Dieu. *Magis honorastis filios tuos quàm me.* Abiathar descendu d'Héli s'étoit laissé éblouir par les fausses apparences qui

3. Rois. 1. 21. 33. &c.

Ibid. 29.

* Je parle ainsi en suivant le texte même d'Ezéchiel selon le sens mystérieux. Car pour ce qui est du sens charnel, j'ai remarqué plus haut qu'on ne voit point dans l'histoire, que la famille de Sadoc n'ait pas pris part aux prévarications d'Israël. Voyez nos observations préliminaires sur le Chap. xl. n. xiij.

promettoient la couronne à Adonias. Il avoit été aſſez aveugle pour préférer des raiſons humaines, au choix de Dieu qui étoit formel pour Salomon. La faveur d'un parti naiſſant l'avoit entraîné, & il n'avoit pas conſidéré que tout ce qui n'eſt pas fondé ſur la parole Divine, doit tôt ou tard crouler. Cet eſprit profane & mondain s'eſt perpétué dans ſes enfans. Ils ont donné dans *les erreurs d'Iſraël*, lorſqu'ils les ont vûes affermies. Ils ont pris une fauſſe lueur, pour une véritable lumiére. Ce qui n'étoit qu'une épaiſſe fumée deſtinée à s'évaporer & à ſe diſſiper, leur a ſemblé un objet plus ſolide que la vérité des *Préceptes du Seigneur*. C'eſt donc par la différence de deux eſprits très-contraires, que ſe ſont formées deux familles rivales; celle *d'Héli* & *d'Abiathar*, d'un côté; celle de *Phinées* & de *Sadoc*, de l'autre. Ce n'eſt pas du côté du miniſtère, que ces deux familles ſont oppoſées. Toutes les deux ont une ſucceſſion légitime. Toutes les deux remontent juſqu'à la premiére ſource. Le Sacerdoce eſt le même dans l'une & dans l'autre; mais l'eſprit n'eſt pas le même. L'attachement à Dieu, & la vigueur contre *les écarts des en-*

1. Par. xxij. 6-12.

3. Rois. j. 5. 7. 9. 25. 49. 50.

Ezech. verſ. 10. 11. 12.

Verſ. 15.

sans d'Israël, se trouve dans une race bénie; tandis qu'un esprit réprouvé s'empare d'une autre branche de la maison Sacerdotale. On y prend le parti de s'accommoder au tems, de prêter son ministère au peuple en faveur des Idoles, & l'on devient ainsi une occasion de chute dans l'iniquité à ceux qu'on auroit dû en retirer.
Ministraverunt illis in conspectu idolo- Vers. 12.
rum suorum, & facti sunt domui Israël offendiculum iniquitatis.

4°. Enfin la famille seule digne du Vers. 15.
Sacerdoce est maintenue dans les & 16.
fonctions de l'autel. Tous les honneurs sont pour elle. Les autres Ministres sont déposés. Alors s'accomplissent dans un sens très-important, les menaces prophétiques faites à la
maison d'Héli. *Il viendra un tems que* 1. Rois. ij.
je couperai votre bras, dit le Seigneur; 31. 32.
ce bras qui offroit le sacrifice, & qui s'élevoit sur Israël pour le benir. *Vous verrez dans le Temple votre émule*, celui qui est l'objet de votre envie; vous l'y verrez, encore une fois, *au milieu de toutes les prospérités dont Israël sera comblé.* Pour vous, *vos yeux* 33.
seront obscurcis, & votre ame séchera de 36. selon l'Héb.
langueur... Quiconque restera de votre maison viendra, afin que l'on prie pour

lui, & il se prosternera, pour avoir
quelque pièce d'argent, & un morceau
de pain; en disant, Admettez-moi, je
vous prie, à quelque portion Sacerdotale,
afin que j'aye une bouchée de pain à
35. *manger... Je me susciterai un Prêtre*
fidéle, qui agira selon mon cœur, &
30. *selon mon ame... Car je glorifierai qui-*
conque m'aura rendu gloire; mais pour
ceux qui me méprisent, ils tomberont
dans le mépris.

Rien n'est plus marqué dans la prophétie d'Ezéchiel que cette derniére parole. On y voit dans le jugement exercé sur le Sacerdoce, comment *Dieu glorifie ceux qui lui rendent gloire*, & à quelle profonde humiliation il fait descendre ceux qui l'ont méprisé.

17. *Cumque ingredientur portas atrii interioris, vestibus lineis induentur, nec ascendet super eos quidquam laneum, quando ministrant in portis atrii interioris, & intrinsecus.*

17. Lorsqu'ils entreront dans les portes du parvis intérieur, ils se revêtiront de robes de lin, & ils n'auront rien sur eux qui soit de laine, en faisant les fonctions de leur ministère aux portes du parvis intérieur, & au dedans.

18. * *Vittæ lineæ erunt in capitibus eorum, & feminalia linea erunt in lumbis eorum, & non accingentur in sudore.*

18. Ils auront des † bandelettes de lin à leur tête, & des caleçons de lin sur leurs reins. Ils ne se ceindront point d'une maniére qui leur excite la sueur.

* *PHÆREI, Mitra, Thiara.* Voyez sur le mot *PHEER*, ce que nous avons dit plus haut, Chap. xxiv. d'Ezéchiel, verset 17.

† *Hebr.* des bonnets.

19. *Cumque ingredientur atrium exterius ad populum, exuent se vestimentis suis, in quibus ministraverant; & reponent ea in gazophylacio sanctuarii, & vestient se vestimentis aliis, & non sanctificabunt populum in vestibus suis.*

19. Lorsqu'ils sortiront dans le parvis extérieur pour aller vers le peuple, ils quitteront les habits dont ils étoient revêtus, en faisant les fonctions de leur ministère, & ils les remettront dans la chambre du sanctuaire. Ils se revêtiront d'autres habits, & ne sanctifieront point le peuple avec leurs vêtemens.

Tout le reste du Chapitre va être

employé à donner divers réglemens aux prêtres. Si ce détail n'est fait, que parce qu'on avoit oublié les ordonnances de l'Exode & du Lévitique, comme le croyent certains Commentateurs, combien de ces anciennes ordonnances feroient demeurées dans l'oubli, & par conféquent sans exécution, puisqu'elles ne sont point renouvellées par Ezéchiel? Mais c'est sans preuve que l'on avance une chose de cette nature. Les livres de Moyse n'étoient pas perdus. Esdras eut soin de les transcrire : & avant même qu'il vînt en Judée, Zorobabel, Josedec le grand Pontife, & les Captifs, savoient l'ordre qu'ils devoient garder dans les sacrifices, & pour tout le reste du culte. Si l'Esprit de Dieu rappelle dans Ezéchiel divers préceptes cérémoniaux, c'est une suite de la prophétie du Temple rebâti, & du rétablissement qui devoit être annoncé sous l'emblême de la Loi ancienne.

Trois choses sont ici prescrites aux Prêtres. 1°. Leurs vêtemens doivent être *de lin*, & non pas de *laine*. 2°. Ils doivent, lorsqu'ils les portent, ne pas se ceindre d'une maniére qui excite la sueur. 3°. Quand les Prêtres revien-

nent vers le peuple ils doivent quitter leurs habits ſacrés, & en prendre qui ſoient ordinaires & pour l'uſage commun. Ce dernier article a déja été traité à l'occaſion du verſet 14. du Chapitre XLII.

Le *lin* étoit ce qu'il y avoit de plus fin pour les habits, parmi les Anciens, qui n'avoient pas encore découvert l'uſage de la ſoie. On voit le *lin* employé avec les choſes les plus précieuſes dans la compoſition des vêtemens d'Aaron. Les tuniques de ſes enfans devoient auſſi être *de lin*. Le choix d'une telle matiére par oppoſition à la *laine*, qui eſt expreſſément défendue, comme trop groſſiére, marque donc que les vêtemens des Miniſtres de la Religion doivent avoir la beauté d'un tiſſu fin & délicat. La juſtice * la plus parfaite convient aux Prêtres, & ils doivent en renouveller tous les ſentimens, lorſqu'ils s'approchent de l'autel.

Ex. xxviij. 4. 5. 6. 39. 40. 42.

* *Apoc.* xix 8. *Byſſinum ſunt juſtificationes ſanctorum.*

Quand ils reviennent vers le peuple, ils *ne doivent pas le ſanctifier par leurs habits*, c'eſt-à-dire, qu'ils ne doivent pas lui propoſer des choſes trop fortes, mais plutôt condeſcendre à ſa foibleſſe, & tolerer en lui pour ſa propre utilité, ce qu'il a de

terrestre & d'imparfait. Cette remarque est de S. Grégoire, qui explique en ce sens le texte d'Ezéchiel dont nous sommes occupés. (*a*) „ Nous „ nous revêtons, dit encore S. Jérô„ me, (*b*) de vêtemens *de lin*, quand „ nous entrons dans la connoissance „ des secrets divins, & que nous a„ vons cet esprit qui sonde les pro„ fondeurs de Dieu même. Mais de „ tels habits ne doivent pas être mon„ trés à tous, ni produits devant

(*a*) *L.* 1. *Hom.* xj. *in Ezech.* Grossiora *vestimenta sunt lanea.* Sed cùm Sacerdos ad sanctum Ministerium accedit, cùm intus compunctionem ingreditur, subtiliori intellectu necesse est quasi *lineo vestimento* vestiatur. Sed cùm ad populum foras egreditur, oportet ut *vestimenta in quibus ministraverat, reponat*, atque populo aliis vestibus indutus appareat; quia si in compunctionis suæ rigore se teneat, si in eo quem orationis tempore habuit mœrore perduret, exteriorum rerum verba suscipere non admittit.... Grossiora ergo vestimenta Sacerdos exiens ante populum induat, ut mentis suæ habitum pro utilitate filiorum etiam ad terrena toleranda componat. Pensate, rogo, fratres carissimi, quantus speculatori labor sit, & ad sublimia cor extendere, & hoc repente ad ima revocare; & in sublimitate cognitionis intimæ extenuare animum, & propter exteriores causas proximorum, ut ita dicam, subito in cogitatione crassescere.

(*b*) *S. Hier. hìc.* p. 1030. Quibus vestimentis induimur, quando secreta Domini & arcana cognoscimus, & habemus spiritum qui scrutatur etiam alta & profunda Dei; quæ non sunt monstranda vulgo, nec proferenda ad populum qui non est sanctificatus, nec Domini sanctitudini præparatus, ne si majora se audierint, majestatem scientiæ ferre non possint, & quasi solido suffocentur cibo qui adhuc lacte infantiæ nutriendi sunt.

„un peuple qui n'eſt pas préparé „à des choſes ſi excellentes, afin „de ne pas accabler ceux qui ne „peuvent porter une ſcience ſi „haute.«

Ce n'eſt pas ſeulement du côté de la ſcience, que les Miniſtres de l'autel doivent ſe proportionner au peuple; ils doivent encore avoir égard à ſon imperfection du côté même de la vertu. C'eſt une imprudence blamable d'expoſer à l'indifférence, au mépris, aux jugemens téméraires des hommes, les ſentimens d'une vertu ſublime qui ſied bien aux Prêtres, & à leurs divines fonctions; mais qui ne ſont point à leur place, quand on les produit devant des perſonnes qui n'en connoiſſent pas le prix.

Enfin les Miniſtres du Seigneur *doivent ſe ceindre* de cette *ceinture de juſtice*, dont il eſt écrit que le ſouverain Pontife la porte ſur les reins. *Et erit juſtitia cingulum lumborum ejus.* *Iſ.* ix. 5.
Mais ils doivent éviter de s'en ſerrer trop violemment, & d'une maniére capable *d'exciter la ſueur. Non accingentur in ſudore.* *Ci-deſſus*, *verſ.* 18.
Les efforts humains & exceſſifs dans la voie de la perfection ſont inutiles. Ils ſont même dangereux, & contraires à la ſainte li-

berté de l'eſprit, ſi néceſſaire dans le ſervice de Dieu.

S. Hier. hîc. p. 1031. *Hac ipsâ zonâ [juſtitiæ] qui ſanctus eſt... nequaquam violenter aſtringitur, ne invitus bonum continentiæ obſervare videatur, & in ſudore vultûs ſui comedere panem ; ſed præceptum Domini facere voluntate.*

20. *Caput autem ſuum non radent, neque comam nutrient ; ſed tondentes attondent capita ſua.*

20. Ils ne raſeront point leur tête, & ne laiſſeront point croître leurs cheveux ; mais ils auront ſoin de les couper, & de les tenir courts.

Cette ordonnance a rapport à celle que Moyſe avoit faite en défendant aux Prêtres de *ſe raſer les cheveux & la barbe.* La même défenſe étoit faite aux *Nazaréens*, pendant tout le tems de leur conſécration. Leur chevelure étoit alors devouée à Dieu, & c'eſt pour cette raiſon que Samſon dont le Nazareat étoit perpétuel, ne devoit pas ſouffrir que le raſoir paſſât jamais ſur ſa tête. Les Prêtres étoient auſſi par état des eſpéces de *Nazaréens*, c'eſt-à-dire, des hommes ſéparés pour Dieu, & conſacrés à ſon ſervice. Auſſi Moyſe après leur avoir défendu de ſe

Levit. xxj. 5. 6. Num. vj 5. 9. 18. Judic. xiij. 5.

raser les cheveux, ajoûte ensuite, *ils seront saints pour leur Dieu, & ils ne souilleront point son saint nom.* Ezéchiel leur ordonne *de ne pas laisser croître leurs cheveux, mais de les couper, & de les tenir courts.*

Ces préceptes sont certainement mystérieux, & il faudroit être bien aveugle pour se borner ici au sens de la lettre.

Les cheveux ont différentes propriétés, selon lesquelles ils sont propres à devenir l'image de certains objets. Ils naissent de la tête, & ils en sont l'ornement. Il n'y a rien dans le corps humain de si foible; & néanmoins l'homme est déparé, quand sa tête est toute nue, & absolument rasée. Une chevelure dont rien n'est ôté, a aussi de la difformité, & il faut la réduire à de certaines bornes, afin qu'elle ait la grace & la beauté qui lui convient.

Il en est de même des pensées & des affections de l'ame. Elles tirent leur origine d'un être raisonnable. Elles sont la parure de l'être intelligent, pourvû qu'elles soient reglées, conformes à l'ordre, réduites à ce que la Loi de Dieu prescrit. L'homme doit les rapporter toutes à Dieu, les lui

offrir, les consacrer à son service par le motif d'une sincére charité. Ainsi tout fidéle est par sa vocation un *NAZARÉEN*, (a) *séparé* du monde, & de ses vaines maximes, vivant pour Dieu seul, n'ayant rien de commun avec la mort & la corruption du péché. Quelque part que soit cette mort
* Num. vj. 6. 7. * spirituelle, il doit la fuir au moins par l'éloignement du cœur, lors même qu'il s'agit des personnes les plus cheres, comme un pere, une mere,
Ibid. 9. 10. 11. un frere, & une sœur. *Entrer dans un lieu où est un cadavre*, aller chercher la société des pécheurs & les occasions du péché, c'est une profana-
Ibid. 9. 10. 11. tion de l'état de Nazaréen. C'en est une autre, d'être simplement témoin de la mort d'un homme, c'est-à-dire, de regarder avec indifférence la perte des ames, de voir sans douleur l'extinction de la charité, & les mortels ravages de la cupidité. Des dispositions de ce genre profanent les che-
Ibid. 13. 18. veux du Nazaréen. Il n'y a plus qu'à les couper, & à recommencer une consécration nouvelle, afin qu'elle dure sans interruption jusqu'au dernier moment, où la chevelure entiére est

(a) NAZAR, *separavit*. D'où vient le mot *Nazaræni*.

abattue pour Dieu, portée sur l'autel du ciel, & consommée dans le feu qui y brule devant le Seigneur.

Que ce Nazareat est saint! Mais si de tels devoirs sont communs à tous les fidéles, combien plus regardent-ils ceux qui sont spécialement les *Nazaréens* de la Loi nouvelle! Je parle des personnes qui embrassent la vie religieuse, ou qui sont appellées au sacré ministère. Ces hommes séparés du commun du peuple, doivent vouer à Dieu leur tête, & tous ses cheveux. C'est leur gloire d'être libres de tout soin, & de n'être pas partagés par les sollicitudes des affaires temporelles. Qu'ils aient un amour de jalousie pour la sainteté de leur état. Qu'ils s'appliquent sur-tout à honorer Dieu par l'aveu de leur propre foiblesse, & de leur impuissance à tout bien. Qu'ils attendent le mérite de la bonne volonté, de la grace de celui dont la vertu éclatte dans la fragilité même de l'homme. Ces dispositions sont la parure des Nazaréens spirituels. Elles doivent sortir en quelque sorte de toutes les parties de leur ame, comme une magnifique chevelure. Rien n'en doit être retranché
par le rasoir. Rien n'en doit être per- Num. vj. 5.

Judic. xiij. 5. 5. xvj. 17. 19. du par l'orgueil, ni par l'erreur des faux dogmes. L'on sera toujours comme des géants & des Samsons, si l'on dit sincérement avec l'Apôtre, *Je prens plaisir à me glorifier dans mes foiblesses, afin que la puissance de Jesus-Christ habite en moi. Car lorsque je suis foible, c'est alors que je suis fort.* (2. Cor. xij. 9. 10.)

21. *Et vinum non bibet omnis Sacerdos, quando ingressus est atrium interius.*

21. Tout Prêtre qui est prêt d'entrer dans le parvis intérieur ne boira point de vin.

22. *Et viduam & repudiatam, non accipient uxores, sed virgines de semine domûs Israël. Sed & viduam quæ fuerit vidua à Sacerdote, accipient.*

22. Ils n'épouseront ni une veuve, ni une femme repudiée; mais des filles de la race de la maison d'Israël. Ils pourront néanmoins épouser une veuve qui sera veuve d'un Prêtre.

Voici deux nouveaux réglemens touchant les Prêtres. L'un regarde l'usage du vin. L'autre concerne les mariages.

Les Prêtres doivent s'abstenir de vin, lorsqu'ils exercent leurs fonctions, de même que les Nazaréens devoient s'en priver pendant tout le tems que (Num. vj. 3. 4. Lev. x. 9. 10. 11.)

buroit leur vœu. Moyse, avant Ezéchiel, avoit interdit le vin aux enfans d'Aaron, lorsqu'ils entroient dans le Tabernacle, & la raison qu'en donne ce Saint Législateur, c'est, dit-il, *afin qu'ils fussent en état de discerner ce qui est saint ou profane, ce qui est pur, ou impur; & qu'ils pussent instruire les enfans d'Israël des ordonnances du Seigneur.* Ezéchiel répéte la même chose aux versets 23. & 24. & il résulte de-là que les Ministres du Seigneur, doivent éviter avec soin l'usage de plusieurs choses qui n'étant pas illégitimes en elles-mêmes, peuvent cependant troubler l'ame, lui ôter sa sérénité, allumer le feu des passions, & faire perdre de vûe la lumiére de la sagesse & de la vérité.

A l'égard des mariages des Prêtres de l'ancienne Loi, ils sont une figure de l'alliance spirituelle que contractent les Prêtres de la Loi nouvelle avec les peuples qui leur sont soumis. Rien n'est plus commun parmi nous, que de regarder les Pasteurs comme des *Epoux*, & les *Eglises* comme leurs *Epouses*. Un Ministre fidéle ne doit point contracter d'alliance * avec

* Comparez le Chap. xxj. du Lévitique, ✝. 7. 14. & 15.

une société *répudiée*. Il faut qu'il prenne pour Epouse, *une Vierge de la maison d'Israël*, (*a*) un peuple qui appartienne à la Communion catholique, & qui n'ait point été souillé par l'héréfie. Il est aussi dans l'ordre que le Prêtre épouse *la veuve d'un autre Prêtre*, & qu'il ait soin d'une Eglise demeurée veuve par la perte de son Pasteur. Mais ce n'est pas *la veuve d'un Laïque* qu'il doit épouser. Ce n'est pas le gouvernement d'une société dans l'ordre temporel, qu'il doit prendre en main. Un Ministre de l'Eglise succéde à ses Confreres dans le Sacerdoce, mais non aux Magistrats du siécle. Il évite les emplois civils, & les dignités de la république, quand il est instruit de la sainteté de sa vocation, & des réglemens des plus respectables Conciles.

(*a*) *S. Hier. hìc. Ejecta* [sponsa] est hæreticorum frequentia, qui exierunt à nobis, quia non erant ex nobis. *Sed virginem* inquit, *de semine domûs Israël* [*accipiet uxorem*] quæ nutrita est in domo Dei, in lege & prophetis; de qua & Apostolus loquitur, *volo omnes vos virginem sanctam exhibere Christo.*

23. *Et populum meum docebunt quid sit inter sanctum, & pollutum; & inter*

23. Ils enseigneront à mon peuple la différence qu'il y a entre ce qui est saint & profane, &

mundum, & immundum ostendent eis.

ils lui apprendront à discerner ce qui est pur d'avec ce qui est impur.

24. *Et cùm fuerit controversia, * stabunt in judiciis meis, & judicabunt. Leges meas, & præcepta mea in omnibus solemnitatibus meis custodient, & sabbata mea sanctificabunt.*

24. Lorsqu'il se sera élevé quelque différent, ils s'assembleront pour juger, & ils jugeront ce différent selon mes jugemens. Ils garderont mes loix & mes préceptes dans toutes mes solemnités, & ils sanctifieront mes jours de sabbat.

* Hebr. *Stabunt ad judicium. In judiciis meis judicabunt eam [controversiam.]*

Ils enseigneront mon peuple. Un Ministre du Sanctuaire doit être savant dans la Loi de Dieu. Celui qui est hors d'état de préserver les fidéles de la contagion des choses *profanes & impures*, est indigne de l'auguste caractère dont il est revêtu. Que dirons-nous de ceux qui sont en un sens au dessous de l'ignorance, c'est-à-dire, qui ont de fausses maximes & des principes pernicieux ?

Ils s'assembleront pour juger. Tel

eſt le droit inconteſtable des Paſteurs. Il ſont juges des différens qui s'élevent ſur la Doctrine, & ſur la Diſcipline ; mais non independans des Loix que le Seigneur a données. Une pareille liberté ſeroit une honteuſe ſervitude, où l'on auroit pour maître les caprices de ſon propre eſprit, & les injuſtes paſſions de ſon cœur. La gloire des Miniſtres de Dieu, eſt de ſe conformer à ſes volontés, & *de juger ſelon ſes jugemens* ; de ſuivre de point en point la Doctrine revelée ; de veiller à l'obſervation des Canons ; d'employer leur autorité à *faire obſerver les Fêtes ſolemnelles*, *les jours de Sabbat*, & tout ce qui a rapport au culte Divin, enſorte que ce culte ſoit auſſi pur, & auſſi ſaint, qu'il doit l'être.

25. *Et ad mortuum hominem non ingredientur, ne polluantur, niſi ad patrem & matrem, & filium & filiam, & fratrem & ſororem, quæ * alterum*

25. Ils n'entreront point où eſt un homme mort, pour n'en être pas ſouillés, à moins que ce ne ſoit leur pere, ou leur mere, leur fils ou leur fille, leur frere ou leur ſœur qui n'ait

* Hebr. *Alterum* n'eſt pas dans l'Hébreu. On lit ſimplement, *quæ non fuerit viro*.

on habue- uibus con- 'untur. point eu un * second mari ; & à l'égard *même* de ces personnes, ils seront souillés.

* *Hebr.* qui n'ait point eu de mari.

'oins que. Cette partie du ver- ſt pas bien traduite, & le sens :te original nous paroît très- nt. Nous y reviendrons, après ıx versets suivans.

Et post- ueritemun- septem dies ıbuntur ei. 26. Et lorsqu'un d'entre eux aura été purifié, on lui comptera sept jours.

Et in die ûs sui in ırium, ad : interius, nistret mihi ctuario, of- ro peccato : Dominus. 27. Et le jour qu'il entrera dans le sanctuaire au parvis intérieur, pour me servir dans le sanctuaire, il offrira pour son péché, dit le Seigneur.

défense faite aux Prêtres d'en- lans un lieu où se trouve un , a rapport à la même ordonnan- i leur avoit été faite dans le Lé- ıe, Chapitre XXI. verset pre- & suivans. Il étoit aussi défen- x Nazaréens d'entrer où étoit un

corps mort, quand même ce seroit un pere, ou une mere, un frere, ou une
Num. vj. 6. 7. sœur, *parce que*, dit l'Ecriture, *la consécration de son Dieu est sur sa tête.*

Les Prêtres sont donc, comme on l'a dit, traités de la même maniére que les Nazaréens, & la raison en est claire. C'est qu'ils sont consacrés au Seigneur.

Ainsi ils ne doivent s'approcher d'aucun mort, pas même dans les cas que la nature sembleroit excepter.
Vers. 25. *Ils n'entreront point où est un cadavre, pour n'en être pas souillés. Que s'ils entrent où est le corps de leur pere ou de leur mere, de leur fils ou de leur fille, de leur frere ou de leur sœur, qui n'ait point eu de mari, ils se souilleront par cette action.*

C'est ainsi qu'il faut traduire le verset 25. qui bien loin d'admettre aucune exception dans l'approche des corps morts, exclut au contraire toute exception. (*a*)

(*a*) La préposition *CHI IM* a été rendue par *Nisi*. Mais elle signifie aussi quelquefois *quid si*. [Voyez le premier Livre des Rois, Ch. xiv. 29.] On peut aussi la rendre par *quin imò*, comme fait ici Arias Montanus, qui traduit de la même maniére *CHI IM* au Ch. xxj. du Lévitique, ℣. 2. *Quin imò in carne sua, propinquo ad eum* ; [*non contaminabit se sacerdos*] Sous entendu du ℣. 1. qui porte ainsi : *In matre sua, & in patre suo, & in filio suo, & in filia sua*, &c. Ezéchiel a eu en vûe cet endroit du Lévitique.

Il n'y a nulle apparence que la sainteté du Nazareat fut plus incompatible avec les souillures des corps morts, que celle de l'état Sacerdotal. D'ailleurs Ezéchiel & le Lévitique disent positivement que les Prêtres *deviendront impurs* en s'approchant du corps *de leur pere*, *de leur mere*, &c. *Contaminabunt se. In carne sua.... in ea contaminabitur.* Ezéchiel prescrit des sacrifices d'expiation pour le cas où un Prêtre a contracté une souillure par les corps des parens les plus proches. [Voyez le ℣. 26.] Ainsi tout concourt à appuyer le sens que nous avons donné.

Les morts spirituels, c'est-à-dire, les pécheurs, ont quelque chose de bien plus contagieux que les morts qui ne le sont que selon le corps. Ces derniers ne peuvent causer qu'une impureté légale, c'est-à-dire, purement extérieure & figurative. Mais pour les morts spirituels, leur commerce est toujours dangereux, parce qu'il est aisé d'entrer dans leurs passions, de penser comme eux, de communiquer à leurs péchés en mille maniéres. Les Ministres de l'autel ne doivent connoître, ni *pere*, ni *mere*, ni *frere*, ni *sœur*, quand il s'agit de se

conſerver dans la ſainteté de leurs
blimes fonctions. Quelle faute
porter les ſouillures de ces mort
juſques dans le Sanctuaire, & de
conduire dans les affaires Eccléſiaſ
ques par les vûes intéreſſées & char
nelles d'une famille mondaine !

Verſ. 26. *Et lorſqu'un d'entre eux aura été pu-
rifié.* Traduiſez ; *Lorſqu'il aura été pu-
rifié.* Il s'agit du Prêtre qui étoit de-
venu impur en s'approchant d'un
mort.

Le Prophéte dit qu'il ſera purifié,
Num. vj. 6. & *qu'on lui comptera* (a) *ſept jours*,
de même qu'au Nazaréen, dont la pu-
rification pour une faute ſemblable,
duroit *ſept jours.*

Enfin lorſque le Prêtre reprend l'é-
xercice de ſes fonctions, *il offre un ſa-*
Verſ. 27. *crifice pour ſon péché.* Quel ſacrifice ?
Le Prophéte ne le dit pas, renvoyant
ſans doute à ce que la Loi (b) ordon-

(a) Il ſemble que ſelon Ezéchiel, la purification du Prêtre précéde les ſept jours. Car le texte original porte ; *Et poſt emundationem ipſius, ſeptem dies numerabunt ſibi.* Quelle que ſoit cette cérémonie preſcrite pour rendre au Prêtre ſa pureté, ce qu'il y a d'important, c'eſt de le voir privé de ſes fonctions pendant un tems, dont l'étendue eſt déſignée par le nombre ſymbolique de *ſept jours.*

(b) Le Nazaréen offroit au huitiéme jour qui ſuivoit ſa pénitence, deux tourterelles, ou deux petits de colombe ; l'un pour le péché, & l'autre en holocauſte. [*Num.* vj. 10. 11.]

doit pour l'expiation du péché. Mais dans le sens spirituel, nous ne sommes pas embarrassés de savoir quelle est la victime qui doit être offerte pour laver les souillures des Ministres, aussi-bien que celles du peuple.

28. * *Non erit autem eis hæreditas: ego hæreditas eorum; & possessionem non dabitis eis in Israël. Ego enim possessio eorum.*

28. Ils n'auront point d'héritage: car je suis moi-même leur héritage, & vous ne leur donnerez point de partage comme au peuple d'Israël, parce que c'est moi qui suis leur partage. *Comparez le ch. xviij. du Deut. 1. 2. Num. xviij. 20. 23.*

* *Non*, n'est pas dans l'original, & il porte; *Et erit eis in hæreditatem, ego hæreditas eorum.* C'est-à-dire; *Voici quel sera leur héritage, c'est moi qui le serai*; ce qui revient au même sens.

29. *Victimam & pro peccato & pro delicto ipsi comedent; & omne votum in Israël ipsorum erit.*

29. Ils mangeront les victimes qui seront offertes pour le péché & pour la faute; & tout ce qu'Israël offrira par vœu leur appartiendra. *Num. xviij. 8. 9. 14.*

30. *Et primitiva omnium primogenitorum, &*

30. Les prémices de tous les premiers nés, & les offran- *Num. xviij. 11. 12. 13. 15. 19. Deut. xviij. 3. 4. 5.*

*omnia libamenta ex omnibus quæ offeruntur, Sacerdotum. Et primitiva † ciborum vestrorum dabitis Sacerdoti, ut reponat * benedictionem domui tuæ.*

des de toutes les choses différentes qui sont offertes, appartiendront aux Prêtres. Et vous donnerez aussi aux Prêtres les prémices de ce que vous mangez, afin qu'il répande la bénédiction sur votre maison.

† Hebr. *Et primitivum massarum vestrarum dabitis, &c.* On l'entend de la masse de la pâte dont on fait du pain.

Num. xv. 20. * *Ad reponendum benedictionem,* &c.

31. *Omne morticinum, & captum à bestia de avibus & de pecoribus, non comedent Sacerdotes.*

31. Les Prêtres ne mangeront ni d'aucun oiseau, ni d'aucune bête, qui sera morte d'elle-même, ou qui aura été prise par une autre bête.

Traduisez selon l'Hébreu. *Les Prêtres ne mangeront d'aucun animal qui soit mort de lui-même, ou qui ait été déchiré par un oiseau, ou par une autre bête.*

Dieu pourvoit à la subsistance de ses Ministres, en même tems qu'il les délivre de tous les soins des affaires temporelles. Il veut être lui-même leur héritage ; & leur ample posses-

sion. Il ordonne que ceux qui servent l'autel, vivent de l'autel. Les Ministres doivent être dignes de prier pour le peuple, puisqu'ils subsistent de leurs voeux, & de leurs oblations pour le péché. Leur nourriture est prise des dons faits à Dieu même. Ils ne doivent donc manger ni ce que la mort a souillé, ni ce qui a servi de pâture aux bêtes, c'est-à-dire, aux passions, sans intelligence & sans sagesse.

CHAPITRE XLV. & XLVI.

NOus ne nous étendrons pas sur ces deux Chapitres. On trouve au commencement du XLV. une description du terrain destiné au bâtiment du Temple, & aux habitations des Prêtres, des Lévites, & du Prince. Cette prophétie aura naturellement sa place au Chapitre XLVIII. où elle est reprise, & jointe au partage de la terre promise.

A l'égard du Chapitre XLVI. ce qui y est prescrit touchant la porte Orientale, a été rappellé & expliqué dans les réflexions précédentes.

Les autres détails de ces deux Cha-

pitres, comme les réglemens sur les poids & les mesures, les différentes choses offertes en sacrifice, le rétablissement des Fêtes, &c. présentent une surface à laquelle les Juifs s'arrêtent. Pour nous qui savons que la loi cérémoniale est à jamais abolie, nous ne regardons ces dehors comme vraiment intéressans, qu'autant qu'ils sont l'enveloppe des Mystères de l'Evangile.

Mais qui pourra lever tous ces voiles? Cela est sans doute réservé à des Interprétes plus intelligens que nous, & qui marcheront avec confiance dans un terrain où nous n'osons avancer.

CHAPITRE XLVII.

1. *Convertit me ad portam domûs; & ecce aquæ egrediebantur subter limen domûs ad orientem. Facies enim domûs respiciebat ad orien-*

1. Ensuite il me fit revenir vers la porte de la maison *du Seigneur*, & je vis des eaux qui sortoient de dessous la porte vers l'orient. Car la face de la maison regardoit

*tem. Aquæ autem descendebant * in latus Templi dextrum, ad meridiem altaris.*

vers l'orient. Or les eaux descendoient * au côté droit du Temple vers le midi de l'autel.

* L'Hébreu mot à mot. *De latere domûs dextro, à meridie altaris.*

* *Selon l'Hébreu.* Du côté droit du Temple, & du midi de l'autel.

2. *Et eduxit me per viam portæ aquilonis, & convertit me ad viam foras, portam exteriorem, viam quæ respiciebat ad orientem, & ecce aquæ redundantes à latere dextro.*

2. Et il me fit sortir par la porte du septentrion, & me fit tourner par le chemin de dehors, vers la porte extérieure, vers le chemin qui regarde l'orient, & je vis que les eaux venoient en abondance du côté droit.

Ezéchiel avoit été conduit dans le Parvis extérieur pour voir les cours disposées aux quatre coins, & destinées à faire cuire les victimes du peuple. Mais ensuite il rentra dans le Parvis intérieur, puisqu'il apperçut les eaux qui couloient *du côté méridional de l'autel.* Ces eaux venoient du Sanctuaire, & *sortoient de dessous le seuil de la porte au côté droit*, en regar- xlvj. 21, &c. xliij. 1.

dant l'orient. Les eaux prenant de là leur cours, & tenant toujours la droite, passoient auprès *du côté méridional de l'autel* des Holocaustes, dont les
* xliij. 17. dégrés étoient à l'orient, * & dont la face méridionale étoit par conséquent à la droite du Temple.

Le Prophéte ayant apperçu ce ruisseau mystérieux, & voulant en sui-
xlvij. 2. vre les eaux, *fut conduit par l'Ange à la porte septentrionale*, parce que la porte de l'orient étoit fermée: & étant entré dans le Parvis extérieur, *il tourna par le dehors*, jusqu'à ce qu'il vint au devant de *la porte extérieure & orientale* du parvis des Prêtres. Là il vit *les eaux qui venoient du côté droit* de cette porte, passant par le seuil,
xlvij. 1. comme elles avoient fait en *sortant de dessous la porte* du Sanctuaire.

C'est ainsi que nous concevons l'extérieur de cette vision, en considerant avec attention ce que le Prophéte nous en dit.

Il y a des Interprétes qui croyent que les eaux dont parle Ezéchiel venoient des aqueducs souterrains, qui portoient de l'eau dans le parvis des Prêtres, & servoient à laver les victimes, aussi-bien que le pavé couvert de sang, & à emporter toutes les ordu-

res qui étoient une ſuite dès ſacrifices.

Quoi qu'il en ſoit de l'exiſtence de ces acqueducs, [dont l'Ecriture ne dit pas un mot, & dont on nous parle ſur la foi (*a*) d'Ariſtée, ancien hiſtorien Juif, & ſur le témoignage d'Eupoleme (*b*) autre hiſtorien dont Euſébe rapporte les fragmens] je ne comprens pas comment on oſe comparer la prophétie que nous avons ſous les yeux, avec des eaux deſtinées à entraîner des immondices, & qui s'écouloient comme un égout qui faiſoit horreur.

Cependant Grotius dans ſes notes rapporte fort ſérieuſement cet abſurde commentaire, & à l'égard du ſens myſtérieux il ne daigne pas en dire un ſeul mot. Cet Auteur parle d'eaux qui tomboient dans des canaux ſouterrains. Et Ezéchiel au contraire voit des eaux toujours coulantes au dehors, toujours expoſées aux yeux, ſoit dans les deux parvis du Temple, ſoit dans les vaſtes campagnes qu'el-

(*a*) *Ariſtée* vivoit à la Cour de Ptolomée Philadelphe roi d'Egypte, & il compoſa l'hiſtoire de la verſion des LXX.

(*b*) *Eupoleme* eſt cité par S. Clément d'Alexandrie, S. Jérôme, & Euſebe, Livre ix. de la Préparation Evangélique.

les parcourent en allant jusqu'à la mer de Sodome.

Grotius conjecture que *les eaux souterraines* du Temple, sortant à une certaine distance, devenoient une fontaine qui pouvoit, selon lui, être celle de *Callirhoé*, dont les eaux [au (*a*) rapport de Pline & de Josephe,] *étoient propres à guerir*. L'admirable métamorphose! Les eaux d'un égout deviennent belles jusqu'au point de
Vers 8. & suiv. rendre la santé. Elles sont si pures, qu'elles portent dans la mer Morte, leur salutaire qualité, & donnent la vie aux poissons. Elles produisent sur leur rivage des arbres qui dans toutes les saisons sont couverts de feuilles & chargés de fruits. La fontaine de *Callirhoé* ne se borne pas même à ces miracles; elle grossit par degrés, & c'est, comme le dit Ezéchiel, un fleuve qu'on ne peut plus passer qu'à la nage. L'on y vient avec des filets, & l'on y prend des poissons de toute espéce. Si le commentaire qu'on donne est véritable, il faut pousser jusques-là les propriétés de la fontaine de *Callirhoé*, puisque la description du Prophéte renferme tous ces

(*a*) Voyez *Josephe*, Antiq. Liv. xvij. Ch. 8. Guerre des Juifs, Liv. j. Ch. 21.

.ts ; ou bien il faut avouer qu'on
peut suivre la magnificence de cet-
)einture, & qu'on ne fait que bal-
ier, quand on l'applique à d'aussi
érables objets que ceux dont on
nt de parler.

Laissons donc ces vaines chiméres,
:onsidérons le sens sublime que le
›phéte a en vûe.

.es *eaux* montrées à Ezéchiel ne
t autre chose, que les dons sancti-
ıs de la grace de Jesus-Christ. Ce
t ces eaux dont le Sauveur dit lui-
me : *Celui qui boira de l'eau que je*
donnerai, n'aura plus de soif. Elle Joan. iv.
iendra [cette eau sainte,] *une fon-* 14.
ıe qui réjaillira jusqu'à la vie éternel-
.. Si quelqu'un croit en moi, il sor- vij. 38. 39.
: de son cœur des fleuves d'eau vive,
ıme dit l'Ecriture. Ce qu'il enten-
t, ajoûte l'Evangéliste, *de l'Esprit*
devoient recevoir ceux qui croiroient
lui.

Voilà la prophétie d'Ezéchiel ex-
quée par celui même qui l'a dic-
.

Les Prophétes viennent de tous
:és developper ce sens si divin.

JOEL apperçoit une source bénie, Joël. iij.
sort de la maison de Dieu, pour ar- 18.
:r le torrent des épines.

Isaïe lv. 1. *Isaie* invite les hommes à y accourir. *Vous tous qui avez soif, venez aux eaux.*

Zach. xiij. 1. *Zacharie* annonce que cette *fontaine sera ouverte pour la maison de David & les habitans de Jérusalem, & pour purifier le pécheur, & les personnes les plus souillées.*

Le même Zacharie entre encore dans un plus grand détail, & comme s'il vouloit copier Ezéchiel, il suit le

Ib. xiv. 8. cours des eaux vives *qui sortent de Jérusalem*, & les voit *couler en hyver aussi-bien qu'en été*, & venir enfin se rendre d'un côté *dans la mer orientale*, qui est la mer morte; & de l'autre *dans la mer derniére*, c'est-à-dire, la Méditerranée qui bornoit la Judée à l'occident. Ainsi les eaux salées sont guéries par celles qui sont douces. L'on ne peut rien de plus ressemblant à ce que nous lirons dans un moment dans Ezéchiel.

Apoc. xxij. 1. Enfin *S. Jean* dans l'Apocalypse, découvre *un fleuve aussi transparent que le crystal*, qui prenant son origine *au trône de Dieu, & de l'Agneau*, passe au travers *de la place* de la ville, &

xxj. 3. cette ville est aussi un Temple. *Tabernaculum Dei cum hominibus.* Sur les bords du fleuve s'élevent *des deux*

tés les branches de *l'Arbre de vie* xxij. 2.
dont les fruits naissent chaque mois, & dont les feuilles sont destinées à rendre la santé aux Nations.

N'est-ce pas là un commentaire complet de la prophétie d'Ezéchiel? Quel concert entre les Prophétes! Quel merveilleux accord à parler d'une maniére symbolique! Il y auroit de la stupidité à ne pas reconnoître ce goût si persévérant qui se sert d'énigmes & de figures, dont les objets spirituels sont le terme. Ne pas s'exercer à l'explication de ces chiffres, n'en pas étudier la méthode &, pour ainsi dire, les finesses, c'est constamment abandonner l'un des points les plus importans de l'interprétation des prophéties.

Ce que je viens d'observer pourroit presque suffire pour l'explication de ce Chapitre, & il n'y auroit qu'à continuer la lecture du texte pour en découvrir le vrai sens. On peut cependant insister davantage sur certains details, & c'est ce que nous allons faire dans la suite. La parole de Dieu est un trésor. Plus on creuse le champ où elle est cachée, plus on y découvre de richesses.

3. *Cùm egrede-* 3. L'homme qui

retur vir ad orientem, qui habebat funiculum in manu sua, & mensus est mille cubitos; & traduxit me per aquam usque ad talos.

me conduisoit s'avançant donc vers l'orient, & ayant un cordeau à la main, mesura un espace de mille coudées, & il me fit passer dans l'eau qui me venoit jusqu'à la cheville des pieds.

L'Ange accompagnant le Prophéte lui fit suivre le cours des eaux, qui prenoient le chemin de l'orient. Il mesura d'abord un espace de mille coudées, & fit ensuite descendre le Prophéte dans le ruisseau, qui ne lui vint que jusqu'à la cheville des pieds.

4. *Rursumque mensus est mille, & traduxit me per aquam usque ad genua.*

4. Il mesura un autre espace de mille coudées, & me fit passer dans l'eau, & j'en avois jusques aux genoux.

Voilà les eaux considerablement accrues. Elles le seront encore bien davantage dans la suite.

5. *Et mensus est mille, & traduxit me per a-*

5. Il mesura un *troisiéme* espace de mille coudées, &

quam, usque ad renes. Et mensus est mille, torrentem quem non potui pertransire, quoniam intumuerant aquæ profundi torrentis, qui non potest transvadari.

me faisant passer dans l'eau, j'en eus jusqu'aux reins. Enfin il mesura un *quatriéme* espace de mille coudées, qu'il me fit passer dans l'eau, & je trouvai que c'étoit alors un torrent que je ne pus passer; parce que les eaux s'étoient extrêmement enflées, & que le fleuve étoit devenu si profond, qu'on ne pouvoit le passer à gué.

6. *Et dixit ad me: Certè vidisti, fili hominis. Et eduxit me, & convertit ad ripam torrentis.*

6. Alors il me dit: Certes, vous l'avez bien vû, fils de l'homme. Et il me fit sortir, & me mena sur le bord du torrent.

Il paroît que le Prophéte entra pour la quatriéme fois dans l'eau; mais comme le fleuve étoit devenu très-profond, & qu'on ne pouvoit le passer à gué, l'Ange *le fit sortir, & le ramena au bord*, en lui disant ces paroles remarquables, *Certes, vous l'avez vû vous-même, fils de l'homme.* Vous avez vû ce fleuve si merveilleux,

si divin dans sa source, si miraculeux dans ses accroissemens. Auriez-vous pû concevoir une bénédiction si abondante pour les tems futurs ? Mais Dieu vous l'a revelée, & l'a comme mise sous vos yeux.

Si les eaux qui sortent du Temple ne sont autre chose que les dons de la grace qui éclaire & sanctifie les cœurs, l'accroissement de ces eaux doit par conséquent représenter l'accroissement de ces dons spirituels. Ici se présentent deux vûes, que l'on doit réunir pour l'entiére intelligence de cette prophétie. L'Esprit de vérité & de sainteté peut se multiplier, en augmentant le nombre de ceux à qui il se communique. Il le peut encore, en faisant croître ses faveurs dans ceux même à qui il les a déja accordées. Selon le premier genre d'accroissement, le ruisseau des eaux vives devient plus grand, quand le peuple de Dieu devient plus nombreux. Selon le second, le ruisseau croît, quand l'ame croît en lumiére & en vertu.

Les SS. Peres ont suivi l'un & l'autre sens.

„ Le Prophéte nous apprend, dit

„ Théodoret, (a) que la prédication
„ de l'Evangile ne conduiroit d'abord
„ au salut, qu'un petit nombre de
„ personnes; qu'ensuite elle dou-
„ bleroit, & tripleroit ce nombre;
„ & qu'enfin elle rempliroit tout
„ l'Univers, selon cette autre pro-
„ phétie: *La terre sera remplie de la*
„ *connoissance du Seigneur, comme*
„ *l'étendue des mers est couverte de ses*
„ *eaux.* „

Cette explication est d'une merveilleuse justesse, & elle présente le sens principal de cette prophétie. Qu'étoit-ce que l'Eglise dans son origine? Un foible ruisseau que l'on voyoit à peine dans la Judée, & qui sembloit n'être presque rien en comparaison des grands fleuves des peuples que l'on découvroit de tous côtés dans le monde. Mais ces eaux étoient saintes, formées par l'Esprit de Dieu & tirant leur origine du *Sanctuaire* céleste & de *l'Autel* de la Croix. Elles devoient avoir un progrès miraculeux. Pour nous convaincre de ce,

(a) *In Ezech.* c. 47. p. 932. Docuit nos per hæc, fore ut initio, Evangelicum præconium paucos ad salutem adducat; deinde eos duplicet ac triplicet; ac posteà totum impleat orbem terrarum secundùm prophetiam illam: *Replebitur universa terra cognitione Domini, sicut aqua multa operiens maria.*

progrès, *mesurons* les divers espaces des tems.

Les Gentils reçoivent la foi, & une multitude d'Eglises se forment dans l'Empire Romain. Si le Christianisme dans la personne des premiers Juifs convertis étoit comme *une eau qui* à peine *mouille la cheville des pieds*, cette *eau* s'étoit bien augmentée, & elle *venoit jusqu'aux genoux*, dans l'acquisition des Nations.

Allons plus avant, & venons à une autre *mesure*. L'Eglise composée des Gentils est en butte aux persécutions. Les Empereurs veulent l'éteindre. Mais tout le contraire arrive. Le sang des Martyrs devient une féconde semence de Chrétiens. Les Edits les plus cruels se succédent, & cependant le culte du vrai Dieu prévaut. Toutes les villes sont pleines de fidéles serviteurs de Jesus-Christ. Ils sont dans les magistratures, dans les armées, dans les palais même des Empereurs. S'ils avoient voulu se révolter, ils auroient fait trembler ceux qui portoient le Diadême. S'ils s'étoient retirés en quelqu'autre partie du monde, les Païens auroient été épouvantés d'une si grande désertion, & du silence des affaires. Ainsi par-

Tert. Apol. c. 37.

loit Tertullien au commencement du troiſiéme ſiécle. (*a*) La Religion chrétienne avoit pris alors un merveilleux accroiſſement. C'étoit un fleuve *qui venoit juſqu'aux reins.*

Encore une nouvelle *meſure*, & nous arrivons au tems de la converſion des Empereurs. Alors les peuples courent en foule dans le ſein de l'Egliſe. Les Temples ſont abattus. Les loix publiques ſont pour les Chrétiens, & l'idolatrie confuſe céde la place à la foi, qui fait paſſer la plénitude des Nations dans la dignité des enfans d'Abraham. Voila le fleuve dans ſa plus grande force. On *ne peut plus le paſſer à gué*, tant il eſt vaſte & profond. Quel amas d'eaux! Quelle prodigieuſe différence entre ce dernier état, & le premier!

Venons au ſecond ſens, qui eſt donné par (*b*) S. Jérôme, & S. Grégoire. (*c*) Ici l'on conſidére les progrès des dons de Dieu dans les Juſtes. La Sageſſe divine en ſe communiquant commence d'abord par ſanctifier nos démarches. C'eſt une eau qui

(*a*) l'*Apologie* d'où ceci eſt tiré, eſt à peu près de l'an 201.

(*b*) In c. xlvij. Ezech. p. 1054. & 1055.

(*c*) L. xxij. Mor. in c. 31. Job. c. 14.

lave & sanctifie les pieds. *Aquam usque ad talos venire*, [dit S. Grégoire] *est jam nos per acceptam sapientiam desideratæ rectitudinis vestigia tenere.* Ensuite cette sagesse s'augmente, en nous affermissant dans la pratique du bien. Elle nous empêche d'avoir les genoux tremblans & foibles, comme
Hebr. x. 12. ceux à qui l'Apôtre disoit, *soluta genua erigite.* Ainsi l'eau spirituelle monte & devient plus forte. *Aqua ad genua pervenit, cùm nos percepta sapientia perfectè ad boni operis rectitudinem stringit.* Le progrès est encore plus grand quand l'ineffable douceur de la grace éteint même les delectations charnelles, & l'ardeur de la concupiscence. Alors ne semble-t-il pas que les eaux salutaires environnent les reins? *Aqua ad renes venit, cùm dulcedo sapientiæ, etiam incentiva carnis interimit, ut ea, quæ urere mentem poterant, delectationis incendia frigescant.* Reste le dernier période où puisse arriver le Chrétien dans cette vie, & qui n'est parfait que dans l'éternité. C'est une contemplation où l'ame ravie en Dieu se perd dans la vûe & le goût de ses divines perfections, éprouvant combien le Seigneur est pour ses Saints un torrent de délices, dont on

ne peut mesurer la profondeur. *Perceptâ perfectione operis, ad contemplationem venitur; in quâ.... mens quasi tangit aquam torrentis, quam pertransire non valet; quia & intuetur speculando quod libeat; & tamen hoc ipsum perfecte non valet intueri quod libet.* On touche l'eau du fleuve sans pouvoir passer à l'autre bord, tant le fond en est inaccessible.

Revenons au sens donné par Théodoret. Il est vrai que la grace de l'Evangile a inondé le monde dans la vocation des Gentils; mais elle n'a pas encore converti tous les peuples qui sont demeurés enveloppés dans les ténébres de l'idolatrie, ou assujettis aux erreurs d'un faux culte. Toutes les Nations de la terre sont promises à Jesus-Christ; & cependant nous ne les voyons pas toutes soumises à ses loix. D'ailleurs l'Eglise a fait des pertes immenses du côté de son étendue extérieure. Elle en a fait encore de terribles dans l'intérieur de sa communion, par l'accroissement des scandales. Les pécheurs se sont multipliés. Les Justes sont devenus rares. Ainsi *le fleuve qui réjouissoit la Cité de Dieu* s'est resserré par degrés, comme il s'étoit augmenté par degrés. L'eau

coule néanmoins du Sanctuaire du Seigneur, & les promesses nous assûrent qu'elle ne tarira jamais. Mais lorsque la charité se réfroidit, cette eau est réduite à un foible ruisseau. Notre consolation est que l'Eglise sera renouvellée dans sa vieillesse. Le petit nombre des vrais fidéles s'augmentera dans les momens, & par les moyens marqués dans les conseils de Dieu. Une Esther bien aimée, deviendra un grand fleuve, & se répandra comme d'abondantes eaux, après avoir été une source très-petite. *Par-*
Esth. x. 6. *vus fons qui crevit in fluvium.... & in aquas plurimas redundavit, Esther est.*
La prophétie d'Isaïe [Chapitre LIX.
Rom. xj. 26. verset 19.] que S. Paul entend de la future conversion des Juifs, s'accomplira enfin. *Il viendra un Redempteur à Sion, & à ceux de Jacob qui aban-*
If. lix. 19. 20. 21. *donneront l'iniquité.* Et alors *le Seigneur viendra comme un fleuve impétueux, dont le souffle divin agite les eaux.* L'Esprit de Dieu passera d'une race à l'autre, *des Peres aux enfans*; & ensuite, *des enfans à leurs enfans*, *depuis le tems jusqu'à l'éternité.* Voilà le cours majestueux du fleuve qu'Ezéchiel voit en mystère, & qui ira en augmentant, & changeant toute la

face du monde. Car *si la perte des* Rom. xj.
Juifs a été la richesse des Gentils, com- 12.
bien leur plénitude enrichira-t-elle davantage l'Univers? La terre sera donc remplie de la connoissance du Seigneur, comme la mer l'est des eaux dont elle est couverte. Les prophéties déja accom- *Is.* xj. 9.
plies le feront encore, pour manifester la fécondité de la parole de Dieu, & l'étendue de ses desseins. Visitez de nouveau le monde, Seigneur; que votre fleuve, plein de *Ps.* lxiv.
ses eaux, inonde les sillons, & tom- 10. 11. 5.
be dans les vallées. Nous serons 12. 14.
rassasiés des biens de votre maison, des biens qui découlent de votre saint Temple. Vous remplirez de vos dons le cercle de l'année. Les champs seront couverts de froment, & l'on entendra de tous côtés retentir vos louanges.

Le Pseaume d'où je tire ces paroles réunit l'image de la fertilité des terres avec celle des eaux qui les abreuvent. Nous verrons la même fécondité décrite dans Ezéchiel, quoique sous des couleurs un peu différentes.

7. *Cumque me convertissem, ecce in ripa tor-*	7. M'étant ainsi tourné, j'apperçus une très-grande

rentis, ligna multa nimis ex utraque parte.

quantité d'arbres sur le bord du torrent, des deux côtés.

8. *Et ait ad me: Aquæ istæ quæ egrediuntur ad * tumulos sabuli orientalis, & descendunt ad plana † deserti, intrabunt mare, ¶ & exibunt, & sanabuntur aquæ.*

8. Et il me dit: Ces eaux qui sortent vers des monceaux de sable à l'orient, & qui descendent dans la plaine du désert, entreront dans la mer, & en sortiront, & les eaux de la mer seront guéries.

* *HAGVELILAH*, *limes*, *confinium*. Il s'agit de l'extrémité du pays du côté de l'orient. *Terminus orientalis*.

† *Plana deserti* nous paroît bien rendre le sens de *ARABAH*, qui signifie une *plaine* & un *désert*. Voyez Jérémie, L. 18, où il se prend pour un désert, & Josué iv. 13. & xviij. 18. où il signifie une plaine, une plate campagne, en particulier celle de Jéricho.

¶ *Et exibunt*. Hebr. *Ad mare educentur*.

Traduisez ainsi le verset 8. selon l'Hébreu.

Aquæ istæ egrediuntur ad terminum orientalem, & descendunt ad plana deserti, & intrabunt mare,

Ces eaux sortent vers l'extrémité orientale du pays. Elles descendent vers la plaine du désert, & elles entreront

ad mare educentur, & sanabuntur aquæ.

dans la mer. Elles s'y jetteront, & les eaux seront gueries.

Le cours du fleuve doit aller jusqu'à l'extrémité de la terre promise, vers le Jourdain, qui est à l'orient. Ainsi les eaux descendent de la montagne du Temple, dans les plaines arides qui sont près de Jéricho, (*a*) afin d'entrer dans la mer morte. C'est dans cette mer qu'elles vont se jetter, afin d'en guérir les eaux, & de leur ôter cette mortelle acrimonie qui les rend si contraires aux hommes & aux poissons, selon le témoignage des anciens Auteurs. (*b*)

(*a*) *Jéricho* étoit proche de la mer Morte & des campagnes désertes. *Jer.* lij. 8.

(*b*) Voyez *Josephe*, *Guerre des Juifs*. L. 4. c. 27. n. 339. *Tacite*, L. 5. *Pline*, *S. Jérôme sur ces versets d'Ezéchiel.*

9. *Et omnis anima vivens * quæ serpit, quo-*

9. Et tout animal vivant qui rampe, vivra par-tout où

* *SCHERETS* au Chap. I. de la Gen. vers. 20. signifie les poissons *qui rampent*, c'est-à-dire, qui se remuent dans les eaux. Ici *SCHARATS* se prend dans le même sens, pour le mouvement des poissons. Car ce qui précéde & ce qui suit, détermine à ce sens, & paroît exclure l'idée d'animaux *qui rampent* sur la terre.

cumque venerit torrens, vivet. Et erunt pisces multi satis, postquam venerint illuc aquæ istæ, & sanabuntur, & vivent omnia ad quæ venerit torrens.	viendra le torrent: & il y aura une grande quantité de poissons où ces eaux viendront se rendre, & tout ce qui sera abreuvé de l'eau de ce torrent, sera guéri, & vivra.

Tous les poissons qui sont dans la mer de Sodome *seront guéris.* Ils se multiplieront même, & rempliront cette mer auparavant sterile & meurtriére. Tout sera rétabli, tout aura la vie dans les lieux où les eaux de la maison du Seigneur viendront.

Guerre des Juifs. L. iv. ch. 27. n. 336. 339. & 340.

Josephe nous assure que l'eau du Lac Asphaltite, [c'est la mer Morte,] est salée, & qu'il ne s'y trouve point de poissons; qu'elle pousse en divers endroits des masses de bithume, qui nageant sur l'eau sont recueillies par les habitans du pays pour servir d'enduit aux vaisseaux. Le même Historien ajoûte que la terre de Sodome voisine de ce lac, ne conserve plus que l'image affreuse de l'embrasement de cette ville; qu'on voyoit encore de son tems quelques restes des cinq villes abominables,

ıbles, & que les fruits qui
du milieu de ces cendres pa-
bons à manger, mais que dès
s touche, ils se réduisent en
e. (*a*) Joignez ici le témoigna-
acite.

:ôme confirme encore ce que
dit de cette mer. L'amertume
:aux étoit telle, au tems du
eur, qu'on n'y voyoit aucun
vivant, pas même de petits
:aux, ni les reptiles les plus
bles. Si le Jourdain dans sa
:raînoit dans ce lac quelques
;, ils y mouroient sur le champ,
du lac étant grasse, bitumi-
& embarrassée de matiéres pé-
poussoit sur sa surface ces
; morts.

Sur ce ch. xlvij. d'Ez. T. 3. p. 1056. & sur Joël. ch. 2. p. 1354.

:erveille annoncée par Ezéchiel
donc en ce que des eaux très-
ses sont guéries par les eaux
liques. *Mirum in modum aquis licis aquæ sanantur mortuæ*, dit
ne.

; reviendrons sur cette para-

(*a*) ...e, L. 5. hist. Nam cuncta sponte edita, aut, sive herbâ tenus, aut flore, seu solitam adolevere, atra & inania, velut in cine-:unt.

bole. Mais il faut auparavant continuer la lecture de la prophétie.

10. *Et ſtabunt ſuper illas piſcatores. Ab Engaddi uſque ad Engallim ſiccatio ſagenarum erit. Plurimæ ſpecies erunt piſcium ejus, ſicut piſces maris magni, multitudinis nimiæ.*

10. Les pêcheurs ſe tiendront ſur ces eaux. Depuis Engaddi juſqu'à Engallim on ſechera des filets ; il y aura beaucoup de poiſſons, de différentes eſpeces, & en grande abondance, comme il y en a dans la grande mer.

La mer morte étant changée par les eaux vivifiantes, les pêcheurs y accourront. On y trouvera des poiſſons de toute eſpéce. On tendra des filets ſur ſes bords, depuis une extrémité juſqu'à l'autre, *depuis Engaddi juſqu'à Engallim*.

Nous ne connoiſſons *Engallim* que par cet endroit de l'Ecriture. S. Jérôme dit que ce lieu étoit au commencement du lac Aſphaltite, dans l'endroit où le Jourdain y introduit ſes eaux, c'eſt-à-dire, au ſeptentrion. Au lieu qu'*Engaddi* étoit à l'extrémité oppoſée, où finit le lac, c'eſt-à-dire,

au midi. *Engallim in principio est maris mortui, ubi Jordanis ingreditur. Engaddi verò ubi finitur atque consumitur.* (a) *S. Hier. hic. p. 1056.*

(a) Voyez encore le Livre de ce S. Docteur, *De loc. hebr.* T. 2. p. 438. Il ne faudroit donc pas placer *Engaddi* vers le milieu de la mer morte au bord occidental, comme le font plusieurs cartes de la Terre sainte. Celle qu'a donné Dom Martianay dans son Edition de S. Jérôme, Tome 2. auroit dû au moins s'écarter en ce point des autres cartes, puisqu'elle étoit dressée sur les ouvrages de ce Pere, & pour montrer l'état où étoit la Palestine vers le troisiéme & quatriéme siécle, comme il le dit lui-même dans la petite Préface mise à la tête de cette Carte, T. 2. p. 496. L'Ecriture nous parle d'*Engaddi*; mais en nous apprenant simplement que cette ville appartenoit à la tribu de Juda, [*Jos.* xv. 62.] qu'elle étoit auprès d'un désert plein de hauteurs inaccessibles, & que David fuyant Saül, se réfugia sur ces roches escarpées. [1. *Rois.* xxiv. 1. 2.]

11. * *In littoribus autem ejus, & in † palustribus, non sanabuntur, ¶ quia in salinas dabuntur.*

11. Mais dans ses rivages, & dans les marais qu'elle forme, les eaux ne seront point guéries, parce qu'elle seront destinées pour les salines.

* BITSOTAV. *In his quæ egrediuntur.* [nempe ripas] comme le remarque saint Jérôme. Jatsah, *exivit*, *processit*. D'où vient *TSEHET*. Il s'agit des eaux qui sont hors de l'enceinte de la mer guerie, & qui forment une eau croupissante & des marais.

† GUEBAHAV. *Lacunæ*, *paludes*, *fossæ*.

¶ *Quia*, deest in hebr.

Traduisez selon l'Hébreu.

11. *In his quæ egrediuntur [ripas,] & in paludibus, non sanabuntur [aquæ.] In salem dabuntur.*

11. A l'égard des eaux qui sortent [des bords de cette mer,] & qui forment des marais, elles ne seront point guéries, mais laissées dans leur salure.

Le Prophéte marque la destinée des eaux qui sont hors de l'enceinte où coule le fleuve qui porte par-tout la santé. Ces eaux séparées formeront des marécages, qui conserveront l'amertume & le sel qu'avoit la mer morte avant qu'elle fût adoucie. L'Ecriture en parlant de cette mer, la désigne par la qualité de mer salée.
Num. xxxiv. 3. 12. *Mare salsissimum. Lingua maris sal-*
Josue xv. *sissimi.* Dom Calmet sur ce verset 11.
2. xviij. 19. convient *qu'il ne fut jamais accompli à la lettre.* Dès le commencement du Chapitre, il refute l'imagination de ceux qui prétendent trouver un accomplissement charnel de cette prophétie.

12. *Et super torrentem orietur in ripis ejus, ex utraque parte,*

12. Il s'élevera aussi sur les bords, & aux deux côtés du torrent, toutes

omne lignum pomiferum. Non defluet folium ex eo, & non deficiet fructus ejus. Per singulos menses afferet primitiva; quia aquæ ejus de sanctuario egredientur. Et erunt fructus ejus in cibum, & folia ejus ad medicinam.	ſortes d'arbres fruitiers. Leurs feuilles ne tomberont point, & ils ne manqueront jamais de fruits. Ils en porteront de nouveaux tous les mois, parce que les eaux du torrent ſeront ſorties du ſanctuaire. Leurs fruits ſerviront pour nourrir *les peuples*, & leurs feuilles pour les guérir.

Ezéchiel, dès le verſet 7. avoit parlé des arbres qui naiſſoient aux deux côtés du fleuve. Maintenant il reprend ce ſymbole & l'étend.

Ces arbres ont des qualités merveilleuſes. Ils ſont toujours verds & toujours chargés de fruits. *Leurs feuilles* ſont d'excellens remédes, & comme elles ne tombent jamais, elles préſentent en toute ſaiſon des reſſources aux malades. Tout cela eſt l'effet des *eaux qui ſortent du Sanctuaire*. Les campagnes au milieu deſquelles paſſeront ces eaux, ſeront changées en jardins. Le terrain autrefois maudit

& brûlé de Sodome, produira des arbres semblables à l'arbre de vie du Paradis terrestre, destiné à préserver l'homme des maladies & de la mort. Ceux-ci par *leurs feuilles* rétabliront la santé dans ceux même qui l'auront perdue.

Il étoit nécessaire de voir toute la suite de ces mystérieuses images. Tâchons maintenant d'en pénétrer le sens.

Les *eaux du Sanctuaire* changent la face des lieux où elles prennent leur cours. *La terre & la mer* se sentent de leurs salutaires influences. Qu'est-ce que cette *terre* & cette *mer*, sinon les hommes même, considérés sous divers rapports?

Un grand amas d'eaux est propre à représenter une multitude de peuples. *Aquæ multæ sunt populi.* Des eaux salées & améres, qui ne peuvent souffrir rien de vivant dans leur sein, sont la figure du siécle, dont les passions injustes sont ennemies de la piété, & ne cherchent qu'à l'étouffer par-tout où elle se trouve. *Mare in figurâ dicitur sæculum hoc, salsitate amarum, & procellis turbulentum.*

S. Aug. sur le Ps. lxiv. n. 9.

C'est néanmoins vers cette *mer*, que les eaux pures de la maison de

Dieu prennent leur cours. Car les miséricordes du Seigneur ſont infinies. Il eſt digne des eaux ſaintes de porter le ſalut à ceux qui en ſont éloignés, & de triompher des peuples les plus oppoſés à la juſtice. Peut-on diſputer à la grace ſa ſouveraine efficacité, quand elle guérit des Nations pénétrées d'iniquité & de malédiction, quand elle change des hommes ſteriles pour tout bien, furieux & violens pour le mal, en des Juſtes doux, humbles, feconds en vertus & en mérites? *Les eaux*, dit le Prophéte, *entreront dans la mer. Tout animal vivra par-tout où viendra le torrent.* Il revient encore à cet objet, & y inſiſte. *Tout ce qui ſera abreuvé de l'eau de ce torrent, vivra.* Ce n'eſt point ici une eau foible, & ſurmontée dans ſon opération par la dure & amére qualité des eaux malades. *Tout* ce qui eſt arroſé des eaux vivantes reſſuſcite, & eſt guéri. *Tout* eſt changé. *Tout* prend des qualités nouvelles, & des inclinations nouvelles. La grace victorieuſe multiplie les Juſtes. L'on trouve une grande quantité de poiſſons, où il ne paroiſſoit auparavant aucun reptile. *Plurimæ ſpecies piſcium, multitudinis nimiæ.* Les Prédicateurs de l'Evangi-

Verſ. 8. & 9.

Verſ. 10.

le font des pêches abondantes & miraculeuses. Les hommes accourent volontairement dans les rets de la foi.
S. Aug. dans l'endroit ci-dess. *In mari capti per retia fidei, gaudeamus nos ibi natare intra retia.* D'un bout de la mer à l'autre, *depuis Engaddi jusqu'à Engallim on séche des filets.* On voit en tous lieux les travaux des Pasteurs, & les preuves de leurs fatigues & de leurs zéle. Malheur aux
Vers. 11. sociétés qui veulent *sortir des rives des eaux* guéries, & qui cherchent à former des conventicules à part. L'hérésie & le schisme ne produiront jamais que *des marais* bourbeux, où la cupidité & l'amertume qui lui est propre, perséverera jusqu'à la fin.

Vers. 7. & 12. Passons à l'autre partie de la parabole. Ce sont des campagnes arrosées, & couvertes d'arbres. Le peuple où la Sagesse prend racine est orné d'une multitude de Saints plus variés dans leurs dons, que les plantes les plus agréables & les plus utiles de la nature. Ces dons sont l'effet des eaux
Eccl. ch. xxiv. 40. 41. 43. selon le Grec. spirituelles. *J'ai fait couler de moi des fleuves*, dit cette Sagesse si libérale envers nous, *Je suis entrée dans le Paradis, comme l'écoulement d'une rivière, comme un canal qui conduit ses eaux.*

J'ai dit : J'arroserai les plantes de mon jardin. Mon canal est devenu un grand fleuve , & mon fleuve est devenu une mer.

N'est-ce pas là ce qu'Ezéchiel nous a montré ? L'on reconnoît ce qu'il a dit des accroissemens des eaux. La Sagesse fait germer par-tout la justice & la vérité. Elle répand dans ses Saints une séve , un goût intérieur pour la loi de Dieu , qui résiste aux rigueurs de l'hiver. *Les feuilles de ces* *Vers.* 12.
arbres ne tombent point. Ils ne manquent jamais de fruits. Ces hommes pleins de force peuvent communiquer aux autres la santé dont ils joüissent. Les malades peuvent se traîner auprès d'eux , & cueillir pour leur guérison des feuilles qui sont un puissant remède. *Erunt fructus in cibum , & folia ad medicinam.* On trouve la vie dans les conseils , les écrits , & les salutaires exemples de ces sages plantés de tous côtés pour le salut de l'Univers. *Multitudo sapientium sanitas est* *Sap.* vi. 26.
orbis terrarum.

Ces bénédictions sont grandes. Mais elles ne sont pas également pour tous les tems. On en a vû l'effet dans les beaux siécles de l'Eglise , & nous en esperons le retour un jour à venir.

Dans l'intervalle qui sépare la
périté ancienne d'avec celle que
attendons, les années malheu
se placent, & dévorent successiv
l'abondance dont on avoit joui.
alors le tems de méditer la triste
Joël, ch. j. & ij. ture que nous font les Prophét
campagnes abandonnées à des in
innombrables qui rongent & dé
Voyez le ch. ij. & iij. du même Joël. tout. Mais il est juste de se co
aussi par les promesses qui assu
la terre une fécondité aussi m
leuse que celle qui avoit précéd

13. *Hæc dicit Dominus Deus: Hic est terminus in quo possidebitis terram in duodecim tribubus Israël, quia Joseph duplicem funiculum habet.*	13. Voici c dit le Seigneur Ce sont ici le nes selon lesq vous posséder terre, & la gerez entre le ze tribus. C seph a pour l double partag

Le Prophéte va décrire l'ét
que doit avoir la terre promise
que les douze Tribus s'y étab
après le retour de la captivité.
Josue. xiv. 4. ayant le Seigneur pour son par
il n'y auroit eu que onze parts à
Mais la famille de Joseph ayant

branches (Ephraïm & Manassé,) il devoit toujours y avoir douze portions.

14. *Possidebitis autem eam singuli æque ut frater suus, super quam levavi manum meam ut darem Patribus vestris; & cadet vobis terra hæc in possessionem.*

14. Vous posséderez tous également, & chacun, autant que son frere, cette terre sur laquelle j'ai levé ma main, pour la donner à vos Peres, & c'est cette terre qui vous tombera en partage.

Vous posséderez tous également, &c. Cette égalité ne paroît point dans le partage fait sous Josué. Les Tribus *Josue xv.*
au contraire eurent un terrain plus ou *xvj. xvij. xviij. xix.*
moins grand, comme on le voit par le dénombrement des villes & bourgades assignées à chacune d'elles. Il est marqué en particulier des enfans de Joseph, qu'ils vinrent demander à Josué un plus grand espace que celui qui leur étoit échu, parce qu'ils étoient *un peuple très-nombreux*. Josué *xvij. 14-18.*
leur répondit, qu'ils n'avoient qu'à passer à la montagne, afin d'en couper les arbres & de la défricher, & qu'ensuite ils pourroient encore aller

plus loin, lorsqu'ils auroient extermi-
né les Chananéens.

Il n'en est pas de même dans le par-
tage décrit dans Ezéchiel. Tous les
lots de la terre d'Israël sont enti-
rement égaux, & la Loi qui l'o-
donne est expresse. Comment cet-
symmetrie & cette égalité ne sero-
elle pas mystérieuse? Seroit-il m-
me possible d'observer à la lettre
partage égal entre des familles tr-
inégales?

Voyez plus bas chap. xlviij.

15. *Hic est autem terminus terræ. Ad plagam septentrionalem, à mari magno, vià Hethalon, venientibus Sedada,*

16. *Emath, Berotha, Sabarim, quæ est inter terminum Damasci, & confinium Emath, domus Tichon, quæ est juxta terminum Auran.*

15. Or voici qu-
les sont les bor-
de cette terre. D-
côté du septentri-
depuis la gran-
mer, en venant p-
le chemin d'Hét-
lon à Sédada,

16. Il y a-
Emath, Beroth-
Sabarim, qui est
tre les confins
Damas & d'Ema-
Il y aura * la m-
son de Tichon,
est sur les con-
d'Auran.

* *Heb.* Le bourg de Tic-

17. *Et erit terminus à mari usque ad atrium Enon, terminus Damasci; & ab aquilone ad aquilonem, terminus Emath plaga septentrionalis.*

17. Les bornes seront depuis la mer jusqu'à * la cour d'Enon, la lisiére du pays de Damas. Et depuis un côté du septentrion jusqu'à l'autre, Emath sera la borne du côté de l'aquilon.

* *Hebr.* Le bourg d'Enon.

Ezéchiel marque les bornes de la terre promise. Ceux qui voudront voir ce que l'on peut dire sur la position des lieux marqués dans ces versets & les suivans, n'ont qu'à consulter la note que nous avons placée à la fin du volume.

18. *Porro plaga orientalis de medio Auran, & de medio Damasci, & de medio Galaad, & de medio terræ Israël; Jordanis disterminans * ad mare orientale.*

18. Ses bornes orientales se prendront du milieu d'Auran, du milieu de Damas, du milieu de Galaad, & du milieu de la terre d'Israël. Le Jourdain sera la borne jusqu'à la mer orien-

* *Al. Al.* usque ad.

Metiemini † etiam plagam orientalem.

tale : & vous mesurerez [*ainsi*] ces limites orientales.

† Hebr. *Metiemini & plagam orientalem.* Supple *ita.*

Les bornes orientales, en prenant au milieu des pays d'Auran, de Damas, de Galaad, & de la demi tribu de Manassé, viennent au Jourdain, jusqu'à la mer orientale, qui est la mer Morte. De ce côté-là, le Jourdain borne la terre promise, & aucune Tribu ne doit habiter au-de-là, quoiqu'on eût vû le contraire au tems de Moyse.

19. *Plaga autem australis meridiana à Thamar, usque ad aquas contradictionis Cadès ; & torrens, usque ad mare magnum. Et hæc est plaga ad meridiem australis.*

19. Les limites méridionales se prendront depuis Thamar, jusqu'aux eaux de contradiction de Cadès. Le torrent [*servira aussi de limite*] jusqu'à la grande mer. Telles sont les bornes du côté du midi.

20. *Et plaga maris, mare magnum à confinio, per directum, do-*

20. Les limites du côté de la mer, seront la grande mer, à prendre en

nec venias Emath. Hæc est plaga maris.

droite ligne depuis un bout, jusqu'à ce qu'on vienne à Emath. Ce seront là les bornes du côté de la mer.

La grande mer, que nous appellons Méditerranée sert donc de limite du côté de l'occident, en prenant d'un bout à l'autre, c'est-à-dire, depuis le torrent d'Egypte, dont il vient d'être parlé ℣. 19. jusqu'à Emath qui est l'autre extrémité au septentrion ℣. 17. Ces paroles *jusqu'à Emath* doivent s'entendre comme s'il y avoit jusques vis-à-vis d'Emath. Car Emath n'étoit pas au bord de la mer.

21. *Et dividetis terram istam vobis, per tribus Israël.*

21. Vous partagerez entre vous cette terre, selon les tribus d'Israël.

22. *Et mittetis eam in hæreditatem vobis, & advenis qui accesserint ad vos, qui genuerint filios in medio vestrûm. Et erunt vobis sicut indigenæ inter fi-*

22. Et vous la prendrez pour votre héritage, conjointement avec les étrangers qui se joindront à vous, & qui auront des enfans au milieu de vous. Car vous les regar-

lios Israël. Vobiscum divident possessionem in medio tribuum Israël.

derez comme s'ils étoient naturels du pays, [*& ils vivront ainsi*] au milieu des enfans d'Israël. Ils partageront avec vous la terre que vous devez posséder, [*& auront leur part*] au milieu des tribus d'Israël.

23. *In tribu autem quacumque fuerit advena, ibi dabitis possessionem illi, ait Dominus.*

23. Et dans quelque tribu que se trouve un étranger, vous lui donnerez là son partage, dit le Seigneur Dieu.

La description des limites de la Terre Sainte, aussi-bien que le partage qui en doit être fait aux Tribus, ne se borne pas au sens Judaïque que la lettre présente. Connoître la position d'une ville, où d'un bourg, le cours d'une riviére, où d'un torrent, l'étendue d'une province, n'est en soi-même rien de plus que ce que fait un Géographe. Or l'Esprit qui anime les Prophétes a sans doute un autre objet que le simple exposé d'une carte de géographie.

Nous avons déja observé sur le verset 14. que l'ordre de posséder égale-

ment la terre, *chacun en ayant autant* *Verf.* 14.
que son frere, ne peut, dans le sens
grossier, s'accorder avec le bien public, qui exige nécessairement que des familles inégales pour le nombre, possédent un terrain plus ou moins étendu.

On est encore surpris de voir tout *Verf.* 18.
espace au de-la du Jourdain, refusé aux Tribus, quoique Moyse eût accordé le pays de Galaad & de Basan *Num.* xxxij.
au de là de ce fleuve, à ceux de Ruben & de Gad qui demanderent à s'y établir, aussi-bien qu'à la demi Tribu de Manassé. Si le vrai sens d'Ezéchiel est celui qui regarde une terre charnelle, les Tribus perdent dans leur rétablissement, au lieu d'y gagner, puisqu'elles occupent un pays plus resserré qu'autrefois, & renfermé entre le Jourdain & la grande mer.

Pour rendre encore leur habitation plus étroite, elles sont obligées de donner aux étrangers leur part, *comme s'ils étoient naturels du pays*, & in- *Verf.* 22.
corporés à Israël. Cet ordre est nou- *&* 23.
veau, sur-tout si on le considére dans une aussi grande généralité. Les Israélites devoient, selon la Loi, avoir de la bonté pour l'étranger; l'associer même, quand il le vouloit, à la Re-

ligion; vivre avec lui selon l'équ
la justice. Moyse le recommand
pressément en plusieurs endroits
je ne trouve nulle part que le p
de la terre promise doive être f
tre les enfans d'Israël & les étra
& cela de tous côtés, & dan
les lots assignés à chaque
Quand les Gabaonites eurent
Jos. ix. 21. 27. Josué, & les Chefs de l'armé
artifice, ils furent condamnés
per du bois, & à porter de l'ea
le service du Tabernacle & d
ple. Mais ils ne furent point
vés *comme naturels du pays*. C
au contraire les dévouoit à l'a
me, & leurs villes furent po
par les Israëlites, comme un d
qui appartenoit en propre au
de Dieu. C'est donc une ordo
singulière dans Ezéchiel, qu
communication faite aux étran
la terre promise aux Patriarch
ne voit point que la chose ait é
cutée au retour des Captifs sou
babel & Esdras.

Enfin il est très-remarquable
nouvelle distribution de la ter
mise, en ne s'étendant point a
du Jourdain, ne laisse rien de
côté, [qui est celui de la m

ins, ni aux Tyriens; quoi-
ıon eût donné au roi de Tyr
ı nombre de villes, en re-
des secours qu'il avoit four-
: bâtiment du Temple. Tout
ié aux douze Tribus, quant
ι) essentiel de l'héritage pro-
aucun retranchement, mais
addition. Quand les enfans
ı & de Gad vinrent deman-
yse la permission de s'établir
campagnes de Galaad, ils
en cela leur goût particulier
terres si propres à l'entretien
eaux. Mais d'ailleurs ils sen- *Num.* xxxij.
x-même qu'ils s'écartoient 1. &c.
naturel, & qu'ils avoient
'une exception particuliére
accordât ce qu'ils souhait-
ussi Moyse résista-t-il d'abord
nande, craignant qu'elle ne
ıstacle à la conquête de l'hé-
ers lequel Israël devoit ten-

e rétablissement annoncé par

: entendre avec quelque modification la
:e à Abraham des pays qui s'étendoient
ıhrâte. [*Gen.* xv. 18.] Ces peuples de-
nent être tributaires, comme ils le fu-
lomon. [2. *Par.* ix. 26.] L'accomplis-
promesse en est le plus certain commen-
pour le pays de Chanaan, c'étoit là pro-
etre promise. Voyez Ps. civ. 11.

ram singuli æque ut frater suus.

Il n'y aura point de différence entre le Juif & le Gentil, comme il n'y en a point eu à la premiére prédication de l'Evangile dans le monde. Les Juifs convertis recevront avec joie les peuples qui voudront s'unir à eux dans leur rétablissement. Ils admettront *les*
Vers. 22. & 23. *étrangers, comme s'ils étoient les habitans naturels* de la terre promise, & *leur donneront leur part au milieu des tribus*
Rom. x. 12. *d'Israël.* Car en Jesus-Christ il n'y a ni circoncis, ni incirconcis : le même Seigneur l'étant de tous, & étant également riche envers tous ceux qui l'invoquent.

CHAPITRE XLVIII.

1. *Et hæc nomina tribuum, à finibus aquilonis, juxta viam Ethalon, pergentibus Emath: * atrium Enan, terminus*

1. Et voici les tribus *selon qu'elles seront partagées* depuis l'extrémité du nord, le long du chemin d'Ethalon, lorsque l'on va à Emath. La Cour

* *CATSAR HENAN. Villa Enan.* Comme on l'a vû au Chap. précédent, ℣. 17.

ſci ad aqui-	d'Enan ſera la borne
juxta viam	du côté de Damas
h. Et erit	vers l'aquilon, le
ga † orien-	long du chemin d'E-
nare. Dan	math; & la région
	orientale & la mer
	borneront la por-
	tion de Dan.

tus, Limes. PHEAT.

traduis ainſi le texte original de erſet.

hæc nomi-	Et voici les noms
ibuum à fini-	des tribus [*ſelon*
aquilonis,	*qu'elles ſeront parta-*
a viam Etha-	*gées*] du côté du
pergentibus	nord, le long du
th, [&]	chemin d'Ethalon,
m Enan,	lorſque l'on va à
e eſt] termi-	Emath, [& au]
Damaſci, ad	bourg d'Enan, qui
ilonem, juxta	eſt ſur les confins de
th. Et erunt	Damas à l'Aquilon,
nes, oriens,	près d'Emath : &
e, Dan una.	l'orient & la mer
	ſerviront [*de ce cô-*
	té-là] de limites à
	la portion de Dan.

Ezéchiel reprend la deſcription des ites de la terre promiſe, du côté

ſeptentrional, parce qu'il commence de ce côté-là le partage des Tribus. *Dan* aura donc ſa portion le long de la liſiére du nord, en cotoyant les villes & les chemins ici marqués. Et cette portion ſe terminera d'un côté *à l'orient* de la Judée, & de l'autre *à la mer* Méditerranée.

2. *Et * ſuper terminum Dan, à † plaga orientali, uſque ad plagam maris, Aſer una.*

2. Proche les bornes de Dan, Aſer aura ſon partage, depuis la région orientale, juſqu'à celle de la mer.

* *Al. Iuxta.*
† *A limite.* Traduiſez de même les verſets ſuivans.

3. *Et ſuper terminum Aſer, à plaga orientali, uſque ad plagam maris, Nephtali una.*

3. Proche les bornes d'Aſer, Nephtali aura ſon partage; depuis la région orientale, juſqu'à celle de la mer.

4. *Et ſuper terminum Nephtali, à plaga orientali, uſque ad plagam maris, Manaſſe una.*

4. Proche les bornes de Nephtali, Manaſſé aura ſon partage, depuis la région orientale, juſqu'à celle de la mer.

5. *Et ſuper*

5. Proche les bornes

terminum Manasse, à plaga orientali, usque ad plagam maris, Ephraïm una.

nes de Manassé, Ephraïm aura son partage, depuis la région orientale, jusqu'à celle de la mer.

6. *Et super terminum Ephraïm, à plaga orientali, usque ad plagam maris, Ruben una.*

6. Proche les bornes d'Ephraïm, Ruben aura son partage, depuis la région orientale, jusqu'à celle de la mer.

7. *Et super terminum Ruben à plaga orientali, usque ad plagam maris, Juda una.*

7. Proche les bornes de Ruben, Juda aura son partage, depuis la région orientale, jusqu'à celle de la mer.

Voici un ordre nouveau dans l'arrangement des Tribus, & qui n'a rien de commun avec celui qui fut suivi sous Josué. Tout y est égal. Tout y est tiré au compas. Une Tribu vient se ranger à côté de l'autre, sans avoir plus de terrain que sa voisine. La proportion de la symmétrie paroît dans tout son éclat. On a averti plus d'une fois [dit D. Calmet, sur ces versets] que cette division ne fut point mise à exécution, & qu'elle étoit plutôt mystique & figurative, que réelle.

Avant de nous élever à ce sens mystérieux, il est nécessaire de discuter la lettre du texte. Nous prions le Lecteur de nous suivre dans ce travail, & de ne point s'en lasser. Nous tâcherons ensuite d'en recueillir le fruit. Il faut aussi avoir devant les yeux le plan * que nous avons fait dresser de la division de la terre promise selon cette prophétie d'Ezéchiel.

* Voyez à la fin de ce Volume.

8. *Et super terminum Juda à plaga orientali usque ad plagam maris, erunt primitiæ, quas separabitis, viginti quinque millibus latitudinis, & longitudinis, sicut singulæ partes à plaga orientali, usque ad plagam maris. Et erit sanctuarium in medio ejus.*

8. Proche les bornes de Juda, depuis la région orientale, jusqu'à celle de la mer, seront les prémices que vous séparerez, qui auront vingt-cinq mille *mesures* de largeur & de longueur, selon l'étendue qu'ont chacun des autres partages, depuis la région orientale jusqu'à celle de la mer. Et le sanctuaire sera au milieu de ce terrain.

Les prémices que vous séparerez. Ou plutôt, *l'oblation que vous offrirez.* Car le mot Hébreu signifie proprement

toute offrande, qui est élevée devant Dieu, & consacrée à sa divine Majesté. *Elevatio quam elevabitis.* Il s'agit du terrain qui devoit être consacré particuliérement au Seigneur, dans le partage de la terre promise. Voyez le verset 2. du Chapitre XLV. qui parle du même objet.

Voyez Exode xxv. 2. & xxx. 14.

Il se présente ici une assez grande difficulté. Le verset 8. paroît marquer nettement, que la portion du terrain consacré à Dieu étoit précisément égale à chacune des autres portions assignées aux différentes Tribus, en s'étendant *depuis le côté oriental, jusqu'au côté de la mer à l'occident*, sans laisser d'aucun de ces côtés aucun espace vuide. Or selon ce plan, on a de la peine à trouver le terrain qui doit être donné au Prince, & dont il sera parlé plus bas verset 21. & 22. Il suffit de remarquer ici cette difficulté, nous y reviendrons ensuite.

9. * *Primitiæ quas * separabitis Domino; longitudo viginti quinque millibus; &*

9. Les prémices que vous séparerez pour le Seigneur, auront vingt-cinq mille mesures de

* Hebr. *Oblatio quam offeretis.* Traduisez toujours ainsi dans la suite.

latitudo decem millibus;	long ſur dix mille de large.

Le Prophéte n'exprime point préciſément quelle eſt la *meſure* dont il dit au verſet précédent, qu'il y en aura *vingt-cinq mille, tant en longueur, qu'en largeur*; & ici, qu'il doit y en avoir ſeulement *dix mille en largeur, ſur une longueur de vingt-cinq mille.* Pluſieurs Interprétes croyent qu'il s'agit de *coudées.* Nous ſerions portés à croire qu'il eſt queſtion de *cannes.* L'Ange qui parloit, avoit une *canne* à la main; & il y a preuve d'ailleurs que le mot de *canne* eſt ſous-entendu dans d'autres * dimenſions priſes en la préſence du Prophéte. Mais nous aimons mieux laiſſer dans l'incertitude ce que le S. Eſprit a voulu exprimer avec obſcurité. Peut-être veut-il nous avertir par cette obſcurité même, qu'il ne prétend pas donner le partage extérieur & ſenſible d'une terre ordinaire; mais annoncer en parabole un arrangement ſpirituel, par rapport auquel il eſt abſolument inutile de ſavoir la grandeur déterminée des *meſures* dont il parle.

* Voyez les *Obſervations générales* ci-deſſus, & la note à la fin du volume ſur le verſet 19. & ſuivans du Ch. xlij.

L'eſpace dont le verſet 9. fait mention, eſt un quarré long, au lieu que celui du verſet 8. eſt un quarré parfait. Ce quarré long eſt une premiére diviſion du *terrain de l'oblation*, ou *des prémices*. C'eſt une premiére part qui doit être donnée aux Prêtres, comme on le va voir au verſet ſuivant.

10. *Hæ autem erunt * primitiæ ſanctuarii, ſacerdotum. Ad aquilonem, longitudinis viginti quinque millia, & ad mare latitudinis decem millia ſed & ad orientem latitudinis decem millia, & ad meridiem longitudinis viginti quinque millia. Et erit ſanctuarium Domini in medio ejus.*

10. Or ces prémices du ſanctuaire seront [*Hebr.* Or cette oblation ſanctifiée ſera] pour les Prêtres. *Cet eſpace aura* ving-cinq mille meſures en longueur du côté de l'aquilon; dix mille meſures de largeur vers la mer; dix mille meſures de largeur à l'orient, & vingt-cinq mille meſures de long au midi. Et le ſanctuaire du Seigneur ſera au milieu.

* *Oblatio ſanctitatis, ſacerdotibus.* Hebr.

Ezéchiel avoit déja montré au Chapitre XLV. verſet 2. & 3. ce qui eſt

ici décrit. Il donne au terrain assigné aux Prêtres *vingt-cinq mille* mesures de long, sur *dix mille* de large ; & à la place qu'occupera le Temple dans ce même terrain, (*a*) *cinq cens* mesures *en quarré*, & *cinquante coudées* pour une premiére enceinte, ou cour extérieure. Or ce lieu, où doit être le Temple est au centre de l'espace assigné aux Prêtres. *Et in ipso* [loco], *erit Templum, sanctumque sanctorum*, est-il dit au verset 3. du Chapitre XLV. de même qu'ici, *Et erit Sanctuarium Domini in medio ejus.*

(*a*) XLV. 2. Hebr. *Et erit ex hac in sanctitatem, quingenti in quingentis, quadratum circum. Et quinquaginta cubitorum suburbanum* [erit] *ei, per circuitum.*

11. *Sacerdotibus sanctuarium* erit de filiis Sadoc, qui custodierunt ceremonias meas, & non erraverunt cùm errarent filii Israël, sicut er-*

11. Le sanctuaire [*Hebr.* le lieu sanctifié] sera pour les Prêtres enfans de Sadoc, qui ont gardé mes cérémonies, & ne se sont point égarés, lorsque les enfans d'Israël é-

* J'aimerois mieux traduire avec Arias Montanus, *Sanctificatio. MECOUDASCH.* Il s'agit du lieu sanctifié & donné aux Prêtres. Voyez le verset 4. du Chap. xlv.

& Levi-	toient dans l'égarement, comme les Lévites qui se sont *aussi* égarés.

:destination d'une portion du le l'oblation, en faveur des de la race de Sadoc, est de narquée au Chapitre XLV. . avec cette addition, que ce *u'ils auront leurs maisons.*

Et erunt tiæ de pri- rræ sanc- ctorum, terminum rum.	12. Et ils auront pour prémices au milieu des prémices de la terre, le Saint des Saints, proche le partage des Lévites.
. Et erit atum de e terræ, sanctita- uxta ter- Levita-	*Hebr.* Et ils auront pour partage ce lieu très-saint, cette oblation tirée de l'oblation de la terre, auprès du partage des Lévites.
Sed & similiter ues Sacer-, viginti millia inis, &	13. Les Lévites auront de même, proche le partage des Prêtres, vingt-cinq mille *mesures* de longueur, sur

latitudinis decem millia: Omnis longitudo viginti & quinque millium, & latitudo decem millium.

14. *Et non venundabunt ex eo, neque mutabunt, neque transferentur primitiæ terræ, quia sanctificatæ sunt Domino.*

dix mille de la[r] Toute la long[ueur] *de leur partage* de vingt-cinq m[ille] *mesures*, & la [lar]geur de dix mille.

14. Ils n'en pe[r]ront ni rien vend[re] ni rien changer. [Ces] prémices de la t[er]re ne seront p[oint] transférées à d'[au]tres, parce qu'el[les] sont consacrées [au] Seigneur.

Le partage des Lévites vient ap[rès] celui des Prêtres. Il occupe dans [le] terrain offert & consacré à Dieu, [un] espace de vingt-cinq mille mes[ures] de longueur, sur dix mille de [lar]geur.

Les mêmes dimensions de ce pa[rta]ge sont données au Chapitre X[LV] verset 5.

Il est défendu aux Lévites de aliener de leur portion, de même la loi de Moyse leur défendoit de vendre des champs qu'ils possédo[ient] attenant les villes qui leur avo[ient] été données. Voyez le Chap X[XV] du Lévitique, verset 33. Mais

que les Lévites possédoient 48.
dans toute l'étendue de la terre
ise, selon l'ordre que Dieu en
donné, maintenant les Lévites *Num. xxxv. 1-8.*
resserrés dans un terrain particu-
qui fait partie de celui qui est
ution offerte à Dieu, & consacrée
alement à son service.

. *Quinque autem quæ sunt, in latie per viquinque millprofana eurbis in haulum, & in bana. Et erit is in medio*

15. Les cinq mille *mesures* qui restent de largeur, sur les vingt-cinq mille, seront *censées* profanes pour les édifices de la ville & pour ses fauxbourgs; & la ville sera placée au milieu.

oici une troisiéme partie du quar- *l'oblation*. Les deux premiéres dins emportoient chacune un es- de *dix mille mesures de largeur*, *Vers. 10. & 13.* me nous l'avons vû. Il restoit encore sur cette *largeur cinq mille res*, puisque la largeur totale du ré étoit de *ving-cinq mille*. *Vers. 8.* Or ce in restant sur la largeur, est destiux *édifices & aux fauxbourgs de la*, *qui est placée au milieu*.

Il est donc certain que la nouvelle Cité est bâtie, non tout au tour du Temple, mais dans un lieu à part, & qui est différent du partage des Prêtres, & du terrain des Lévites qui est
Vers. 10. ailleurs. Or c'est dans le terrain des Prêtres que le Temple est placé. Rien n'est plus remarquable qu'un tel arrangement, qui s'éloigne beaucoup de l'ancienne disposition de Jérusalem & du Sanctuaire.

L'espace destiné à la ville est même appellé *profane*. Nouveau sujet de surprise. Sans doute, c'est par comparaison aux autres espaces destinés aux Prêtres & aux Lévites; au lieu que celui-ci est habité par les Laïques, qui de toutes les villes d'Israël, peuvent venir dans la capitale comme il est marqué au verset 6. du Chapitre XLV.

Nous voyons dans ce dernier texte, que le partage de la ville ayant *en largeur cinq mille mesures*, avoit *en longueur vingt cinq mille mesures*, selon toute l'étendue des autres partages.

Le Prophéte va décrire dans les versets suivans les mesures de la nouvelle Cité.

16. *Et hæ mensuræ* 16. Or voici quels

mensura ejus; ad plagam septentrionalem, quingenta & quatuor millia; & ad plagam meridianam, quingenta & quatuor millia; & ad plagam orientalem, quingenta & quatuor millia; & ad plagam occidentalem, quingenta & quatuor millia.

les seront ses mesures. Vers sa région septentrionale, elle aura quatre mille cinq cens mesures. Vers sa region méridionale, quatre mille cinq cens mesures. Vers sa région orientale, quatre mille cinq cens mesures. Vers sa région occidentale, quatre mille cinq cens mesures.

17. *Erunt autem suburbana civitatis ad aquilonem, ducenta quinquaginta; & ad meridiem ducenta quinquaginta; & ad orientem, ducenta quinquaginta; & ad mare, ducenta quinquaginta.*

17. Les fauxbourgs de la ville auront du côté du nord deux cens cinquante mesures; du côté du midi, deux cens cinquante mesures; du côté de l'orient, deux cens cinquante mesures; du côté de la mer, deux cens cinquante mesures.

Cette ville est donc parfaitement

quarrée, aussi-bien que ses fauxbourgs. Le Temple * l'est aussi. Toute la portion offerte à Dieu, parmi les parts des Tribus, est une autre quarré. La symmétrie est visiblement affectée dans ces images.

xlij. 20. xlv. 2.

Ci-dessus ỳ. 8.

18. *Quod autem reliquum fuerit in longitudine, secundùm * primitias sanctuarii, decem millia in orientem, & decem millia in occidentem, erunt † sicut primitiæ sanctuarii, & erunt fruges ejus in panes his qui serviunt civitati.*

18. Quant à ce qui restera sur la longueur, proche les * prémices du sanctuaire, savoir, dix mille mesures à l'orient, & dix mille mesures à l'occident, elles seront comme † les prémices du sanctuaire; & les fruits qu'on en retirera seront destinés pour nourrir ceux qui rendent service à la ville.

* Hebr. *E regione oblationis sanctitatis.*

† *Erit è regione oblationis sanctitatis.*

* *Hebr.* vis-à-vis, [*c'est-à-dire, d'une manière parallèle à*] l'espace de l'oblation sainte.

† *Hebr.* Cet endroit sera vis-à-vis, [*c'est-à-dire, parallèle à*] l'espace de l'oblation sainte.

Ce n'est qu'une répétition de ce qui a été dit au commencement de ce verset.

La ville occupant un terrain de quatre mille 500. mesures, & les fauxbourgs s'étendant au de-là, selon l'espace de 250. mesures, tant à l'orient, qu'à l'occident, cela formoit en tout une longueur de cinq mille mesures. Il reste donc dix mille mesures de chaque côté en longueur, pour atteindre à la longueur totale, qui est de 25. mille mesures, pour toute la terre affectée à la ville.

Or ces deux portions restantes, de dix mille mesures chacune, s'étendent d'une maniére paralléle au partage du Temple & des Prêtres ; & ce qui croît dans ces deux portions est destiné à nourrir ceux qui rendent service à la ville. Tel est le sens du verset 18.

19. *Servientes autem civitati, operabuntur ex omnibus tribubus Israël.*	19. Or ceux qui travailleront à rendre service à la ville, seront de toutes les tribus d'Israël.

Ainsi la ville est commune à tous ceux qui se consacreront à son service. Il n'importe de quelle Tribu l'on soit. Il suffit qu'on soit Israélite pour avoir droit d'y venir, & contribuer par son travail au bien commun de

cette Cité. Au Chap. XLV. verſ. 6. il eſt dit que le terrain qui ſera affecté à la ville, *ſera pour toute la maiſon d'Iſraël.*

20. Omnes primitiæ viginti quinque millium, per viginti quinque millia in quadrum, ſeparabuntur in primitias ſanctuarii, & in poſſeſſionem civitatis.

20. Toutes les prémices qui contiendront un quarré de vingt-cinq mille meſures, ſeront ſéparées pour être les prémices du ſanctuaire; & le partage de la ville.

Traduiſez ſelon le texte original.

Omnis oblatio quinque & viginti millium, in quinque & viginti millibus per quadrum, offeretis [in] oblationem ſanctuarii, [&] in poſſeſſionem civitatis.

Tout *le lieu* offert, & qui a vingt-cinq mille meſures d'une part, & de l'autre vingt-cinq mille meſures en quarré, vous l'offrirez pour être l'oblation du ſanctuaire, & le partage de la ville.

Ezéchiel revient à conſidérer dans le total, le terrain *offert* à Dieu. C'eſt, dit-il, un eſpace de vingt-cinq mille meſures en tout ſens, & il ſera offert [dans les deux partages des

Prêtres & des Lévites,] pour le service du Sanctuaire. Le reste sera le partage de la ville, [& des Laïques qui y demeureront.]

21. *Quod autem reliquum fuerit, Principis erit, ex omni parte primitiarum sanctuarii, & possessionis civitatis, è regione viginti quinque millium primitiarum, usque ad terminum orientalem; sed & ad mare è regione viginti quinque millium, usque ad terminum maris, similiter in partibus Principis erit; & erunt primitiæ sanctuarii, & sanctuarium templi, in medio ejus.*

21. Quant à ce qui restera, ce sera le partage du Prince, tout au tour des prémices du sanctuaire, & du partage de la ville, vis-à-vis les vingt-cinq mille *mesures* des prémices, jusqu'au bord oriental; & de même du côté de la mer, vis-à-vis des vingt-cinq mille mesures, jusqu'aux bornes de la mer, ce sera encore le partage du Prince. Et les prémices du sanctuaire, avec le lieu saint du Temple, seront placées au milieu.

Traduisez selon l'Hébreu.

21. *Quod autem reliquum fue-*

21. Quant à ce qui restera, ce sera

rit, Principis erit, hinc & inde oblationis sanctitatis, & possessionis civitatis, ad facies viginti quinque millium oblationis, usque ad terminum orientalem; & ad mare, super facies viginti quinque millium juxta terminum ad mare, ex adverso partium, Principis erit. Et erit oblatio sanctitatis, & sanctuarium domûs, in medio ejus.

le partage du Prince, de l'un & de l'autre côté du lieu de l'oblation sainte, & du partage de la ville, le long des vingt-cinq mille *mesures* du lieu de l'oblation, jusqu'au bord oriental. Et *de même* vers la mer, à côté des vingt-cinq mille mesures, le long du bord de la mer, vis-à-vis les autres partages, ce sera là le partage du Prince. Le lieu de l'oblation sainte, & le sanctuaire du Temple, se trouveront au milieu.

L'on voit ici la description du terrain donné au Prince. Il est distribué en deux parties *de l'un & l'autre côté* du quarré *de l'oblation*, tant *vers l'orient*; que *vers la mer* ou l'occident. Ces deux portions environnent *les vingt cinq mille mesures* du quarré appellé *l'oblation sainte*. Elles sont pla-

les *vis-à-vis* les différentes parts de
ette oblation ; enforte que le *lieu* le
lus facré *de cette oblation où est le Tem-*
le, fe trouve *au milieu* des deux par-
ges du Prince.

La même chofe eft répétée dans la
remiére partie du verfet 7. du Cha-
itre XLV.

Le voici felon le texte original.

Et Principi, inc & inde obla-onis fanctitatis, possessionis ci-itatis, ad facies blationis fancti-itis, & ad fa-ies possessionis rbis, ab angulo aris ad mare; ab angulo o-ientali, ad orien-tem.	[*On donnera un lieu*] au Prince de l'un & l'autre côté de l'oblation fainte, & du partage de la ville ; vis-à-vis *le terrain* de l'oblation fainte, & du partage de la ville ; en prenant d'un coin de la mer à l'autre ; & d'un coin de l'orient à l'autre.

On retrouve ici ce que nous avons
emarqué, de ces deux portions de
erre attribuées au Prince *de l'un &*
autre côté du quarré *de l'oblation.*
lais la maniére de les placer *à l'o-*
ient & vers la mer, eft dans ce verfet
lus clairement défignée. Car le Pro-
héte dit que c'eft en prenant *d'un*

coin de la mer à l'autre; c'eſt-à-dire, en meſurant *d'un point de la mer, à un autre point de la mer;* & de même à l'orient, en meſurant *d'un point oriental, juſqu'à un autre point oriental.*

Dans la ſuite de ce verſet 7. Ezéchiel paroît ajoûter deux autres liſiéres, qui embraſſent par deux autres faces, le quarré de l'oblation. Voici ſes paroles.

Et longitudo, è regione unius partium; à termino maris, ad terminum orientalem.	[Et la longueur *du partage du Prince*] ſera parallele à l'une des portions; [*en prenant*] du côté de la mer, juſqu'au côté de l'orient.

Revenons au Chapitre XLVIII.

22. *De poſſeſſione autem Levitarum, & de poſſeſſione civitatis in medio partium, Principis, erit inter terminum Juda, & inter terminum Benjamin, & ad Principem pertinebit.*	22. Or ce qu'il y aura du partage des Lévites, & du partage de la ville au milieu des *autres* partages, [*& qui ſera*] pour le Prince, ſera entre les limites de Juda, & les limites de Benjamin. Et cela ſera pour le Prince.

Traduisez selon le texte original.

22. *De possessione autem Levitarum, & de possessione civitatis in medio, quod Principis erit, inter terminum Juda & inter terminum Benjamin Principis erit.*

22. Or ce qui sera donné au Prince de la possession des Lévites, & de celle de la ville au milieu [*des possessions des tribus*,] sera assigné au Prince entre les limites de Juda & les limites de Benjamin.

Le Prophéte commence dans ce verset à indiquer la suite des places données aux autres Tribus, & il remarque que la portion attribuée au Prince sera entre Juda & Benjamin.

Mais avant de continuer la lecture des versets suivans, on demande si le terrain du Prince doit être placé au dehors de celui qui est appellé la terre des *Prémices* & de *l'oblation*; ou bien, si c'est au dedans même de cette *terre de l'oblation*, qu'est fixé le partage du Prince.

Ce qui porteroit à le mettre au dehors, c'est que les trois parties de ce terrain quarré sont exactement données aux *Prêtres*, aux *Lévites*, & aux Laïques *habitans de la ville*. Nous avons vû ces distributions dans les

versets précédens. Mais d'un autre côté, on a remarqué que le quarré des *Prémices*, ou de *l'oblation* est aussi étendu que chacun des lots assignés aux différentes Tribus. Voyez les versets 8. & 10. de ce Chapitre. Il faut donc renfermer dans ce quarré le terrain du Prince, puisqu'il n'y a plus d'espace vuide ni vers la mer, ni vers l'orient. Et dèslors comment comprendre que le Prince a pour partage, un terrain dont la destination est déja faite ?

Je ne vois de solution à cette difficulté, qu'en disant que les Prêtres, les Lévites, & les Laïques habitans de la nouvelle cité, doivent chacun dans leur lot donner au Prince sa portion, en lui laissant * *le restant* de leurs terres, eux étant partagés, ensorte que ce *reste*, forme une lisiére qui tourne tout au tour du quarré de *l'oblation*, au dedans de ce quarré. C'est ce qui paroît assez évidemment marqué au verset 22. où nous venons de lire que la part du Prince est tirée *des possessions des Lévites & de la ville.*

* *Vers.* 21. *Quod autem reliquum fuerit, Principis erit.*

Pour faciliter au Lecteur l'intelligence de tout ce qui vient d'être dit, nous le prions de nouveau d'avoir recours au plan de la division de la Terre pro-

mise, que nous avons placé à la fin de ce Volume.

23. *Et reliquis tribubus; à plaga orientali, usque ad plagam occidentalem, Benjamin una.*

23. Pour ce qui regarde les autres tribus, le partage de Benjamin sera depuis la région orientale, jusqu'à l'occidentale.

24. *Et contra terminum Benjamin, à plaga orientali usque ad plagam occidentalem Simeon una.*

24. Et proche le partage de Benjamin, Simeon aura son partage depuis la région orientale, jusqu'à l'occidentale.

25. *Et super terminum Simeonis, à plaga orientali, usque ad plagam occidentalem, Issachar una.*

25. Et proche les bornes de Simeon, Issachar aura son partage, depuis la région orientale, jusqu'à l'occidentale.

26. *Et super terminum Issachar, à plaga orientali usque ad plagam occidentalem, Zabulon una.*

26. Et proche les bornes d'Issachar, Zabulon aura son partage depuis la région orientale, jusqu'à l'occidentale.

27. *Et super*

27. Et proche les

terminum Zabulon, à plaga orientali, usque ad plagam maris Gad una.

bornes de Za
Gad aura so
ge, depuis la
orientale,
celle de la m

Tel est le partage des cinq T
qui restoient à placer, les sep
l'étant déja, & se trouvant a
du quarré des *Prémices* ou de
tion; au lieu que celles-ci
midi.

28. *Et * super terminum Gad, ad plagam austri in meridie, & erit finis de Thamar, usque ad aquas contradictionis Cades; † hæreditas ¶ contra mare magnum.*

28. Et au
confins de G
région qui es
di, seront les
de la terre,
Thamar ju
eaux de co
tion de Cadè
ritage [d'I
s'étendra ju
grande mer.

* *AL.* Juxta.
† *NACHAL. Torrens*, comme au
Chap. xlvij, dont ceci n'est qu'une répéti
¶ *Juxta. AL.*

Au lieu de ces mots, *l'hérita*
raël s'étendra jusqu'à la grand
il faut traduire selon l'Hébre
qu'au torrent qui est auprès de la
mer.

...hiel fixe les bornes de la terre ...e au midi, comme il les avoit ...ées au septentrion, dès le pre... ...erset de ce Chapitre. Voyez ch. xlvij. 19.

*Hæc est ...am * mit- ...sortem tri- Israël, & ...itiones ea- ...ait Domi- ...us.*	29. C'est là la terre que vous * distribuerez au sort aux tribus d'Israël, & tels seront leurs partages, dit le Seigneur Dieu.
... quam cadere ... hæreditatem.	* Que vous partagerez en héritage.
Et hi egres- ...itatis. A ...septentrio- quingentos ...tuor millia ...abis.	30. Et voici quelles seront les sorties de la ville. Vous mesurerez du côté du septentrion quatre mille cinq cens mesures.
Et portæ ...is ex nomi- tribuum Is- Portæ tres à ...trione. Por- ...uben una. Juda una. Levi una.	31. Et les portes de la ville prendront leurs noms des tribus d'Israël. Il y aura trois portes au septentrion; la porte de Ruben, la porte de Juda, & la porte de Lévi.

32. *Et ad plagam orientalem, quingentos & quatuor millia. Et portæ tres. Porta Joseph una; porta Benjamin una, & porta Dan una.*

32. Vous mes rerez de même : côté de l'orient q tre mille cinq ce mesures ; & il y a ra trois portes ; porte de Joseph, porte de Benjami & la porte de Da

33. *Et ad plagam meridianam, quingentos & quatuor millia metieris. Et portæ tres. Porta Simeonis una; porta Issachar una; porta Zabulon una.*

33. Vous mesu rez au côté du m quatre mille ci cens mesures ; & y aura trois porte la porte de Siméo la porte d'Issacha la porte de Zab lon.

34. *Et ad plagam occidentalem, quingentos & quatuor millia. Et portæ eorum tres. Porta Gad una. Porta Aser una. Porta Nepthali una.*

34. Vous mesu rez au côté de l'o cident quatre mi cinq cens mesure & il y aura tr portes ; la porte Gad, la porte d' ser, & la porte Nepthali.

Les *quatre mille cinq cens mesures*, pour les qu côtés de la ville, avoient déja été marquées au ve 16. Ici les trois portes pour chacun des côtés, s ajoutées.

Cette nouvelle Jérusalem, si par-
itement quarrée, & si symmetrisée
ins ses portes, n'a jamais paru dans
Judée; & cette prophétie, aussi-
en que l'arrangement des Tribus
escrit dans ce Chapitre, reclame
sfiblement un accomplissement à ve-
r & spirituel.

35. *Per circui-m, decem & 'fo. millia; & omen civitatis c illa die, Do-INUS IBI-EM.*	35. Son circuit sera de dix-huit mille mesures; & le nom de cette ville depuis ce jour-là sera, LE SEIGNEUR EST AVEC ELLE.

Cette magnifique promesse assure à
a ville sainte, une protection perpé-
uelle, & sans aucune interruption.
.a Jérusalem terrestre rebâtie après
a captivité, bien loin d'avoir tou-
ours eu *le Seigneur avec elle*, a au con-
raire rejetté son Seigneur, & en a
té abandonnée jusqu'à être détruite
le fond en comble. C'est manifeste-
nent de l'Eglise & de ses prérogatives
lont le Prophéte est occupé. C'est en
particulier de la bénédiction stable &
permanente qui reposera sur tout le
peuple Juif, que l'Esprit de Dieu veut
nous assurer. Ce peuple converti &

rassemblé de toutes les parties du
de formera une même cité ave
fidéles, auxquels Jesus-Christ a
mis une assistance qui durera ju
la consommation des siécles.

Puisque le sens caché dans la v
de ce Chapitre, se fait jour co
de lui-même dans les versets q
terminent, il faut joindre cette no
le preuve à toutes les autres qui
invitent à chercher ce sens.

Reprenons donc ce que nous a
lu, & considérons la totalité de l
rabole qui nous a été présentée,
de découvrir, s'il est possible,
partie des Mystères qui y sont
fermés.

I.

La premiére chose que je re
que, c'est que les XII. Tribus
toutes réunies, après leur di
sion, dans la terre que Dieu
promise par serment aux Patriar
Ézéchiel l'observe lui-même.
xlvij. 13. 14. *partagerez*, dit-il, *cette terre*, *l*
quelle j'ai levé ma main, dit le
gneur, *pour la donner à vos I*
vous la partagerez entre les 12. T
d'Israël. Ce n'est pas ici un rétal
ment imparfait, comme celui qu
vit la captivité de Babylone. C

plus grande époque du plus grand accomplissement des promesses. C'est l'exécution de cette ancienne parole faite à Abraham, *Toute cette terre que vous voyez, je vous la donnerai & à votre race, pour toujours.* Gen. xiij. 15. Et encore de cette autre parole adressée à David, *Je donnerai un lieu stable à mon peuple d'Israël; je l'y établirai, & il y demeurera, sans être à l'avenir agité de trouble; & les enfans d'iniquité ne l'humilieront plus, comme ils ont fait auparavant.* 2. Rois vij. 10.

On n'a point vû l'entier accomplissement de ces promesses dans un ordre temporel. La Judée au tems des Romains, est tombée dans une derniére désolation qui a enchéri sur toutes les précédentes, & dont nous savons qu'elle a irrévocablement renversé la Synagogue, & l'état de la Loi ancienne. Cependant la parole qui assure à l'universalité d'Israël l'immuable possession de la terre promise, aura certainement son effet, mais dans un sens spirituel, c'est-à-dire, en la maniére qui seule est vraîment digne de Dieu & de l'homme. Aussi l'esprit des Prophétes ne perdant point de vûe ces excellentes promesses, revient-il sans cesse à nous en montrer l'effet.

Ezéchiel, plus qu'un autre, entre dans le détail. Il partage la terre entre les 12. Tribus. Chacune a sa place déterminée. Le terrain destiné au Temple & aux Prêtres est fixé. Celui des Lévites l'est. Celui du peuple & de la ville l'est encore. Le Roi a son partage. Rien ne manque dans ce merveilleux arrangement. Mais que seront ces nouveaux citoyens de la terre de Chanaan ? Rappellons ce que nous en a dit le même Prophéte. Ce seront des Israélites fidéles, lavés de leurs péchés par l'eau pure qui sera répandue sur eux ; des Justes pleins d'un cœur nouveau & d'un esprit nouveau ; soumis à David leur Roi par une obéissance stable & permanente, possédant au milieu d'eux le Sanctuaire de la Religion qui ne leur sera plus enlevé ; enfin unis à Dieu & attachés à son service par une alliance qui ne finira jamais. *Pactum sempiternum erit eis.*

Voyez les Chap. précédens xxxvj. 24-26. *&* xxxvij. 24. *&c.*

Ces prédictions déja accomplies sur les Gentils, ne l'ont point encore été sur l'universalité du peuple Juif. Mais elles ne seront point privées de ce nouvel ordre d'accomplissement, par rapport auquel les oracles des Prophétes sont si souvent & si énergi-

uement dirigés. Nous voyons, par a grace de Dieu, cette gloire future les Juifs. Quand sera-ce qu'ils la veront eux mêmes dans ces consolantes rophéties ?

II.

Nous avons trouvé une symmétrie affectée dans la distribution du terrain donné aux Tribus; dans celui qui est offert à Dieu; dans la forme de la nouvelle ville; dans l'arrangement de ses portes, &c. Mais d'ailleurs il y a des inégalités & des dissemblances, placées, ce semble, à dessein au milieu d'un ordre si parfait.

Le quarré des *Prémices*, ou de *l'Oblation* n'est pas au milieu des Tribus. Nous aurions pensé qu'il auroit dû y avoir six Tribus d'un côté & six de l'autre. Mais il n'en est pas ainsi. Sept sont placées d'une part, & cinq d'autre part.

Le Temple n'est point dans le centre de la ville.

Cette ville à son tour est vers le bord méridional du quarré dont nous parlons.

L'œil du spectateur est surpris de ces espéces de déplacemens dans un plan dont les autres parties sont dans une correspondance si exacte. Mais l'ef-

du côté du nord & de l'orient, soit au couchant & au midi ? Enfin comment pouvoir arranger dans l'ordre marqué, des Tribus qui n'existent plus séparées, & qui se sont tellement confondues depuis leur longue dispersion, qu'il n'est plus possible de les discerner les unes des autres. Il est donc démontré que la prophétie d'Ezéchiel ne peut s'entendre qu● dans un sens spirituel & figuré, auquel le premier sens de la lettre sert de voile.

IV.

Il est aisé d'entendre ce que signifient ces quarrés si ressemblans, assignés à chaque Tribu, si l'on rappelle ce que nous avons remarqué sur le verset 14. du Chapitre XLVII.

Les différentes Tribus d'Israël ne seront autre chose, que les Eglises des Juifs. Or l'on verra dans ces diverses Eglises (étroitement réunies dans la Communion catholique,) ce que l'on a vû dans les Eglises des Gentils. Elles n'auront toutes qu'une même foi une même espérance, une même charité, quoique les degrés de justice de mérite soient très-variés. Elles n'auront que les mêmes Sacremens le même Sacrifice, la même Hyérarchie. Israël sera donc comme u

rande famille, dont les différentes ranches seront également bien par-
ıgées dans l'héritage spirituel. Les surpations, les plaintes, les procé-
és injustes ne troubleront point l'or-
ıre public. Chacun se tiendra dans la ›lace qui lui aura été donnée. L'on ıe cherchera plus à envahir le bien de ses freres. Une Eglise ne tentera pas d'étendre ses limites aux dépens d'une autre. Les grands siéges n'opprimeront point les petits. Les Pasteurs élevés aux plus hautes places n'enleveront pas aux Pasteurs inférieurs leur légitime puissance. Les rangs seront réglés. *Le Prince* lui-même, le chef de tout Israël, sera renfermé dans son propre appanage. *Il*
aura son partage dans la terre, mais x
avec l'ordre exprès *de ne plus piller le peuple à l'avenir*, & cette terrible voix du Prophéte retentira à ses oreilles :
Qu'il vous suffise, ô Princes d'Israël, 9.
d'avoir fait tant d'injustices. Cessez vos rapines & vos iniquités. Rendez justice & jugez comme vous le devez. Séparez vos terres d'avec celles de mon peuple, dit le Seigneur Dieu.

V.

L'oblation du terrain consacré à x
Dieu au milieu de la terre promise, 10.

est une protestation publique que la terre est au Seigneur, & que toutes les bénédictions qu'elle renferme sont des dons de sa puissante main. *Lorsque vous commencerez*, dit le Prophète, *à partager la terre entre vous, séparez-en l'oblation que vous devez présenter au Seigneur, la portion sainte* que vous devez lui consacrer. Les fidéles, en séparant de leurs biens ce qu'ils offrent particuliérement à la Religion, à ses Ministres, aux œuvres de piété & de charité, obéissent à cet ordre. Mais s'ils doivent à Dieu cet hommage pour les seuls biens temporels, combien plus sont-ils obligés de rendre à son infinie bonté la gloire qui lui est due, pour les biens spirituels dont la grace est le principe? C'est par rapport à des biens d'un ordre si relevé, qu'ils doivent au Tout-puissant la confession solemnelle des merveilles qu'il a opérées par son bras fort & invincible. Un tel hommage doit être comme le fond du culte qui est dû à Dieu. Il faut qu'il soit au centre du pays, & que les différentes Tribus ayent toutes les yeux tournés vers ce grand objet, se réunissant dans la louange de celui qui crée les bonnes œuvres, & toutes les volontés sain-

xlv. 1. selon l'Heb.

tes. L'ordre Sacerdotal doit s'établir dans ce terrain précieux. L'ordre des Lévites y doit venir encore, & enfin celui des Laïques. Ezéchiel voit toutes les portions de l'Israël de Dieu placées dans ce lieu. Heureux en effet *celui qui habite dans le secours du Très-Haut, & qui demeure dans la protection* du Souverain Maître, trouvant son repos, sa sureté, son asyle dans une puissance supérieure à tous les efforts des ennemis du salut. *Ps. xc. 1.*

V I.

On peut envisager le terrain des *Prémices*, ou de *l'oblation*, sous une autre face. Cette parabole est une figure abrégée de l'état entier du peuple de Dieu. Ce peuple a au milieu xlviij. 10.
de soi le vrai Temple, où le Seigneur reçoit les adorations qu'il exige des hommes. C'est encore dans l'enceinte du même peuple qu'est bâtie la ville dont le nom perpétuel est que *le Seigneur est avec elle*. Cette ville est ouverte aux quatre côtés, toujours prête à recevoir les Tribus d'Israël, les enfans de Dieu, qui entrent par les douze portes vivantes dont le ministère les appelle de toutes parts. 15. 16. 30. &c.

V I I.

Quelque sainte que soit cette cité,

on n'y eſt point dans l'état des bienheureux qui ſont toujours devant le trône de Dieu & de l'Agneau ; ni dans la continuelle habitation du Sanctuaire même de la terre. On ne peut, dans la foibleſſe de ce corps mortel, demeurer à tout moment dans les parvis de la maiſon du Seigneur. Il faut néceſſairement revenir aux occupations communes, & aux beſoins de la vie. Ce terrain eſt en quelque ſorte *profane*, en comparaiſon d'un autre
xlviij. 15. qui eſt plus ſaint. *Profana urbis, in habitaculum, & in ſuburbana.* Mais lorſque les devoirs de la ſociété, & les dépendances qui en naiſſent, partagent l'eſprit des fidéles, l'eſpérance de revenir à la maiſon de Dieu conſole & ſoutient la piété.

Pſ. xlij. Que votre lumiére & votre vérité, Seigneur, me conduiſent à vos divins tabernacles. J'entrerai juſqu'à l'autel du Dieu qui remplit de joie ma jeu-
Pſ. lxxxiij. neſſe renouvellée. Le paſſereau trouve bien une demeure, & l'hyrondelle un nid, pour y mettre ſes petits. Qu'ainſi vos autels ſoient mon aſyle,
Pſ. xlj. ô Seigneur des armées. Je répans mon ame en gémiſſemens au dedans de moi-même, juſqu'à ce que j'y ſois arrivé.

VIII.

Nous avons considéré dans un sens
irituel le terrain destiné au *Temple*,
x *Prêtres*, aux *Lévites*, & à *ceux*
i servent la ville. Mais on peut aussi,
:omme nous l'avons déja dit] re-
rder *l'oblation* de ce terrain, com-
e l'image des offrandes des biens
mporels que les Tribus chrétiennes
nt au Seigneur. Ces offrandes, soit
l'elles consistent en dons qui se con-
iment par l'usage, soit qu'elles soient
es fonds de terre, sont également
ouées à Dieu, & consacrées à son
ervice, & par conséquent tirées hors
u rang des choses humaines. *Non* Jul. Pom. de vita cont. L. 2. c. 16.
unt inter res mundi deputari credendæ,
ed Dei. Il ne faut pas les confondre
ivec les partages des Tribus d'Israël.
C'est ici le partage du Seigneur, *l'o-*
blation sacrée, *la sanctification*, *les*
prémices séparées pour le souverain
Maître. Ezéchiel répéte & multiplie
les expressions, pour marquer la hau-
te destination de ces biens. Il défend
aux Lévites, & aux autres Ministres
de la Religion, *d'en rien vendre*, *ni*
d'en rien changer, c'est-à-dire, d'en
disposer selon leur propre volonté,
ni de transférer à un emploi profane
les terres si saintes. Ceux à qui elles

ſont confiées n'en ont que le
uſage, qui doit être en tout di
lon les régles de l'Egliſe. Le d
des biens offerts à Dieu, n'ap
qu'à Dieu ſeul. De-là décou
ceſſairement les immunités de
tes de biens. Ce droit divin ôt
te main, quelle qu'elle puiſ
le pouvoir de prendre à ſon
qu'il lui plaît, dans cette terre
dit le Prophéte, *qu'elle eſt conſ*
Seigneur. Moyſe avoit long-te
paravant ordonné la même
Lev. xxvij. 28. *Tout ce qui aura été une fois con*
Seigneur ſera pour lui, comme ét
choſe très-ſainte.

IX.

Les Lévites & les Prêtres
plus, comme autrefois, répand
différentes villes, éloignées l
des autres, & diſperſées dans
pays d'Iſraël. Ezéchiel apper
Miniſtres de l'autel raſſembl
un même lieu, à la vûe du T
& formant comme une ſeule
ſous les yeux du Seigneur, au
duquel ils ſont ſpécialement
Pſ. cxxxij. 1. crés. *O qu'il eſt avantageux*
eſt doux, que les freres vivent en
Cet avantage ſi grand pour to
aſſociations des fidéles, l'eſt p

érement pour ceux qui composent
: Clergé. De-là cet empressement
es plus saints Evêques des premiers
:ms, à se séparer, eux & les coopé-
ateurs de leur ministère, du milieu
u siécle, à se réunir tous dans les
iêmes maisons pour y vivre en com-
iun, s'édifier les uns les autres, s'é-
lairer mutuellement, & se conserver
lans un recueillement & une pureté
lignes des fonctions saintes. Ces
ieux établissemens se sont perpétués
ong-tems; mais on n'en a pas tou-
jours également profité. L'esprit du
nonde s'est introduit dans les asyles
qui avoient été préparés contre la
corruption du monde. L'amour des
richesses & des grandeurs, l'intérêt
propre, la pente à l'indépendance,
ont insensiblement désuni les mem-
bres de ces familles Ecclésiastiques.
On a cherché à se soustraire à la régle
l'une vie uniforme & commune. On
mieux aimé vivre à part, recevoir
part sa portion des revenus Eccle-
iastiques, & se mettre en liberté pour
atisfaire ses passions. Le desir des
aints Pasteurs suscités de Dieu dans
es derniers tems, a été de rétablir
armi les Prêtres & les Clercs, les
vantages de la vie commune & Cé-

nobitique. Il ont dans ce dessein fondé des Séminaires, & approuvé diverses Congrégations. Mais ne peut-on pas espérer que ce qu'ils ont commencé, sera perfectionné dans le grand renouvellement promis par Ézéchiel?

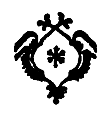
X.

Le Prince d'Israël est élevé à une place trop éminente pour n'avoir pas ses prérogatives particuliéres. Son autorité est grande & divine; mais il en peut abuser, & l'expérience des siécles passés n'en donne que trop de
xlviij. preuves. Il est homme, & non pas
21. 22. Dieu. Il est donc juste qu'on fixe des
xlv. 7. bornes au terrain qui lui est donné, afin qu'il ne s'étende pas au de-là de ces salutaires limites, & qu'il ne s'abandonne plus aux anciennes usurpa-
xlv. 8. tions. *Non depopulabuntur ultrà Principes populum meum.*

Or dans quel lieu peut être plus naturellement placée la part du Prince, si ce n'est dans celui qui est le centre de toutes les Tribus, & auquel elles doivent se réunir par rapport à la Religion? Le Prince doit être le lien de l'unité dans Israël. Il doit étendre sa vigilance de toutes parts. Il faut donc qu'il soit au milieu des Tribus, & de

erre promise. Il faut que son par-
soit comme une lisiére, qui en-
nne le terrain des Prêtres, celui
Lévites, & celui du peuple;
-à-dire, qu'il est établi protecteur
ous les ordres différens qui com-
nt la Nation sainte. Il est obligé
eiller sur eux, de leur conserver
s droits, & d'avoir pour tout Is-
une affection paternelle.

i ces devoirs sont ceux des Princes
tiens, par rapport à ce qui est
essort de la puissance temporelle,
ibien sont-ils plus étendus, & d'un
re plus sublime, à l'égard de ce-
qui est à la tête des Pasteurs, en
lité de premier des Evêques, &
successeur du *Prince des Apôtres*.
st de cette *Principauté* qui est spi-
elle, dont il est principalement
stion dans cette prophétie, où
prit de Dieu est attentif à marquer
artage du Prince d'Israël, afin de
nédier aux abus précédens.



DANIEL.

CHAPITRE IV.

TAndis qu'Ezéchiel consoloit
Israélites captifs, par les cé
bres visions qui terminent sa prop
tie, le siége de Tyr formé par Na
chodonosor, étoit sur le point de fi
Cette ville fut prise la 26. année d
captivité de Jéchonias, un an ap
les révélations du rétablissement
Temple, & du partage de la te
promise.

L'année suivante, c'est-à-dire,
27. le roi de Babylone partit de
pour subjuguer l'Egypte. Cette
pédition ayant au moins duré un
Nabuchodonosor ne put revenir d
la capitale de son Empire, que la
année. Ce fut alors que ce Prince
le songe du *grand arbre*, dont n
voyons le récit au Chapitre IV.
Daniel.

Il y a beaucoup d'apparence *

* Ce sentiment est suivi par Grotius, Clariu
par l'Auteur des Notes de la Bible de Sacy, E
Liége 1700.

; paroles du premier verſet, *Moi*
ibuchodonoſor, &c. ne ſont que la
ntinuation de l'Edit, dont on trou-
le commencement à la fin du Cha-
re précédent, verſets 98. 99. &
o. Ce Roi ſuperbe, ayant été hu-
lié & réduit au rang des bêtes, fut
fin rétabli ſur le trône, & il vou-
: rendre compte à tout le monde
s choſes ſurprenantes qui avoient
: opérées dans ſa perſonne, afin
pprendre aux hommes à s'humilier
ıs la puiſſante main de Dieu. Da-
:l voulant rapporter un évenement
ſſi important, crut ne pouvoir le
re avec plus d'authenticité, qu'en
érant dans ſes prophéties, l'Edit
e Nabuchodonoſor avoit publié,
où le Roi décrivoit lui-même tout
qui lui étoit arrivé. Il eſt donc
te de reprendre la portion de cet
lit rapportée à la fin du Chapitre
. afin qu'on ſente la liaiſon des dif-
rentes parties qui le compoſent.

Dan. III. 98. *'abuchodonoſor x, omnibus po- ılis, gentibus ' linguis, qui ıbitant in uni-*	98. Le roi Nabu-chodonoſor à tous les peuples, & à toutes les nations de différentes langues, qui habitent dans

versa terra, pax vobis multiplicetur.

toute la terre: que la paix s'établisse parmi vous de plus en plus.

99. *Signa & mirabilia fecit apud me Deus excelsus. Placuit * ergo mihi prædicare*

99. Le Dieu très-haut a fait des prodiges & des merveilles à mon égard. Il m'a donc paru bon de publier

* Chal. *Decorum est coram me, indicare, &c.*

100. *Signa ejus, quia magna sunt, & mirabilia ejus quia fortia; & regnum ejus regnum sempiternum, & potestas ejus in generationem, & generationem.*

100. Ses prodiges, parce qu'ils sont grands, & ses merveilles, parce qu'elles sont puissantes. Son royaume est un royaume éternel, & sa puissance s'étend de génération en génération.

Après la salutation ordinaire, Nabuchodonosor présente sommairement l'objet dont il va parler. Ce qu'il a à publier ce sont les prodiges & les merveilles que Dieu a opérées * sur lui. C'est à ce Dieu très-haut que le Royaume appartient. C'est lui qui regne, non d'une maniére passagère

* Chald. *Signa & mirabilia fecit mecum Deus excelsus.*

omme les hommes, mais éternelle-
ient & ſans fin. Toute la ſuite des
énérations eſt ſoumiſe à ſon Empire.
'oilà la grande vérité dont Nabucho-
onoſor eſt occupé, & qu'il veut ma-
ifeſter à tous ſes ſujets, afin qu'ils
pprennent à révérer une puiſſance,
ont il avoit éprouvé l'infinie réa-
té.

Quelle merveille ! Le roi de Baby-
one devenir le prédicateur de la puiſ-
ance du Dieu d'Iſraël ! Comment
'oit-on ſortir d'une telle bouche un ſi
élatant témoignage ! Quand Jéru-
alem eſt renverſée, & le Temple dé-
ruit, le deſtructeur de Jéruſalem &
lu Temple eſt forcé de s'humilier de-
ant celui qui a ſouffert pendant tant
l'années les inſultes faites à ſon culte
& à ſon peuple. Qui n'admirera les
voies de Dieu ? Mais ſi le roi de Ba-
bylone eſt converti, tout cet Empire
va ſuivre l'exemple du Prince. On va
voir un changement univerſel. Nabu-
chodonoſor renverra les captifs. Le
Temple ſera inceſſamment rebâti, &
les Babyloniens embraſſeront la reli-
gion des Juifs. Ainſi s'égare l'eſprit
humain, toujours léger dans ſes pen-
ſées, s'affligeant avec excès, s'éva-
porant en vaines eſpérances à la lueur

de la premiére ressource qui se pr
te. Donnez-nous, Seigneur,
ferme Sagesse qui ne perd jama
vûe les paroles de vos Prophéte
les solides consolations qu'ils
promettent de votre part. En su
cette lampe qui éclaire les pas
tient une route toujours égale &
jours sure. On ne tombe pas d
découragement. On ne s'attach
non plus à des objets frivoles
échappent des mains. Il est juste
mirer vos œuvres, qui se dev
pent, & nous montrent des trait
prenans; mais le fond de vos de
manifesté dans les prophéties,
est pas pour cela changé. Nab
donosor vous glorifie; mais Bab
demeurera dans l'impiété. La co
sion du Prince n'est que pour lui
C'est un éclair qui ne changera
l'état de la nuit, & ce que les Pr
tes ont prédit de la punition
ville irreconciliablement en
d'Israël, ne sauroit être privé d
effet.

Ch. IV. 1. *Ego Nabuchodonosor quietus eram in domo mea, &*

1. Moi N
chodonosor ét
paix dans ma
son, & ple

* *florens in palatio meo.*	gloire dans mon palais,

* *RAHANAN*, *virens*, ou bien *florescens*. Il semble que ce soit une allusion au songe du grand arbre, qui va être rapporté.

2. *Somnium vidi quod perterruit me; & cogitationes meæ in strato meo, & visiones capitis mei conturbaverunt me.*	2. J'ai eu un songe qui m'a effrayé; & étant dans mon lit, mes pensées, & les images présentées à mon esprit m'épouvanterent.

Nabuchodonosor *étoit en paix dans sa maison, & plein de gloire dans son palais*. Il jouissoit du fruit de ses conquêtes. Il voyoit les Nations humiliées sous ses pieds. Babylone puissante, riche, superbement bâtie, étoit supérieure aux attaques des peuples. Le Roi de cette ville étoit comblé de gloire, n'ayant plus d'autre soin que celui de gouverner paisiblement le plus vaste Royaume qui fût dans le monde. C'est à ce haut degré de prospérité & de grandeur qu'est attachée la chute la plus surprenante & la plus honteuse. Le Tout-puissant laissoit monter jusques-là ce vase d'argile, afin de le précipiter de plus haut,

& de le briser avec plus d'éclat.

J'ai vû un songe qui m'a effrayé. Il n'en faut pas davantage dans la main de Dieu, pour épouvanter un Prince qui avoit été la terreur de l'Univers. Il est digne de celui à qui tout obéit, d'employer contre les superbes les plus foibles moyens.

3. *Et per me propositum est decretum, ut introducerentur in conspectu meo cuncti Sapientes Babylonis, & ut solutionem somnii indicarent mihi.*

3. C'est pourquoi j'ordonnai qu'on fit venir devant moi tous les Sages de Babylone, afin qu'ils me donnassent l'explication de mon songe.

4. *Tunc ingrediebantur Arioli, Magi, Chaldæi, & Aruspices, & somnium narravi in conspectu eorum; & solutionem ejus non indicaverunt mihi.*

4. Alors les Devins, les Mages, les Chaldéens, & les Augures étant venus devant moi, je leur racontai mon songe, & ils ne purent me l'expliquer.

Les Devins, les Mages, les Chaldéens. Voyez sur ces différentes personnes, la Note que nous avons mise au Chap. ij. de Daniel, verset 2. à la fin du premier Volume.

Il faut que les sages de Babylone)ient d'abord consultés, comme ils ıvoient été pour le songe de la sta- ıe. Dans l'une & l'autre occasion, ›s efforts humains devoient paroître ıutiles pour découvrir les secrets de)ieu. Pharaon avoit fait la même xpérience à l'égard du songe dont les ıges d'Egypte n'avoient pû lui don- er l'explication. Il n'y a que l'Esprit u Très-haut qui puisse donner la clef 'un chiffre dont il est l'auteur. *Gen. xlj. 8.*

5. *Donec colle- a ingressus est ı conspectu meo)aniel, cui no- ıen Baltasar se- ındùm nomen)ei mei, qui ha- :t spiritum Deo- ım sanctorum in metipso; & som- :ium coram eo lo- :tus sum.*

5. Enfin, Daniel [*notre*] collégue parut devant nous, lui à qui le nom de Baltasar a été donné selon le nom de mon Dieu, & qui est rempli de l'esprit des Dieux saints. Je lui racontai mon songe, & je lui dis :

Daniel notre collégue. Il y a simple- ıent dans la Vulgate, *Daniel colle- ıe.* Il est surprenant que le Roi don- ı une pareille qualité à l'un de ses ıjets, s'il entend que Daniel est *son ıllegue*; & s'il entend que Daniel est

collegue de quelque autre, on n'e[st pas]
moins surpris qu'il ne dise poi[nt]
qui. Le texte original peut êtr[e tra-]
duit; *jusqu'à ce que Daniel par[ut]*
enfin devant nous; ou bien, *par[ut en]*
suite devant nous. Ce sens qui es[t sim-]
ple & naturel, fait disparoître le[s dif-]
ficultés.

Daniel, à qui le nom de Balt[asar a]
été donné selon le nom de mon [Dieu].
I. Partie pag. 7. Nous avons remarqué sur le Ch[ap.]
I. de Daniel verset 7. le sens du [nom]
Baltasar, qui veut dire, *Bel rép[and les]*
richesses. Le chef des Eunuques [donna]
ce nom à ce saint Israélite, a[fin de]
faire disparoître la vérité exp[rimée]
par celui de *Daniel*, qui signifie [...]

(*a*) Le mot *ACHAREIN*, que nous [traduisons]
par *tandem*, selon le sentiment de plusieurs C[ommen-]
tateurs recens, est le même que *ACHAR* [qui]
dans d'autres endroits de Daniel signifie *Post*
[Voyez le Chap. ij. ℣. 29. & le Chap. vij. [...]
ACHAREI est une préposition qui a [le même]
sens dans d'autres endroits de l'Ecriture. [...]
RAN au Chap. ij. de Daniel, ℣. 11. sign[ifie ...]
Ne seroit-ce pas ainsi que les anciens In[terprètes]
Aquila, Symmache & Théodotion, ont lû [ce]
verset? Et n'est-ce pas là la raison qui le[s a fait]
traduire *COLLEGVA*, *nempe Ariolorum*.
C'est en effet l'idée qui se présente, quand o[n lit]
le texte: *Donec ALIUS* [Ariolus] *ingressus [est Da-]*
niel. S. Jérôme a suivi le sens de ces anc[iens tra-]
ducteurs. Pour nous, il nous paroît plus [simple de]
regarder avec Buxtorf, Arias Montanus [& plu-]
sieurs autres, comme une préposition, [...]
ACHAREIN.

uge. Mais les desseins des impies ont confondus. Daniel sera tou-:s une preuve subsistante que *Dieu ionce ses jugemens* sur les Empires, ur les Rois les plus redoutables. st par la voix de Daniel que l'Ar-prononcé contre la grande statue juatre métaux, avoit été manifes-C'est encore par la voix du même nme que l'Arrêt porté contre le nd Arbre, qui est Nabuchodono-, va être publié.

Daniel qui est rempli de l'esprit des ux saints. Nabuchodonosor au nmencement de cet Edit parle ainsi, ce qu'il rapporte l'histoire de tout qui lui est arrivé, & qu'il raconte les s. Il avoit d'abord regardé *les Dieux* nme les Idolâtres, qui en admet-ent plusieurs. Il avoit cru que *Bel it son Dieu*, la divinité propre des byloniens. Mais dans la suite, Na-chodonosor eut des sentimens bien férens. Il reconnut l'unité du vrai ieu, & son infinie puissance, & st aussi ce changement dont il fait rt à ses sujets dans la suite de cet lit.

6. *Baltasar, inceps Ariolo-*	6. Baltasar, Prince des Devins, com-

rum, quoniam ego scio quod spiritum sanctorum Deorum habeas in te, & omne sacramentum non est impossibile tibi, visiones somniorum meorum, quas vidi, & solutionem earum, narra.

7. *Visio capitis mei, in cubili meo. Videbam, & ecce arbor in medio terræ, & altitudo ejus nimia.*

8. *Magna arbor & fortis, & proceritas ejus contingens cælum. Aspectus illius erat usque ad terminos universæ terræ.*

9. *Folia ejus pulcherrima, & fructus ejus ni-*

me je sai que vc
tes rempli de l'e
des Dieux sai
& qu'il n'y a
de secret que
ne puissiez péne
dites-moi ce qu
vû en songe
donnez-m'en l'e
cation.

7. Et voici c
m'a été repré
en vision, c
j'étois dans mo
Je voyois un
au milieu de l
re, qui étoit
sivement haut

8. Cet arbre
grand & fort
hauteur alloi
qu'au Ciel,
s'étendoit jusq
extrémités de
la terre.

9. Ses feui
toient très-be
il étoit char

nius, & esca universorum in ea. Subter eam habitabant animalia & bestiæ, & in ramis ejus conversabantur volucres cæli, & ex ea vescebatur omnis caro.*

* Chal. *bestiæ agri.*

fruits capables de nourrir toutes sortes d'animaux. Les bêtes [*Chald.* de la campagne] habitoient sous son ombre. Les oiseaux du Ciel demeuroient sur ses branches, & toute chair trouvoit de quoi s'y nourrir.

10. *Videbam in visione capitis mei super stratum meum, & ecce vigil, & sanctus de cælo descendit.*

10. Je regardois *cet arbre* dans cette vision, étant sur mon lit, quand tout à coup un veillant & un Saint descendit du Ciel.

Le songe de Nabuchodonosor est entiérement conforme aux images prophétiques de l'Ecriture, où l'on voit les grands Arbres servir de figure à l'élévation des superbes. *J'ai vû l'impie*, dit l'Auteur du Ps. XXXVI. *élevé, & égalant en hauteur les cédres du Liban. J'ai passé, & il n'étoit déja plus.*

Ezéchiel représente le roi d'Assyrie comme un cédre extrémement touffu, Ez. xxxj.

& qui porte sa tête au-dessus de
les autres arbres. Les oiseaux d
& les bêtes de la terre, vienn
toute habiter sous ses branches.
cet arbre s'étant enorgueilli, D
livre entre les mains de peuples
faits & cruels, qui l'abattent,
font [illegible] avec ses branches.
de plus ressemblant au songe
de Babylone ?

Je regardois... quand tout-à-c veillant & un saint descendit di &c. Ce *veillant* & ce *saint*, e tainement un Ange chargé d'ex les desseins de Dieu sur Nabu nosor. Tels sont les Ministres d des Rois. Ils *veillent* sur les des hommes. Ils sont attentifs à se passe sur la terre, toujours p obéir aux ordres du souverain M Ils sont *saints*, n'ayant d'autre que la volonté de Dieu, n'aima ce qu'il aime, jugeant de tout c il en juge. Heureux ceux qui i les Anges parmi les enfans des mes ; qui *veillent* comme eux font *saints* comme eux, autant fragilité de ce corps mortel pe corder avec une telle perfectio

Si un Roi impie & plein de est attentivement regardé pa

qui veillent & qui *sont saints*, pourquoi craignez-vous, captifs d'Israël, depuis long-tems retenus dans l'oppression? Votre état, vos longues douleurs, peuvent-elles être ignorées des Esprits célestes? Tout n'est-il pas compté dans vos souffrances, comme tout est dans la dure & orgueilleuse tyrannie qu'on exerce sur vous? Soyez donc patiens. Vivez de la foi. Consolez-vous par cette parole; *Celui qui garde Israël ne s'assoupira point, & ne s'endormira jamais.* Et encore par cette autre: *Dieu a commandé à ses Anges de vous garder dans toutes vos voies.*

Voyez plus bas le verf. 14.

Ps. cxx. 4.

Ps. xc. 11.

11. *Clamavit fortiter, & sic ait: Succidite arborem, & præcidite ramos ejus; excutite folia ejus, & dispergite fructus ejus: fugiant bestiæ quæ subter eam sunt, & volucres de ramis ejus.*

11. Et il cria d'une voix forte: Abattez l'arbre; coupez-en les branches; faites-en tomber les feuilles, & jettez-en les fruits: que les bêtes qui étoient dessous s'enfuient, & que les oiseaux s'envolent de dessus ses branches.

12. *Verumtamen germen radi-*

12. Laissez-en néanmoins en terre

cum ejus finite, & alligetur vinculo ferreo, & æreo, in herbis quæ foris sunt; & rore cæli tingatur, & cum feris pars ejus in herba terræ.

la tige avec les racines; qu'il soit lié avec des chaînes de fer & d'airain, parmi les herbes des champs; qu'il soit trempé de la rosée du Ciel, & qu'il paisse avec les bêtes sauvages l'herbe de la terre.

13. *Cor ejus ab humano commutetur, & cor feræ detur ei; & septem tempora mutentur super eum.*

13. Qu'on lui ôte son cœur d'homme, & qu'on lui donne un cœur de bête, & que sept tems se passent sur lui.

Ces traits étoient propres à dévoiler le sens de cette image énigmatique. On comprend en effet qu'un arbre qui étant abattu, perd *son cœur d'homme*, & reçoit *un cœur de bête*, ne peut être autre chose qu'un homme dégradé & mis au rang des animaux, parce qu'il perd tout ce qu'il y a de noble, & d'élevé dans les sentimens humains. *Les chaines* mises au pied de l'arbre *pendant sept tems*, faisoient entrevoir une longue captivité pour celui qui étoit l'objet du songe, & cette capti-

se présentoit comme devant avoir
lque chose de miraculeux & d'ex-
rdinaire, puisqu'elle releguoit ce-
lui étoit puni, *parmi les herbes des*
ips, & le réduisoit à avoir *la mê-*
iourriture que les bêtes sauvages.
i l'on eut joint ces réflexions à
:s qui naissoient de l'étude des
tures, où les méchans, & en par-
.ier les Princes, sont dépeints com-
étant de hauts arbres, que Dieu
erse pour les punir de leur or-
l, on se seroit confirmé de plus
lus dans les vûes qui conduisoient
éritable sens de l'énigme.
n ne peut guères douter que l'Es-
de Dieu n'ait suggeré à Daniel
pensées, en y ajoûtant la lumiére
iale d'une révélation, pour don-
une entiére certitude à l'interpré-
on du songe.

4. *In senten- vigilum decre- est, & sermo ctorum & pe- ; donec co- scant viven- quoniam do- atur Excel- in regno ho-*

14. C'est ce qui a été ordonné par les veillans ; c'est l'ordre & la demande des Saints ; jusqu'à ce que les vivans connoissent que c'est le Très-haut qui a la domi-

minum, & cuicumque voluerit dabit illud, & humillimum hominem constituet super eum.

nation sur les royaumes des hommes, qu'il les donne à qui il lui plaît, & qu'il établit sur le trône le dernier d'entre les hommes.

C'est ce qui a été ordonné par les Veillans. C'est l'ordre & la demande des Saints. Il y a donc un Conseil suprême, où les destinées des peuples, & des plus puissans Rois, sont fixées. Ce conseil est composé des *Anges* & des *Saints*, qui présentent à Dieu leurs priéres; qui remettent sous les yeux du Seigneur la fierté des méchans, & la necessité de les réprimer; qui insistent sur ce point important; qui sont enfin exaucés, & prononcent avec le juste Juge, l'arrêt fulminant que l'orgueil & l'impiété ont mérité.

L'Ecriture toujours occupée à nous élever aux objets invisibles, nous parle souvent de ce Tribunal secret

Job. j. & caché. C'est dans ce Conseil que

6-12. sont reglées les diverses épreuves par

ij. 1-7. lesquelles Job doit passer. C'est là que

3. *Rois* le Seigneur est assis *ayant à sa droite*

xxij. 19-23. *& à sa gauche les armées du ciel*, &

écoutant les propositions qui sont faites touchant Achab. Daniel transporté en vision dans cette assemblée, voit *des siéges placés. Le jugement se tient, & les livres sont ouverts.* La puissance des grandes *Bêtes* leur est ôtée, & le regne est donné au *Fils de l'homme.* *Dan. vij. 9. & suiv.*

Le ciel s'ouvre de même dans l'Apocalypse, & le Seigneur y paroît assis sur son trône environné de vingt-quatre vieillards, & d'une multitude innombrable d'Anges. Le livre des desseins de Dieu est pris par l'Agneau au milieu des acclamations de la Cour céleste: & à mesure qu'il en rompt les sceaux, on voit sur la terre les plus grands événemens. *Apoc. iv. v. vj.*

Ces textes des saintes Ecritures se réunissent visiblement, & se fortifient dans l'enseignement qu'ils nous donnent. Il est vrai que plusieurs choses y sont accommodées à la foiblesse de nos sens, & à notre maniére ordinaire de concevoir les objets. Mais le fond de ces images prophétiques demeure toujours certain & réel ; & ce fond n'est autre chose que l'ineffable résidence de Dieu dans la société de ses Anges & de ses Saints, qu'il daigne associer à sa puissance & à son regne,

à qui il communique ses desseins, & avec qui il prononce ses jugemens de
Ps. cxlix. justice ou de miséricorde. *Les Saints seront comblés d'allegresse. Ils tressailleront de joie dans leur repos. Ils auront dans leurs mains des épées tranchantes, pour exercer la vengeance sur les Nations, pour mettre leurs Rois à la chaîne, & les plus nobles d'entre eux dans les fers, pour exécuter sur eux l'Arrêt qui a été écrit.*

15. *Hoc somnium vidi, ego Nabuchodonosor rex. Tu ergo Baltasar interpretationem narra festinus, quia omnes sapientes regni mei non queunt solutionem edicere mihi. Tu autem potes, quia spiritus deorum sanctorum in te est.*

15. Voilà le songe que j'ai eu, moi Nabuchodonosor roi. Hatez-vous donc, Baltasar, de m'en donner l'explication; car tous les Sages de mon royaume n'ont pû me l'interpréter; mais pour vous, vous le pouvez; parce que l'esprit des Dieux saints est en vous.

16. *Tunc Daniel, cujus nomen Baltasar, cœpit intra semet-*

16. Alors Daniel surnommé Baltasar commença à pense en lui-même [*Chald*

acitus co-*	demeura tout inter-
quasi unâ	dit] pendant près
& cogita-	d'une heure, & les
ejus con-	pensées qui lui ve-
int eum.	noient lui jettoient
dens au-	le trouble dans l'es-
ex, ait :	prit. Mais le Roi
ir, som-	reprenant la parole,
& interpre-	lui dit : Baltasar,
us non con-	que ce songe, ni
te. Res-	l'interprétation que
Baltasar,	vous avez à lui don-
it, Domi-	ner, ne vous trou-
, somnium	blent point. Balta-
ii oderunt	sar lui répondit :
& interpre-	Mon Seigneur, que
ejus hosti-	le songe retourne sur
is sit.	ceux qui vous haïs-
	sent, & son interpré-
	tation sur vos enne-
	mis.

Id: *Obstupefactus est.* ESCHETOMAM; ine SCHAMAM, *obstupescere, desolari.* étonnement d'affliction & de douleur, & non e admiration.

rs Daniel demeura tout interdit it près d'une heure. Il fut surpris igé à la vûe des terribles ob- l'il voyoit annoncés par le son- · *les pensées qui lui venoient* à ce *ui jettoient le trouble dans l'esprit.*

Il étoit profondément touché de la destruction du Temple, de la captivité de ses freres, & de l'humiliation de la famille Royale de David, dont il faisoit partie. Dans ces circonstances, il apprend les jugemens de Dieu sur le destructeur de sa patrie : & néanmoins *il est saisi de trouble; il est étonné & interdit.*

L'amour tendre qu'il avoit pour Sion, ne l'empêchoit donc pas d'entrer dans tous les autres sentimens que la Religion elle-même inspire. Il devoit trembler à la vûe de la divine Justice entre les mains de laquelle un fameux criminel alloit tomber. Il étoit juste qu'il s'affligeât sur le triste sort d'un Prince dont l'autorité représentoit celle de Dieu même. Daniel vivoit à l'ombre de cette autorité. Les Israélites captifs y vivoient aussi, avec une foule de peuples. L'ébranlement & la chute d'une telle puissance ne menaçoit-elle pas la tête des particuliers qui lui étoient soumis ? D'ailleurs Nabuchodonosor pouvoit être dégradé sans que l'état des captifs d'Israël fût changé, ni la vraie Religion rétablie dans son ancienne splendeur. Ceux qui étoient disciples des Prophétes, savoient que les momens

la délivrance n'étoient pas si pro-
le, & que tant qu'elle dureroit, les
aptifs devoient *prier pour la vie de
Nabuchodonosor & pour celle de son fils,* Bar. I.
& rechercher la paix de la ville où le Sei- 11.
gneur les avoit transferés, parce que leur Jer. xxix. 7.
paix devoit se trouver dans la sienne.
Daniel devoit être particuliérement
sensible au malheur de son Maître,
puisqu'il en avoit reçu des témoigna-
ges singuliers de confiance, & qu'il
avoit eu part à l'administration des
affaires publiques. Que la vraie piété
est admirable ! Elle renferme une
universalité de sentimens qui répond
à tout, qui embrasse tous les devoirs,
qui ne laisse rien échapper de ce qu'on
doit penser & faire. Par elle, l'hom-
me devient saint devant Dieu, sage
devant les hommes, fidéle sujet, bon
citoyen, ami reconnoissant. Tels
ont été les grands hommes que la Re-
ligion a formés. Par-tout ailleurs on
ne trouve que des héros manqués,
des faux sages.

17. *Arborem quam vidisti, sublimem atque robustam, cujus altitudo pertingit*

17. Vous avez vû un arbre qui étoit très-grand & très-fort, dont la hauteur alloit jusqu'au

ad cælum, & aspectus illius in omnem terram;

Ciel, & qu
bloit s'étend
toute la terre

18. *Et rami ejus pulcherrimi; & fructus ejus nimius; & esca omnium in ea; subter eam habitantes bestiæ agri, & in ramis ejus commorantes aves cæli;*

18. Ses br
étoient belles
toit chargé de
& tous y trou
de quoi se nc
les bêtes de l
pagne hab
dessous, &
seaux du Ci
meuroient fi
branches.

19. *Tu es Rex, qui magnificatus es, & invaluisti; & magnitudo tua crevit, & pervenit usque ad cælum, & potestas tua in terminos universæ terræ.*

19. Cet
ô Roi, c'est
même qui êt
venu si gran
puissant. Votr
deur s'est
& élevée ju
Ciel; votre p
ce s'est étend
qu'aux extr
du monde.

20. *Quod autem vidit Rex Vigilem & Sanctum descendere de Cælo, & dicere: Succidite arborem,*

20. Vous a
ensuite, ô
que le Veilla
Saint est de
du Ciel, &
dit: Abattez l

ſipate illam; ıen germen um ejus in dimittite, & atur ferro & in herbis ſo- & rore cœli ›ergatur, & feris ſit pa- m ejus, do- ēptem tempo- ntentur ſuper ;

& ôtez-lui toute ſa beauté. Reſervez-en néanmoins dans la terre, le pied & les racines ; qu'il ſoit lié avec le fer & l'airain, parmi les herbes des champs ; qu'il ſoit trempé par la roſée du Ciel, & qu'il paiſſe avec les bêtes ſauvages, juſqu'à ce que ſept tems ſoient paſſés ſur lui.

1. *Hæc eſt 'pretatio ſen- iæ Altiſſimi, pervenit ſuper ninum meum em.*

21. Voici l'interprétation de la ſentence du Très-haut, qui a été prononcée contre le Roi mon Seigneur.

2. *Ejicient te ominibus, & beſtiis feriſ- erit habitatio , & fœnum bos comedes, rore Cœli in- deris. Septem que tempora abuntur ſuper*

22. Vous ferez chaſſé de la compagnie des hommes, & vous habiterez avec les animaux & les bêtes ſauvages. Vous mangerez du foin comme un bœuf. Vous ſerez trempé de la roſée

te, donec scias quòd dominetur Excelsus super regnum hominum, & cuicumque voluerit det illud.

du Ciel. Sept te passeront sur v jusqu'à ce que reconnoissiez q Très-haut tien sa dominatio royaumes des mes, & qu' donne à qui plaît.

23. *Quod autem præcepit ut relinqueretur germen radicum ejus, id est arboris; regnum tuum tibi manebit postquam cognoveris potestatem esse cœlestem.*

23. Quant qui a été com dé qu'on reser pied de l'arbre ses racines, cel fie que votre r me vous dem ra, après que aurez reconn celui qui est a est tout-puissa

24. *Quamobrem, Rex, consilium meum placeat tibi, & peccata tua * eleemosinis redime, & iniquitates tuas misericordiis pau-*

24. C'est. quoi agréez, le conseil q vous donne. I tez vos péch les aumônes, iniquités par l vres de misér

* Chald. *Peccata tua in justitia abrumpe.*

orsitan envers les pauvres.
delictis Peut - être Dieu
vous pardonnera-t-il
vos offenses.

via tranquillitati tuæ. Théodoret, *For-animitas delictis tuis*; (ou bien) *tole-tuis*.
& Théodotion, aussi-bien que Théodo-
le sens que présente la Vulgate au ver-
les nouveaux Interprétes, Grotius tra-
e, aussi-bien que plusieurs autres Com-

pendant rendre le Chaldéen en la ma-
marquée. *C'est pourquoi agréez, ô Roi, je vous donne; interrompez* [le cours de] *r la justice, & de vos iniquités par la vers les pauvres. C'est le moyen de demeu-*

utre traduction revient à peu près, com-
, au même sens.

bre, ô Roi, c'est vous même... z chassé de la compagnie des &c. Daniel en parlant au
à la vérité toute sa force,
ainsi dire toute sa naïveté. Il
re néanmoins, en y joignant
l de racheter ses péchés par
res de justice & de miséricor-
e les Princes sont heureux,
s ont de pareils Ministres au-
ix!

à ce que vous reconnoissiez que aut tient sous sa domination les s des hommes, & qu'il les don-l lui plaît.

Ne falloit-il pas que Nal
nosor le fût, lorsqu'il rav
Judée, & qu'il réduisoit er
Jérusalem & le Temple ? Si
quérant eut été arrêté dans
de ses victoires, s'il eut été
la vûe du Temple qu'il voul
ner, il semble que le trio
Tout-puissant sur cet orguei
roit été plus éclatant. Peu
rions-nous desiré que les év
eussent été ainsi disposés, &
avions été témoins des ma
Jérusalem, nous aurions sou
quelque impatience les delais
& son long silence. Mais
que notre sagesse, en compa
celle qui dispose & arrange l
& qui connoît ce qui convi
que tems ? Babylone & son
voient prévaloir contre Isra
que ce peuple méritoit de to
tre les mains de ses destruct
ques-là des miracles sans
avoient attesté la vérité de
gion, & la mémoire de la d
l'armée de Sennachérib, éto
récente. Après de si grande
les, il étoit juste que les mer
tes par Moyse & les Proph
sent accomplies, & que des

cations accumulées pendant long-
tems, fussent punies par un renverse-
ment plus terrible que tous les châti-
mens précédens. Jérusalem devoit
donc être détruite, & le roi de Baby-
lone étoit à cet égard chargé d'un ou-
vrage qui ne devoit pas être interrom-
pu. Mais ce Prince superbe sera hu-
milié, il apprendra *à connoître le Très-*
Haut, quand il verra la Judée sous ses
loix, quand rien ne pourra plus lui
résister, quand il sera *tranquille dans*
son palais, joüissant d'une pleine *paix*,
élevé au comble de *la gloire*. Voilà
comment choisi de Dieu pour abat-
tre l'ennemi d'Israël. Alors, durant
le silence de la nuit, les hommes
étant ensevelis dans le sommeil, Na-
buchodonosor y-étant plongé lui-mê-
me, la parole de Dieu viendra fondre
d'en-haut comme un puissant extermi-
nateur, & elle fera retentir aux oreil-
les du roi de Babylone l'arrêt pronon-
cé contre lui. *Agréez, ô Roi, le con-*
seil que je vous donne. Daniel tâche
d'adoucir l'esprit du Prince, & il lui
tend la main dans un extrême péril.
Rachetez vos péchés par des aumônes.
Interrompez le cours de vos iniquités par
des actions de justice. Peut-être Dieu
vous pardonnera-t il vos péchés. C'est là

Vers. 1. *Quietus eram in domo mea, & florens in palatio meo.*

Sap. xviij. 14. 15. 16.

Vers. 24. *selon la Vulgate & le Chald.*

le seul moyen de demeurer en pai
avez été, ô Roi, averti avan
nement. Que [illegible] de
la justice divine vous aitout
saisi, pour vous immoler com
criminel public ? Puisqu'elle v
vele la grandeur du châtime
vous méritez, n'est-ce pas po
inviter à prévenir par la pé
une colére prête à éclater ? Hu
vous devant votre Juge. Eff
le fléchir par vos larmes. C
de conduite. Que savez-vous
rétractera pas son jugement ?
gneur ne punit que des cou
Cessez de l'être, & il n'y aura
punition.

Les Ninivites pratiquérent
est ici conseillé à Nabuchode
& ils ne furent point trompé
leur attente. Leur péniten
agréée, & l'arrêt porté contre
3. Rois. xxj. 27. 28. 29. fut révoqué. Achab lui-même
que très-éloigné d'une convers
cére, obtint par son humiliatio
le renversement de sa famill
roit son accomplissement que
Jer. vij. 3-15. xxvj. 3. 13. regne de ses descendans. Jéré
annonçant les plus grands mau
posa plusieurs fois aux habitan
rusalem le reméde de la pén

nme seul capable de faire révoquer
que Dieu avoit resolu contre son
iple. Il declara même d'une manié-
générale que telle est la conduite
e Dieu garde envers tous les peu-
s, quels qu'ils soient. *Quand j'au-* Jer. xviij. 7. 8.
prononcé l'arrêt contre un peuple,
contre un Royaume pour le perdre &
détruire jusqu'au fondement, si cette
tion fait pénitence des maux pour les-
ls je l'avois menacée, je me repenti-
aussi moi-même, du mal que j'avois
olu de lui faire. Mais les exhorta-
ns de Jéremie ne furent point écou-
s dans Jérusalem, & les châtimens
dits eurent leur effet. Il en arriva
même à Nabuchodonosor. Et tel
le sort de tous les pécheurs en qui
eu ne répand pas l'esprit de com-
nction, & l'amour de la justice qui
inge & renouvelle le cœur. Cet
rit est une grace signalée. Elle n'est
e à personne, & quand le méchant
abandonné à ses propres passions,
est traité selon ses mérites. C'est
nc de Dieu que dépend absolument
condition à laquelle est attachée la
rocation des jugemens de colère.
est Dieu seul qui met la différence
i se trouve entre une prophétie sim-
ment menaçante, & une prophé-

tie qui doit être absolument accomplie. L'homme est invité à la pénitence, mais la pénitence est donnée. Il doit travailler à faire changer les arrêts qui le menaçent ; mais si ces arrêts sont abolis, il en est redevable à la libéralité de celui qui a donné de quoi obtenir cette abôlition.

25. *Omnia hæc venerunt super Nabuchodonosor regem.*

25. Toutes ces choses arriverent depuis au roi Nabuchodonosor.

26. *Post finem mensium duodecim, in aula Babylonis deambulabat,*

26. Au bout de douze mois, comme il se promenoit dans le palais de Babylone,

27. *Respondit-que Rex, & ait : Nonne hæc est Babylon magna, quam ego ædificavi in domum regni, in robore fortitudinis meæ, & in gloria decoris mei ?*

27. Il commença à dire : N'est-ce pas là cette grande Babylone, dont j'ai fait le siége de mon royaume, & que j'ai bâtie dans la grandeur de ma puissance, & dans l'éclat de ma gloire ?

Nabuchodonosor est épouvanté de son songe. Il en cherche l'explication avec empressement. Il trouv un In-

rpréte fidéle qui de l'aveu même du
oi , *a l'esprit des Dieux saints*. Le
nge étant expliqué annonce au Roi
. plus surprénante humiliation que
mais Prince ait éprouvée. Etre pré-
ipité du haut du trône ; perdre la
aison & avec elle la société des hom-
es ; recevoir un cœur de bête , &
avoir les inclinations ; être réduit à
uter l'herbe des champs , & de-
rer long-tems dans ce triste état ,
sé aux injures de l'air , qu'y
[redacted] -il de plus capable de porter dans
e [redacted] r une désolation inexprimable ?
t [redacted] ndant tout ce qu'il y a de for-
nida [redacted] dans cette prophétie est ou-
lié. [redacted] *ze mois s'écoulent* , & cet in-
erval [redacted] cordé au pécheur ne sert
u'à le [redacted] rer , & à lui faire perdre
e vûe le [redacted] gemens de Dieu [redacted]
aladie d [redacted]
le ! La [redacted] du Sauveur en
st le rem [redacted] s elle tous les aver-
issemens [redacted] utiles. Mais avec
lle le cœ [redacted] dur perd sa dure-
é , parce qu [redacted] donnée pour ôter
ette dureté [redacted] me. *Hæc gratia* S. Aug.
nullo duro corde [redacted] *ur. Ideò quippe* de præd.
ribuitur , ut cordis du [redacted] *primitùs au-* Sanct. n.
feratur. 13.

N'est-ce pas là cette grande Babylone

que j'ai bâtie, pour être le siége de mon Royaume, & que j'ai construite dans la grandeur de ma puissance, & dans l'éclat de ma gloire? On voit un Prince qui se complaît dans ses ouvrages & qui s'en rapporte l'honneur & la gloire. Ce mouvement d'orgueil auroit pû nous paroître léger. Les autres péchés ont une difformité qui frappe. Mais la vaine complaisance nous semble être toujours une faute peu importante. Cependant Dieu n'en juge pas ainsi.

Nabuchodonosor n'avoit pas jetté les premiers fondemens de Babylone. Il l'avoit seulement agrandie, & ornée de plusieurs édifices magnifiques. Cette ville devoit son origine à Nemrod. Sémiramis, veuve de Ninus roi d'Assyrie, s'appliqua particuliérement à embellir Babylone, & à la rendre l'une des plus célébres villes de l'orient. (*a*) Enfin Nabuchodonosor mit la derniére main à ses embellissemens & à ses fortifications. Il l'environna d'une triple enceinte de hautes

Gen. x.

(*a*) On peut voir dans M. Prideaux, T. 1. de l'Histoire des Juifs, p. 206, &c. la description de Babylone, récueillie de tout ce qu'en ont dit les Anciens, comme Diodore de Sicile, Hérodote, Quinte-Curce & autres. M. Rollin a abrégé cette description dans son Hist. anc. T. 2. p. 27. & suiv.

murailles de briques. Il y fit de superbes portes, & bâtit un nouveau Palais proche de celui du Roi son pere. Et comme la Reine sa femme qui avoit été élevée dans la Médie, aimoit la vûe des montagnes, il fit faire des voutes qui portoient de grands arbres, & soutenoient *ces jardins suspendus*, si renommés parmi les Grecs. Berose, qui a écrit l'histoire des Chaldéens, & dont Josephe * nous a conservé divers fragmens, atteste ces faits.

* *Joseph. Antiq. L.* x. *C.* xj. *Rep. à Appion, L.* j. *C.* vj.

28. *Cumque sermo adhuc esset in ore Regis, vox de Cælo ruit: Tibi dicitur, Nabuchodonosor rex, regnum tuum transibit à te.*	28. A peine le Roi avoit prononcé cette parole, qu'on entendit cette voix du Ciel : Voici ce qui vous est annoncé, ô roi Nabuchodonosor ; votre royaume vous sera ôté.
29. *Et ab hominibus ejicient te; & cum bestiis & feris erit habitatio tua. Fœnum quasi bos comedes, & septem tempo-*	29. Vous serez chassé de la compagnie des hommes ; vous habiterez avec les animaux, & avec les bêtes farouches ; vous mange-

ra mutabuntur super te, donec scias quòd dominetur Excelsus in regno hominum, & cuicumque voluerit det illud.

rez du foin comm un boeuf, & sep tems se passeront su vous, jusqu'à c que vous reconnoi siez que le Très-hau a un pouvoir absol sur les royaumes de hommes, & qu'il le donne à qui il li plaît.

On entendit cette voix du ciel. C'e l'accomplissement de ce qui avoit ét marqué dans le songe. *Celui qui veill & qui est saint descend du ciel,* pou ordonner qu'on abatte le grand Ar bre.

Sept tems se passeront sur vous, c'est à dire, (a) *sept années.*

(a) La même expression est répétée plus bas, Cha xij. ℣. 7. où le mot de *tems* marque une année; encore Chap. vij. ℣. 25. où les ravages de la peti corne qui s'éleve dans la quatriéme Bête, durent *tems, deux tems, & la moitié d'un tems*; c'est-à-di *trois ans & demi*, comme on l'entend communéme en découvrant ici la persécution d'Antiochus, qui d ra en effet trois ans & demi dans sa plus grande for Dans l'Apocalypse, Ch. xij. la femme qui a mis monde un enfant mâle, est nourrie dans le désert pe dant *mille deux cens soixante jours*; c'est-à-dire, *tr ans & demi*, en comptant pour chaque année le no bre rond de 360 jours. Or il est marqué plus ba que cette femme est nourrie dans le désert *pendant tems, deux tems, & la moitié d'un tems.* Compa le ℣. 6. avec le 14. Ce langage est précisément ce de Daniel.

30. *Eadem horâ sermo completus est super Nabuchodonosor, & ex hominibus abjectus est, & fœnum ut bos comedit, & rore Cæli corpus ejus infectum est, donec capilli ejus in similitudinem aquilarum crescerent, & ungues ejus quasi avium.*

30. Cette parole fut accomplie à la même heure en la personne de Nabuchodonosor. Il fut chassé de la compagnie des hommes; il mangea du foin comme un bœuf; son corps fut trempé de la rosée du Ciel, en sorte que les cheveux lui crurent comme les plumes d'un aigle, & que ses ongles devinrent comme les griffes des oiseaux.

Nabuchodonosor devint insensé, & comme il s'imagina être une bête, & qu'il en faisoit les actions, les Grands de sa cour le chasserent, & l'enfermérent (*a*) apparemment dans un parc, où il y avoit d'autres animaux. Là ce malheureux Prince s'abandonnant à sa folie, vivoit à l'air, marchant comme une bête à quatre pieds, & mangeant l'herbe comme un

(*a*) Il est dit que l'arbre devoit être lié dans ce qui en restoit, *avec des chaînes d'airain & de fer*. ỳ. 12.

bœuf, ſans ſe mettre à couvert ni
la pluie, ni de la roſée. Ses cheve
qu'il n'avoit plus ſoin de couper,
couvrirent le corps, comme les
mes qui couvrent le corps de l'ai
& ſes ongles devinrent ſemblables
griffes des oiſeaux.

S. Cyr. Hier. Catech. 2 de pœnit. Nov. Ed. p. 31. S. Chryſoſt. in Dan. l. d. Ben. T. vj. p. 226. Théodoret. in Dan. T. ij. p. 603.

Saint Cyrille de Jéruſalem,
Chryſoſtôme, & Théodoret l
dans le texte, que *les cheveux* de
Nabuchodonoſor *devinrent ſemblable*
crins des lions. (a) Ce ſens paroît
naturel.

Quoi qu'il en ſoit, il eſt certai
le changement de Nabuchodo
ne fut pas une réelle métamorp
mais ſeulement une dégradatio
nature humaine, cauſée par l'a
tion de l'eſprit, & le dérangem
l'imagination & des humeurs.

Dieu, qui préſidoit à cet é
ment voulut inſtruire tous les ſ
La Juſtice divine ne manifeſ
toujours en cette vie ſes juge
Cela ſeroit contraire au ſecre
lequel elle veut ſe cacher, pou
cer la foi de ſes ſerviteurs. M

(a) Le texte original peut avoir eu *CH*
Leo, au lieu de *NESCHAR*, *Aquila*,
pouvant devenir aiſément un *Caph*, & le
ayant aſſez de reſſemblance avec le *PHE*,
l'un ait été mis à la place de l'autre.

ous a pas non plus laiſſé ignorer
u'elle penſe des crimes auxquels
hommes s'abandonnent. Non-ſeu-
ent ſa Loi nous éclaire ſur ce
nt, mais encore ſa conduite parle;
ne foule d'exemples que fournit
iſtoire ſainte nous préſente une lu-
ére ſûre, que la longueur des tems
ſauroit obſcurcir. Ces exemples
t comme les paroles de Dieu,
i rentre enſuite dans ſon ſilence, &
ſſe les pécheurs marcher impuné-
ent dans leurs voies. Mais ſi nous
mmes fidéles, nous devons toujours
us rappeller ce que Dieu a une
is prononcé, & être perſuadés que
s criminels qui ſont maintenant
argnés, n'en ſeront que plus ſévére-
ent punis dans l'éternité.

Chaque crime mérite un châtiment
oportionné. Ainſi l'orgueil doit être
onfondu par une humiliation pro-
onde. Le roi de Babylone n'auroit
as été aſſez abaiſſé, s'il eut été ſeu-
ement dépouillé de la royauté, jetté
n priſon, & réduit à l'état d'eſclave.
l falloit qu'il deſcendît encore plus
as, & qu'il fût mis au rang des bêtes.
Ce Prince, ſelon la remarque d'un
Pere de l'Egliſe, eut des ongles com-
me une bête féroce, parce qu'il avoit

été le cruel raviſſeur de ceux qui ſe
voient Dieu. Il eut des cheveux co
me des crins de lion, parce q
avoit été un lion rugiſſant & qui é
porte ſa proie. Il fut réduit à brou
l'herbe comme un bœuf, parce q
avoit ignoré comme une bête celui
qui il tenoit la puiſſance & le reg

S. Cyr. Hier. Catech. 11 de pœnit. n. 18. *Habebat ungues ut leo; raptor e sanctorum fuerat. Crines leonum h bat; leo enim erat rapiens & rugi Fœnum ut bos comedebat; jumen enim fuit ignorans eum cui regnum bebat.*

31. *Igitur poſt finem dierum, ego Nabuchodonoſor oculos meos ad Cœlum levavi, & ſenſus meus redditus eſt mihi, & Altiſſimo benedixi, & viventem in ſempiternum laudavi & glorificavi; quia poteſtas ejus poteſtas ſempiterna, & regnum ejus in generationem & generationem.*

31. Après que tems eurent été complis, moi Na chodonoſor je le les yeux au C le ſens & l'eſprit furent rendus; je nis le Très-haut louai & je glor celui qui vit é nellement, que ſa puiſſance une puiſſance é nelle, & que royaume s'ét dans la ſucceſſion tous les ſiécles.

ès que les tems eurent été accom- au bout des sept années, & es momens que Dieu avoit mar-

it arrivé dans cette merveilleu- oire selon les décrets éternels, estés dans le songe prophétique Roi avoit eu. Les sentimens de nce paroissent en lui précise- à la fin du tems prédit, & après pénitence, vient le rétablisse- promis. Qu'est-ce que tout cela, la victoire de la parole de Dieu, digne d'être glorifiée, parce s'est la maîtresse souveraine des mens & des volontés libres des les?

bénis le Très-haut; je loüai & ai celui qui vit éternellement. N'est- ; surprenant qu'une lumiére si vienne trouver un Prince infidé- lans l'abysme profond où il est é? Mais Dieu se plaît à regar- es plus grands pécheurs, pour fester en eux les richesses de sa . Nabuchodonosor réduit au des bêtes devient aussi éclairé a puissance de l'Etre suprême, 'Israélite le plus fidéle. Ce que el lui avoit dit autrefois, en ex- ant le songe de la *statue*, & en

dernier lieu en lui faisant l'ap
tion de la vision de *l'arbre*, fe
senta sans doute à son esprit.
aussi se rappeller le témoignage
voient rendu à Dieu les troi
breux qu'il avoit fait jetter d
fournaise, & qu'il avoit vûs d
des flammes par un si grand m
L'impression qu'avoit fait sur
vérité dans ces occasions, m
s'étoit effacée, devint profo
durable par l'opération de cel
est le Maître des esprits & des
Il admira la gandeur de Dieu,
levant les yeux vers lui, il rec
propre misére, & devint rais
en voyant sa folie, & ce qui
causée. *Sensus meus redditus ej*
Il *bénit le Très-haut* comme é
source de tous les biens, & il *l*
glorifia celui qui vit éternellem
qui daignoit le regarder dans s
ricorde. Il adora *sa puissance é*
qui éleve & qui abaisse; qui c
aux portes de la mort, & qui
tire; & il s'humilia devant ce I
Rois qui ne meurt point com
Rois de la terre, mais *dont l*

on dans un Prince qui en paroissoit
oigné. Mais lisons le verset sui-
t, où nous verrons se développer
lus en plus les dispositions de Na-
hodonosor.

2. *Et omnes tatores terræ I eum in ni-m reputati . Juxta vo-atem enim n facit, tam irtutibus cæ-quam in habi-ibus terræ, & est qui resi-manui ejus cat ei, Qua-cisti?*

32. Tous les habitans de la terre sont devant lui comme un néant. Il fait tout ce qu'il lui plaît, soit dans les vertus célestes, soit dans ceux qui sont sur la terre, & nul ne peut résister à sa main puissante, ni lui dire, Pourquoi avez-vous fait ainsi?

e Lecteur n'est-il pas surpris d'une
fession si pleine & si parfaite du
voir suprême de Dieu?
ous les habitans de la terre sont de-
lui comme un néant. Voilà ce qu'a-
enseigné Isaïe. „ Toutes les Na- *Is ch.* xL. 15. 17.
ons ne sont devant lui que comme
le goute d'eau qui tombe d'un
au; & comme ce petit grain, qui
nne à peine la moindre inclina-
n à la balance. Toutes les isles

„ ſont devant ſes yeux comme un
„ grain de pouſſiére... Tous les peu-
„ ples du monde, comme s'ils n'é-
„ toient point, & il les regarde com-
„ me un vuide, & comme un néant.«

Il fait tout ce qu'il lui plaît, ſoit dans les vertus céleſtes, ſoit dans ceux qui ſont ſur la terre. La même vérité eſt at-
Pſ. cxxxiv. teſtée dans un Pſeaume: *Le Seigneur a fait tout ce qu'il a voulu, dans le ciel, dans la terre, dans la mer, & dans tous les abyſmes.* David reconnoît en Dieu ce domaine qui s'étend indiſtinctement ſur tout être créé.
1. Par. xxix. 11. 12. 14. „ C'eſt à vous, Seigneur, qu'appar-
„ tient la grandeur, la puiſſance, la
„ gloire, & la victoire... La force &
„ l'autorité ſont en votre diſpoſition.
„ Vous poſſédez le commandement
„ ſur tous les hommes... Tout eſt à
„ vous, & nous ne vous préſentons
„ que ce que nous avons reçu de vo-
„ tre main. «

Nul ne peut réſiſter à ſa main puiſſante. Mardochée parloit ainſi à Dieu, dans ſa
Eſth. xiij. ŷ. 11. priére. „ Seigneur, Roi tout puiſſant,
„ toutes choſes ſont ſoumiſes à votre
„ pouvoir, & nul ne peut réſiſter à
„ votre volonté, ſi vous avez réſolu
„ de ſauver Iſraël. Vous êtes le Sei-
„ gneur de toutes choſes, & nul ne

›eut résister à votre souveraine Majesté. «

Nul ne peut lui dire, Pourquoi avez-us fait ainsi? Telle est la sublime ctrine d'Isaïe, & de S. Paul. *Mal-ur à l'homme*, dit Isaïe, *qui dispute ntre celui qui l'a créé, lui qui n'est 'un peu d'argile, & un vase de terre. argile dit-elle au potier, Que faites us?* S. Paul reprenant ce passage Prophéte, s'en sert pour fermer la uche aux ennemis de la Grace. Que dirons-nous donc? Y a-t-il en Dieu de l'injustice? Dieu nous garde de cette pensée. Car il dit à Moyse, *Je ferai miséricorde à qui il me plaira de faire miséricorde, & j'aurai pitié de qui il me plaira d'avoir pitié....* Il est donc vrai qu'il fait miséricorde à qui il lui plaît, & qu'il endurcit qui il lui plaît. Vous me direz peut-être; Après cela pourquoi Dieu se plaint-il? Car qui est-ce qui résiste à sa volonté? O homme, qui êtes-vous pour contester avec Dieu? Un vase d'argile, dit-il à celui qui l'a fait, Pourquoi m'avez-vous fait ainsi? «

Is. xlv. 9.

Rom. ix. 14. &c.

Qu'il est beau de voir dans un Prin- auparavant infidéle, la plus pure ctrine des Ecritures! Le roi de Ba-

bylone devenu insensé, est élevé à la sagesse qui faisoit la gloire d'Israël devant tous les autres peuples du monde. Nabûchodonosor pense sur le vrai Dieu, comme les Prophétes. (a) Il parle en Prophéte ; tandis que Salomon rempli d'une intelligence toute divine, est précipité dans une folie qui va jusqu'à dresser des temples aux divinités ridicules des Nations.

Ps. xcj. *Vos ouvrages sont admirables, Seigneur; la profondeur de vos pensées est infinie.*

(a) *Théodoret, sur cet endroit.* Tantum utilitatis ex calamitatibus percepit Nabuchodonosor, ut Prophetæ instar, de Deo & sentiat, & loquatur.

33. *In ipso tempore, sensus meus reversus est ad me, & ad honorem regni mei, decoremque perveni. Et figura mea reversa est ad me, & optimates mei, & Magistratus mei requisierunt me, & in regno meo restitutus sum, & magnificentia am-*

33. En ce même-tems le sens me revint, & je recouvrai l'honneur & la gloire de ma royauté. Ma premiére forme me fut rendue. Les Grands de ma cour, & mes Officiers me vinrent chercher ; je fus rétabli dans mon royaume, & je devins plus grand que

rior addita est mihi. | je n'avois jamais été.

34. *Nunc igitur ego Nabuchodonosor, laudo & magnifico, & glorifico Regem Cœli; quia omnia opera ejus vera, & viæ ejus judicia, & gradientes in superbia potest humiliare.*

34. Maintenant donc, moi Nabuchodonosor, je loue le Roi du Ciel, & je publie sa grandeur & sa gloire, parce que toutes ses œuvres sont fondées dans la vérité, que ses voies sont justes, & qu'il peut humilier ceux qui marchent avec orgueil.

Nabuchodonosor devenu fidéle adorateur du vrai Dieu, revint à toutes les actions d'un homme raisonnable. Il manifesta au dehors les sentimens dont il étoit plein, & ce changement attira auprès de lui *les Officiers & les grands de sa Cour*, qui témoignérent autant d'empressement à le rétablir sur le trône, qu'ils en avoient eu à l'en chasser. Ce Prince ne reprit donc pas la couronne de lui-même, & il attendit que la même Providence qui l'avoit humilié, lui rendît tout ce qu'il avoit perdu. La main de Dieu paroît merveilleusement dans toute cette

suite d'événemens. Le haut de
gloire où Nabuchodonosor éto
vé, ne l'empêche pas de tombe
la plus profonde misére. Cette
re à son tour n'est point un o
au retour à la plus grand
deur.

Nabuchodonosor ne vécut
plus d'une année après son réta
ment. Car en conciliant tou
dates que nous donne l'Ecritu
que nous avons suivies jusqu'ic
doit placer le songe du grand
à la 28. année de la captivité
Dan. iv. 26. chonias. *Douze mois* s'étant
depuis ce songe, le Roi ne fut
& réduit à l'état des bêtes qu'
Ibid. 22. *Sept tems*, c'est-à-dire, *sept ann*
coulerent depuis; ce qui nou
duit à la 36. année. Or l'Ecritu
dit que *la 37. année du trans*
4. Rois. xxv. 27. Jer. lij. 31. *Jéchonias*, Evilmérodach étoit
Babylone, & qu'il tira Jéchon
de Juda, de prison. Nabuchod
ne demeura donc sur le trône,
qu'il y fut replacé, que pen
cours de l'année entiére 36.

Ce court espace de tems par
une marque de la conduite mi
dieuse de Dieu envers Nabuch
sor. Il auroit été bien diffici

Prince de remplir tous ses devoirs, s'il eut vécu plus long-tems. Auroit-il persévéré avec courage dans le culte du vrai Dieu, malgré les préjugés d'Idolatrie dont tout son peuple étoit infecté ? Auroit-il perpetuellement combattu la Religion établie dans ses Etats, ou aboli cette même Religion? Quelle merveille, que le roi de Babylone fût Israélite par le cœur, fidéle à Dieu & à sa Loi, sans être ni inquiété par les grands de sa cour, ni amolli par les délices, ni intimidé par la crainte des factions dont la différence des religions est si souvent le prétexte ! Ce qui arriva à Evilmérodach fils & successeur de Nabuchodonosor est une preuve de ce que je remarque, puisqu'on reprocha à ce Prince d'avoir détruit Bel, & tué le dragon, & de *s'être fait Juif*, ensorte que les Babyloniens en colère menacerent de le tuer, s'il ne leur livroit Daniel. Nabuchodonosor fut donc enlevé à tous ces dangers, & il finit heureusement sa carriére, après avoir publié à la gloire de Dieu l'Edit solemnel que nous venons de lire dans ce Chapitre.

Dan. xiv. 27. 28.

Quelques Peres ont cru que Nabuchodonosor avoit été sincérement

converti, & il faut convenir q
observations qu'on vient de fair
suivant attentivement les Ecrit
sont favorables à ce sentiment.
vrai qu'Isaïe, au Chapitre XI
présente le roi de Babylone, c
enseveli dans les enfers; & c'
qui a porté S. Jérôme à appliqu
te prophétie à Nabuchodonosor
on peut répondre que cet endr
saïe regarde le dernier roi de
lone, Baltasar; le Prophéte ay
vûe la destruction de l'Empi
Chaldéens. Les Interprétes q
sent que Nabuchodonosor avo
jours été fort changeant dans s
timens sur le Dieu véritable,
d'ailleurs il ne reconnoît dans s
nier Edit que la puissance souv
de Dieu, *sans parler de l'adore
le servir*, ces Interprétes, dis-
gent peu équitablement des
Car un Prince infidéle peut
pendant quelque tems avan

S. Hier. in Is. xiv. T. 3. Ed. Ben. p. 112.

Calmet, sur ce Chap. iv. de Dan. p. 625.

'ertullien, S. Chryfoftôme, Théo- *Tert. de*
et, & S. Auguftin ont donc eu rai- *Pænit. C. ult.*
d'être touchés de ce qui paroît *S. Chryf.*
ible & fincére dans la pénitence *ad Theod. lapfum l. 1.*
Vabuchodonofor, & l'on peut fup- *Ed. Ben. T.*
er très-naturellement que Daniel *1. p. 7. E.*
ant à l'appui des heureufes difpo- *Théodoret. in c. 4. Dan.*
ns de ce Prince, l'inftruifit plus à *p. 605. B.*
l de la Loi de Dieu, & lui apprit *S. Aug. Ep. cxj. n.*
tendre toute fa juftice & fa ré- *5. Ser. ccrj. n. 2.*
iption des mérites du Sauveur
fraël attendoit. Car fans cette foi
Médiateur à venir, Nabuchodo-
or n'auroit pu être fauvé, ni éviter
amnation éternelle, *nul autre nom*
le ciel n'ayant été donné aux hom- *Act. iv. 12.*
, pour parvenir au falut.



REGNE D'EVILMERODACH.

DANIEL, CH. XIV.

L'Ecriture nous apprend que la 37. année de la captivité de Jéchonias, Evilmérodach *commença à regner à Babylone*. Mais elle ne dit pas expressément que ce Prince fût fils de Nabuchodonosor, quoqu'elle le fasse entendre, parce qu'elle dit ailleurs, que les peuples *seront assujettis à Nabuchodonosor, à son fils & au fils de son fils*.

4. Rois. xxv. 27. Jer. lij. 31. Jer. xxvij. 7.

La durée du regne d'Evilmérodach n'est pas non plus marquée dans les Livres saints. Josephe dit qu'il regna 18. ans, ce qui ne s'accorde pas avec la supputation des 70. années de captivité, dont la fin, selon l'Ecriture, doit concourir avec la premiére année de Cyrus. Nous croyons devoir nous en tenir au témoignage de Bérose, auteur très-ancien, qui avoit écrit l'histoire des Chaldéens plus de deux siécles avant Jesus-Christ, & dont Josephe lui-même nous rapporte un fragment important dans son premier Livre contre Appion Chapitre VI.

Ant. l. x. C. 12. 1. Par. xxxvj. 20. 21. 22. 1. Esd. j. 1.

ici les paroles de Berose. „ Evil-
mérodach fils de Nabuchodonosor
lui succéda. Ses méchancetés, &
es vices le rendirent si odieux,
que n'ayant regné que deux ans,
Vériglissor qui avoit épousé sa
sœur, le tua en trahison, & regna
quatre ans. «
Evilmérodach, dès la premiére
née de son regne, tira de prison
chin, [autrement Jéchonias,] &
parla avec beaucoup de bonté.
lui fit quitter les vêtemens qu'il
oit dans les fers, & ordonna qu'il
angeât à sa table, l'honorant plus
e tous les autres Princes qu'il avoit
la cour de Babylone. Il lui assi-
a même un revenu perpétuel qu'il
t soin de lui faire payer exacte-
ent, afin que Jéchonias pût vi-
e d'une maniére convenable à sa
gnité.

1. *Rois*. xxv. 27. *Jer.* lij. 31.

Cette élevation du Roi de Juda,
près un humiliation si longue, étoit
ne espéce de prodige. Dieu vouloit
ous apprendre que son peuple lui est
oujours présent, lors même qu'il est
ans la plus grande misére; qu'il ne
onfond jamais la cause de ceux qui
ui appartiennent avec celle des au-
es Nations, & qu'il traite ses enfans

avec distinction, quoi qu'il les châtie avec sévérité.

Le silence que garde l'Ecriture sur les motifs qui porterent Evilmérodach à traiter si favorablement le roi de Juda, nous est un avertissement de considérer ici principalement la main de Dieu. Jérémie conseilloit aux habitans de Jérusalem de se soumettre à l'état de la captivité, & il assuroit que Dieu regarderoit avec des yeux de miséricorde ceux qui entreroient dans cette carriére si pénible. Jéchonias s'étant humilié, & ayant pris le parti de descendre du trône, devoit donc éprouver tôt ou tard l'effet des divines promesses.

A ces considérations tirées du fond même des Ecritures, on peut joindre une conjecture à laquelle l'histoire Sainte donne lieu. Nabuchodonosor éclairé à la fin de sa vie sur l'infinie puissance du Dieu véritable, devoit comprendre le bonheur des Israélites auxquels ce Dieu suprême avoit révelé sa grandeur. Un Prince rempli de ces sentimens, pouvoit-il n'en pas faire part à son fils ? N'étoit-il pas naturel qu'il lui recommandât d'avoir des égards pour les captifs de Juda, & sur-tout pour leur Roi ? Peut-être

Nabuchodonosor

buchodonosor se reprocha-t-il la
gue & dure prison où il avoit rete-
Jéchonias depuis tant d'années.
ailleurs ne devoit-il pas être cou-
t de confusion en se rappellant ce
il avoit fait à Jérusalem & au Tem-
? Et si le Dieu tout-puissant, dont
publioit la grandeur avec tant de
ce dans un Edit solemnel devoit
e loué & glorifié, comme il le dit
-même, quels reproches n'avoit-il
s à se faire sur le renversement du
nctuaire où ce Dieu terrible étoit
oré? Ces dispositions si étroite-
ent liées, auroient peut-être influé
ns la conduite de Nabuchodonosor,
l eut vécu plus long-tems. Mais ne
uvant par lui-même réparer le mal
'il avoit fait, on peut croire qu'il
commanda à son fils de traiter favo-
blement les Juifs, & de rendre à
ur religion l'éclat qui lui étoit dû.
vilmérodach arrêté par des raisons
politique, entraîné même par la
rce des préjugés qui dominoient
ns Babylone, (a) laissa l'idole de
el en possession des honneurs divins,
l'adora avec tout son peuple. Mais
our le reste, il se conforma aux der-

(a) *Erat idolum apud Babylonios nomine Bel... Rex*
eoque colebat eum. xiv. 2. 3.

niéres volontés de son pere. Il
Jéchonias avec toutes les distin
que mérite le titre de Roi. Il e
amitié pour Daniel, & une con
en ses conseils qui rendit ce
homme superieur aux autres
sans. (*a*)

Tout cela paroît par le XIV
pitre de Daniel. L'histoire de c
pitre ne peut être placée sous l
de Nabuchodonosor, dont la p
ce étoit trop absolue, pour
Babyloniens eussent osé lui dir
Dan. xiv. 28. *vrez-nous Daniel; autrement no*
ferons mourir avec toute votre
On ne peut non plus rappor
évenement au regne des Perses
Médes, qui ne reconnoissoie
Bel pour leur Dieu, & qui ter
Chaldéens sous leur joug n'a
rien à craindre des menaces ins
de ces peuples vaincus. C'es
au regne d'Evilmérodach que l'
rapporter, avec la plûpart de
prétes, l'histoire des Prêtres
celle du Dragon, & celle de
jetté pour la premiére fois
fosse aux lions.

Nous ne nous arrêtons point

(*a*) *Daniel erat conviva Regis, & honn* *omnes amicos ejus.* XIV. 1.

re fabuleuse que les Juifs, au rapport de S. (*a*) Jérôme, racontoient touchant Evilmérodach. Il suffit de lire ce récit, pour voir qu'il est tout arbitraire, peu vraisemblable dans certaines circonstances, & imaginé pour rendre raison des honneurs extraordinaires qu'Evilmérodach rendit à Jéchonias. Les conjectures que nous avons proposées sur ce sujet, nous paroissent plus simples, & plus liées avec les évenemens dont l'Ecriture nous atteste la certitude.

Berose, dans le passage cité ci-dessus, attribue la conspiration qui détrôna Evilmérodach, à la haine que ses déreglemens de ce Prince lui avoient attirée. Je ne sai si on n'en peut pas soupçonner une autre cause. Ce Prince étoit trop favorable aux Juifs, & à leur religion, pour n'être pas, par cet endroit, odieux aux Babyloniens. Il avoit fait mourir les

(*a*) *S. Hier. in Is. c.* 14. *T.* 3. *p* 113. Narrant Hebræi hujuscemodi fabulam. Evilmerodac, qui patre suo Nabuchodonosor vivente per septem annos inter bestias, ante regnaverat, postquam ille restitutus in regno est, usque ad mortem patris cum Joachim rege Judæ in vinculis fuit; quo mortuo, cùm rursus in regnum succederet, & non susciperetur à principibus qui metuebant ne viveret qui dicebatur extinctus; ut fidem patris mortui faceret, aperuit sepulcrum, & cadaver ejus unco & funibus traxit.

Prêtres de Bel, & avoit permis
Dan. xiv. Daniel renversât cette Idole
21. après que l'illusion de ce culte
25. démontrée. Il lui avoit encor
mis de faire mourir le Dragon
peuple regardoit comme un
27. „ Alors les Babyloniens ent
„ dans une grande colère, &
„ assemblés contre le Roi, ils
„ *le Roi est devenu Juif.* « Ils
28. donc trouver ce Prince, & lui
avec une extrême hauteur, ils
nacerent de le faire mourir,
leur livroit Daniel. » Le Roi
29. „ qu'ils le pressoient avec vio
„ & forcé par le péril où il s
„ voit, leur abandonna Danie

Voilà une faction terrible,
çante, capable de détrôner le
dont le faux zéle pour la relig
l'ame & le mobile. Qu'arrive-t
Vers. 30. *& suiv.* suite? Daniel est jetté dans l
aux lions, & le Roi malgré t
répugnance abandonne son f
une puissante cabale, dont il n'a
la force de réprimer l'audace, &
punir l'injustice. Cependant Dieu
conserve Daniel pendant sept jours
au milieu des lions affamés, & un tel

(a) *Voyez la note à la fin du Volume, sur le renversement du Temple de Bel.*

·acle eſt ſi frappant, que le parti l'idolatrie en eſt confus & interdit ıdant quelque tems. Le Roi fait ti- Daniel de la foſſe, & il y fait jet- les accuſateurs de ce fidéle Iſraé- :, qui y ſont dévorés en un mo- nt. Alors Evilmérodach ordonne *tous les habitans de ſon Royaume érent avec frayeur le Dieu de Daniel, ce que c'eſt lui qui eſt Sauveur, & il fait des prodiges & des merveilles la terre.*

Quand des ordres de cette nature ient donnés par un Conquérant ſi reſpecté que Nabuchodonoſor, avoit pu en murmurer, mais ſans : le mécontentement oſât ſe pro- re d'une maniére trop marquée. lieu que ſous un Prince, comme ilmérodach, dont l'autorité n'étoit ; encore bien affermie, les zélés tiſans d'un faux culte pouvoient s aiſément faire éclater leurs plain-, & exciter de grands troubles. Il donc très-vraiſemblable que le ti de l'idolatrie chercha à ſe van-, & qu'enfin Evilmérodach en fut victime.

Ce n'eſt pas que la conduite de ce nce n'ait pu être dereglée, & don- : par-là divers prétextes à la ré-

SUITE DES ROIS

DE BABYLONE.

L'Hiſtoire des Chaldéens écrite par Beroſe ſupplée ici au ſilence des Ecrivains, auſſi bien que la Cyropédie de Xenophon.

Joſeph, Rép. à Appion L. I. C. vj. Cyropedie, L. I. Megaſtere dans Euſebe, L. ix. de la prép. Evang. C. xlj.

Nerigliſſor ayant tué par une trahiſon horrible ſon beaufrere Evilmérodach, s'empara du trône, & regna quatre ans. Les Medes, qui ſe montroient dèslors comme de puiſſans ennemis, obligerent Nerigliſſor à de grands préparatifs de guerre. Trois ans entiers furent employés à ces préparatifs. Le roi de Babylone ayant appris que Cyrus avoit emmené à Cyaxare ſon oncle roi de Médie une grande armée, ſongea de ſon côté à envoyer des Ambaſſadeurs en Lydie, en Phrygie, en Carie, en Cappadoce, en Cilicie, & en Paphlagonie, afin de ſe liguer avec ces peuples, contre les Medes & les Perſes. Ainſi Babylone commença à entrer en guerre avec ſes futurs deſtructeurs. Enfin, la quatriéme année de Nerigliſſor, les alliés des deux côtés s'étant mis en

Cyropedie, L. iv.

marche, en vinrent à une sanglante bataille, dans laquelle Cyrus remporta la victoire. Neriglissor fut tué, & toute son armée mise en déroute.

Les Babyloniens après un tel malheur, se soutinrent encore quelque tems. Ils se soumirent d'abord à Laborosoarchod fils du dernier Roi. Mais ce Prince qui étoit très-jeune, s'étant abandonné aux passions les plus honteuses & les plus barbares, ses sujets indignés trouverent le moyen de s'en défaire, & après l'avoir mis à mort, ils choisirent d'un commun consentement Nabonid qui étoit de Babylone, & de la même race que lui. C'est ce *Nabonid*, (*a*) [dont le nom varie beaucoup dans les Historiens prophanes] qui est appellé *Baltasar* dans l'Ecriture. Ce fut le dernier Roi des Chaldéens, & Babylone fut prise (*b*) la 17. année de son regne. Les Auteurs, en parlant de ce dernier Roi, disent plusieurs choses contraires, non-seulement sur sa naissance, mais encore sur la maniére dont il finit son gouvernement & sa

Berof. Ibid. Cyrop. L. iv. & v.

(*a*) Ou *LABINIT*, selon Hérodote, L. 1. Ou *NABONNIDOCHUS*, selon Megastene. Ou *NABONADIUS*, selon Ptolomée. Ou *NABOANDEL*, selon Joseph. Antiq. L. x. C. 12.

(*b*) Cette date n'est pas marquée dans l'Ecriture, mais dans Berose, & dans le Canon de Ptolomée.

I v

vie. Au milieu de ces incerti
nous sommes heureux de pouvo
fixer par le témoignage des Ec
& nous devons nous en ten
qu'elles nous apprennent, sa
vre dans leurs écarts des His
qui ne méritent pas à beaucou
la même créance.

Baltasar étoit petit-fils de Na
donosor. Car Jérémie avoit fo
Jer. xxvij. 7. ment prédit que *les peuples ser*
Nabuchodonosor, aussi-bien que
& son petit-fils. Or cela n'a p
complir si Evilmerodach n'ét
fils de ce Prince, & Baltasar
tit-fils. Si dans le Chapitre V.
niel, Nabuchodonosor est appe
de Baltasar, c'est dans un sen
du, selon lequel l'Ecriture
communément le nom de Pere
qu'un des Ancêtres, quel qu'il
être.

Dès la premiére année de Ba
Daniel eut la célebre vision d
Bêtes, rapportée au Chapitr
Il est tems de lire avec attenti
prophétie si importante, & d'
profondir le sens.

DANIEL.

CHAPITRE VII.

*Anno primo Baltasar regis Babylonis, Daniel somnium vidit. Visio autem capitis ejus in cubili suo. Et somnium scribens brevi * sermone comprehendit, summatimque † perstringens, ait.*

1. La premiére année de Baltasar roi de Babylone, Daniel eut une vision en songe. Il eut cette vision étant dans son lit : & écrivant ce songe, il la récueillit en peu de mots, & en marqua ainsi les principaux points.

* C'est le sens du Chald. qui a mot à mot, *caput verborum dixit.*

† Chald. *Respondit Daniel & dixit.* Ce qui paroît être le commencement du verset suivant.

2. *Videbam in visione mea nocte, & ecce quatuor venti cœli pugnabant in mari magno.*

2. J'eus, dit-il, cette vision pendant la nuit. Il me sembloit que les quatre vents du ciel se combattoient l'un l'autre sur la grande mer,

3. *Et quatuor bestiæ grandes ascendebant de mari diversæ inter se.*

3. Et que quatre grandes bêtes différentes les unes des autres, s'élevoient de cette mer.

Daniel voit *s'élever de la mer* des bêtes féroces, qui selon l'ordre naturel devroient paroître sortir du fond des deserts, & des cavernes les plus éloignées des habitations des hommes. Mais dans le sens mystérieux, rien n'est plus convenable que de voir naître ces animaux du sein d'une mer furieuse. Cette mer n'est autre chose que le siécle présent, composé de l'amas des peuples agités par leurs passions. *Les quatre vents soufflent sur ces eaux.* Les violentes cupidités y excitent des tempêtes terribles, & parmi ces diverses commotions, se forment les grands Empires, qui étant destitués de justice, ne sont aux yeux de la verité que de grands brigandages, & des bêtes feroces & sans raison. *Remotâ justitiâ, quid sunt regna, nisi magna latrocinia?*

S. Aug. de Civ. L. IV. c. 4.

4. *Prima quasi * leæna, & alas*

4. La premiére étoit comme une *

* Chald. *sicut leo.*

* *Chald.* comme un lion.

habebat aquilæ. Aspiciebam donec evulsæ sunt alæ ejus, & † sublata est de terra, & super pedes quasi homo stetit, & cor hominis datum est ei.	lionne, & elle avoit des aîles d'aigle. Je la regardois, & ses aîles lui furent arrachées. Elle fut relevée de terre, & elle se tint sur ses pieds comme un homme, & il lui fut donné un cœur d'homme.

† Chal. *& elevata est de terra.* Ce qui a rapport à ce qui suit immédiatement. Cette bête ne parut plus courbée vers la terre comme les bêtes à quatre pates; mais elle se leva & regarda en haut, *comme un homme qui se tient sur ses pieds.*

Les quatre bêtes sont quatre Royaumes, qui s'éleveront de la terre. C'est l'explication qui en est donnée à Daniel en termes exprès, verset 17.

La premiére de ces bêtes, est visiblement l'Empire des Chaldéens. La tête d'or de la statue composée des quatre métaux, designoit aussi la puissance de Babylone. Nous avons comparé plus haut ces quatre métaux avec les quatre bêtes. Celles-ci sont suivies du regne du Messie, de même que la statue céde la place à un Royaume éternel. Tom. je. p. 113.

L'Empire des Chaldéens est *un lion.* Jérémie représente Nabuchodo-

nosor sous cette image, Chapitre IV. verset 7. *LE LION, dit-il, s'est élancé de sa tanière; le brigand des Nations s'est levé. Il est sorti de son pays, pour réduire tes campagnes, ô Jérusalem, en un desert.* Et au Chapitre L. verset 17. *Israël est un troupeau dispersé. LES LIONS l'ont chassé de sa demeure. Le roi d'Assur l'a dévoré le premier. Mais Nabuchodonosor roi de Babylone est venu ensuite, & lui a brisé tous les os.*

Les aîles d'aigle, marquent l'extrême vitesse avec laquelle ce Prince & sa nombreuse cavalerie, avoit couru
iv. pour perdre la Judée. *Velociores aquilis equi illius.*

Ces *aîles furent ôtées* au lion, quand les rapides conquêtes de Nabuchodonosor cessérent, & que sa grande puissance commença à s'affoiblir par l'humiliation qui le réduisit à vivre parmi les bêtes. Depuis cette époque le pouvoir des rois de Babylone alla toujours en diminuant. Mais ce qu'il y eut de merveilleux, fut de voir alors le lion *s'élever de terre, & se tenir sur ses pieds comme un homme.* Nabuchodonosor reçut enfin la lumiére qui lui fit connoître le Dieu Tout-puissant. *Il lui fut donné un cœur d'homme.* Il s'humilia devant Dieu. Il publia la

grandeur de l'Etre ſuprême dans un Edit, où il parla avec la ſageſſe, & la ſublimité des Prophétes. Evilmérodach ſon fils participa aux heureuſes diſpoſitions de ſon Pere.

Ainſi le peuple de Dieu captif entre les griffes du *lion* eut la conſolation de voir cette terrible bête métamorphoſée en quelque ſorte *en homme*, en tenir le langage, & en avoir les ſentimens, par les témoignages que la vraie Religion recueillit de la bouche même de ceux qui l'avoient perſécutée. La diſproportion eſt grande entre *l'homme* & *le lion*. L'homme eſt foible devant ce terrible animal; mais il a la raiſon de ſon côté. Le lion a la force en partage, mais deſtituée de ſageſſe. Quelle eſt la gloire de la ſageſſe, quelle eſt ſa victoire, ſinon de ſouffrir avec patience les violences du lion, & de mériter par là que *le lion* devienne un homme?

5. *Et ecce beſtia alia ſimilis urſo in parte ſtetit, & tres ordines erant in ore ejus, & in dentibus ejus; & ſic dicebant ei: Sur-*

5. Après cela il parut à côté une autre bête qui reſſembloit à un ours. Elle avoit trois rangs de dents dans la gueule, & on lui diſoit: Leve-toi, & raſſa-

ge, comede car-nes plurimas. | ſie-toi de carnage.

La ſeconde bête eſt l'Empire des Perſes, qui parut après celui des Chaldéens. Cette nouvelle Monarchie méritoit d'être repréſentée ſous la figure de l'ours, qui eſt un animal vorace & vivant de carnage, dont le regard eſt farouche, & les pates fortes & armées d'ongles crochus. (*a*) Car les Perſes eurent dans les commencemens une auſtérité de mœurs qui les rendit remarquables, comme on le voit par l'éducation donnée à Cyrus. Leur force fut grande pour retenir leur proie, & ils s'aſſujétirent tous les peuples de l'orient, ſelon cette parole de la prophétie que nous expliquons : *Leve-toi, & raſſaſie-toi de carnage.*

Daniel en regardant cette ſeconde bête, remarqua qu'elle *avoit dans la gueule trois rangs de dents*, parce que la puiſſance des Medes, celle des Per-

(*a*) Ces diverſes propriétés de l'ours ſont marquées dans l'Ecriture. La voracité l'eſt ici. *Surge, comede carnes plurimas.* Le regard farouche eſt marqué au Ch. xxv. de l'Ecléſiaſtique, ℣. 24. ſelon le Grec. *Obſcurat* [mulier mala] *vultum ſuum, tanquam urſus.* Enfin la bête que S Jean apperçoit dans l'Apocalypſe, *a les pieds de l'ours*, pour marquer ſa force à tenir ce qu'elle avoit pris. xiij. 2.

s, & celle des Babyloniens subju-
és, se réunit pour former l'un des
us puissans Empires qui eût paru
squ'alors. *Tres ordines in ore regni*
ersarum, & in dentibus ejus, dit
Jérôme, *tria regna debemus accipe-*
, Babyloniorum, Medorum, atque
ersarum, quæ in unum redacta sunt
gnum.

6. *Post hæc*
spiciebam, & ec-
alia quasi par-
us, & alas ha-
bat, quasi avis,
atuor super se,
quatuor capita
ant in bestia,
potestas data
ei.

6. Après cela, comme je regardois, j'en vis une autre qui étoit comme un léopard, & elle avoit au-dessus de soi quatre aîles, comme les aîles d'un oiseau. Elle avoit aussi quatre têtes, & la puissance lui fut donnée.

L'Empire des Grecs est ici designé.
érémie fait mention de la varieté des
ouleurs du Leopard. *Si mutare po-* *Jer. xiij. 23.*
st... pardus varietates suas. Et Haba-
uc voulant représenter une cavalerie
ropre à des courses rapides, la com-
are à la vitesse, & à la legereté des
eopards. *Leviores pardis equi ejus.* *Hab. j. 8.*
l s'agit donc dans cette peinture,
'une Monarchie qui s'accroît en peu

de tems d'une manière extraordinai
mais qui est sujette à de grandes var
tions. Qu'y a-t-il de plus diversifié q
les mœurs & les opinions des Grec
Quoi de moins uniforme que la cond
te d'Alexandre? tantôt clement & ta
tôt cruel; tantôt sobre, & tantôt
vré aux excès de la table; quelq
fois tempérant, & se déshonor
d'ailleurs par les crimes les plus h
teux. Il étendit ses conquêtes av
S. Hier. in c. 7. Dan. p. 1100. T. 3. une prodigieuse rapidité, *depuis l*
lyrie & la mer Adriatique, jusqu
Gange & à l'ocean des Indes; parc
rant la terre, dit S. Jérôme, *plutôt*
ses victoires, que par ses combats. M
ces surprenantes expéditions n'eur
aucune stabilité. Après la mort d
lexandre, son Empire fut partagé
tre plusieurs Gouverneurs, qui se
rent pendant plusieurs années
guerre très animée. Enfin quatre
ces principaux Officiers prirent
nom de Rois, & s'affermirent d
une autorité souveraine, chacun d
les pays qu'ils eurent en partage. P
lomée, fils de Lagus, eut l'Egyp
& quelques autres provinces. Se
cus eut la Syrie & l'Asie. Cassan
fils d'Antipater eut la Macedoin
la Grece, & Lysimaque eut la Thr

e les pays qui étoient le long de Hellespont. (*a*) Ainsi il se forma *quatre aîles & quatre têtes* sur le corps du Leopard. On pourroit aussi entendre sous cette image, les quatre principaux peuples dont Alexandre fut le maître ; Les *Grecs*, les *Perses*, les *Medes*, & les *Chaldéens*. Car il réunit ces quatre Empires sous sa domination.

(*a*) Ces quatre successeurs d'Alexandre sont diversement comptés. Nous nous sommes attachés au sentiment du savant Prideaux, Hist. des Juifs, L. 8 T. 3. p. 145 M. Rollin a suivi ce même Auteur, dans son Hist. anc. T. 7. p. 6. 11. 12.

S. Jérôme sur ce Chapitre, & sur le viij. à la place de Cassandre & de Lysimaque, compte Philippe & Antigone. Philippe, dit-il, autrement Aridée frere d'Alexandre, eut pour partage la Macédoine. Antigone regna en Asie. Théodoret dit qu'on peut donner pour Prince à la Macedoine Antipater, ou Philippe, p. 643. Tirin & Calmet suivent le sentiment de S. Jérôme & de Théodoret.

7. *Post hæc aspiciebam in visione noctis, & ecce bestia quarta terribilis, atque mirabilis, & fortis nimis; dentes ferreos habebat magnos, comedens atque comminuens, & reliqua pedibus*

7. Je regardois ensuite dans cette vision que j'avois pendant la nuit, & je vis paroître une quatriéme bête, qui étoit terrible & étonnante ; elle étoit extraordinairement forte ; elle avoit de grandes dents de fer ;

suis conculcans. Dissimilis autem erat cæteris bestiis quas videram ante eam ; & habebat cornua decem.

elle devoroit & mettoit en piéces, & fouloit aux pieds ce qui restoit. Elle étoit différente des autres bêtes que j'avois vûes avant elle, & elle avoit dix cornes.

8. *Considerabam cornua, & ecce cornu aliud parvulum ortum est de medio eorum, & tria de cornibus primis evulsa sunt à facie ejus ; & ecce oculi quasi oculi hominis erant in cornu isto, & os loquens ingentia.*

8. Je considerois les cornes, quand je vis sortir du milieu d'elles une autre petite corne ; & trois des premiéres cornes furent arrachées de devant elle. Cette corne avoit des yeux comme les yeux d'un homme, & une bouche qui proferoit de grandes choses.

Il faut placer ici le verset 21. pour voir la suite de la vision, & les ravages causés par la petite corne, dont on vient de parler.

21. *Aspiciebam, & ecce cornu illud faciebat*

21. Et comme je regardois, je vis que cette corne fai-

um adversùs | soit la guerre con-
ctos, & præ- | tre les Saints, &
bat eis. | avoit l'avantage sur eux.

es Interprétes varient sur l'expli-
on de la quatriéme bête. Avant
roposer le sentiment qui nous pa-
le plus fondé, il est à propos de
le texte de suite, & de considérer
c attention les caractères de cette
phétie.
e point de vûe qui résultera de
réunion, n'en sera que plus frap-
t.

. Aspiciebam,
ec troni positi
, & Anti-
s dierum sedit.
limentum ejus
didum quasi
, & capilli
itis ejus, quasi
a munda. Tro-
ejus, flam-
ignis. Rotæ
s, ignis accen-

9. J'étoit attentif à ce que je voyois, jusqu'à ce que des trônes furent placés, & que l'Ancien des jours s'assit. Son vêtement étoit blanc comme la neige, & les cheveux de sa tête étoient comme la laine la plus blanche & la plus pure. Son trône étoit des flammes ardentes, & les roues de ce trône un feu brûlant.

insolent, & pour comprendre en
il consistoit, il faut placer ici les
sets 25. & 26.

25. *Et sermones contra * Excelsum loquetur, & sanctos Altissimi conteret, & putabit quòd possit mutare tempora, & leges; & tradentur in manu ejus usque ad tempus, & tempora, & dimidium temporis.*

25. Il pa
contre le Très
[*Chald.* de la pa
Très-haut.] I
lera aux pied
Saints du Sei
très-élévé, &
maginera qu'il
ra changer les
& les loix;
seront livrés
ses mains dura
tems & la 1
d'un tems.

* Le Chaldéen peut être traduit; *Et serm*
PARTE Dei loquetur. LETSAD. Arias
nus a suivi ce sens, & avant lui Symmaque
me nous l'apprenons de saint Jérôme] avoit
sermones quasi Deus loquetur.

S. Hier. p. 1103.

1°. La corne qui proféroit *de g*
discours parloit *comme de la p*
Dieu, en son nom, & se revêta
son autorité. *Ut qui Dei assun*
tentiam, dit S. Jérôme, *verba*
divinæ sibi vindicet Majestatis. C
sens du texte original.

2° Ces discours sont contrair
Saints; humilians & accablan

eux ; propres à affermir la conduite par laquelle on *les foule aux pieds.*

3°. Ce langage & ces actions tendent *à changer les tems & les Loix*, [ou *la Loi*, comme porte le Chaldéen.] La corne de la bête *s'imagine qu'elle pourra réussir à faire un tel changement* ; qu'elle donnera *aux tems* postérieurs du peuple de Dieu une forme nouvelle ; des mœurs, des coutumes différentes des anciennes ; des régles & des Loix assorties à ces nouveautés, ensorte que les Loix primitives seront oubliées, ou réduites à une sorte de langueur, ou même décriées comme désormais inutiles & dangereuses.

4°. Ces entreprises, tout impies qu'elles sont, réussissent jusqu'à un certain point. Les tems, les loix, les Saints du Très-haut *sont livrés entre les mains* de la corne la plus formidable. Quel profond jugement de Dieu ! Mais cette œuvre d'iniquité ne dure *qu'un tems, deux tems, & la moitié d'un tems*, c'est-à-dire, que la durée du mal est interrompue, & comme coupée par la moitié, sans parvenir au nombre complet & universel de *sept.*

26. *Et judi-* 26. Le jugement

cium sedebit, ut auferatur potentia, & conteratur, & dispereat usque in finem.	se tiendra ensuite, afin que la puissance soit ôtée, qu'elle soit détruite, & qu'elle périsse pour jamais.

Il falloit un reméde aussi puissant à des maux aussi extraordinaires. Dieu sort enfin de son secret. Il paroît comme le Juge suprême. L'Arrêt est rendu, & *la puissance est ôtée à la bête pour toujours.* O jugement heureux, que vous avez été long tems désiré! Daniel l'avoit attendu, lui qui va nous
Vers. 15. dire dans un moment *qu'il avoit été saisi d'étonnement, & tout épouvanté* des terribles objets qu'il avoit apperçus.

Reprenons la suite du texte. Il est mieux entendu, quand on insere, [comme nous l'avons fait] au premier récit de la vision, les versets qui en rapportent de nouveaux traits, dans la suite du Chapitre.

12. *Aliarum quoque bestiarum ablata esset potestas, & tempora vitæ constituta essent eis usque ad*	12. Je vis aussi que la puissance des autres bêtes leur avoit été ôtée, & que la durée de leur vie avoit été fixée

tempus & tempus. jusqu'à un tems, & un tems.

Il semble, selon ce récit, que les autres bêtes n'étoient pas entiérement éteintes, lorsque la quatriéme subsistoit. Le texte original peut être traduit, *Et residuo bestiarum abstulerunt potestatem earum.* *Ar. Mont.*

Dans le sens qui regarde les Monarchies, on a de la peine à expliquer ce verset. Il est certain par l'histoire que les unes s'établissent sur les ruines des autres, faisant disparoître celles qui avoient précédé. Cependant comme les Empires victorieux s'emparent de la force des Empires subjugués, il est vrai, en un sens, que ceux-ci ont encore une sorte d'existence, étant incorporés aux royaumes qui les envahissent.

Au reste ce qui paroît un peu forcé dans cette explication, est un avertissement de chercher un sens ultérieur, où ce trait puisse avoir une application plus naturelle. Il en sera de même de tous les autres que nous trouverons regarder un objet plus important que les révolutions des Monarchies.

13. *Aspiciebam* 13. Je considé-

cium sedebit, ut auferatur potentia, & conterr tur, & dispe usque in fir ...am

Il f ...enit, des ...onspectu ſc obtulerunt ...um.

se ... es choses dans vision de nuit, je vis comme le Fils de l'homme qui venoit sur les nuées du Ciel, & il s'avança jusqu'à l'Ancien des jours, & ils le présenterent devant lui.

14. *Et dedit ei potestatem & honorem, & regnum; & omnes populi, tribus, & linguæ ipsi servient. Potestas ejus, potestas æterna, quæ non auferetur; & regnum ejus quod non corrumpetur.*

14. Et il lui donna la puissance l'honneur & le royaume; & tous les peuples, les tribus & les langues le serviront. Sa puissance est une puissance éternelle, qui ne lui sera point ôtée, & son royaume ne sera jamais détruit. [*ou plutôt*] alteré. *

* C'est le propre sens du Chaldéen. *LA TITECHABBAL.* Ce même mot *CHABBAL* est employé plus haut, pour exprimer l'intégrité parfaite dans laquelle Daniel fut conservé au milieu des lions, & les trois Hébreux au milieu de la fournaise. Ch. vj. 22. & iij. 25.

Cette prophétie est l'une des plus claires en faveur de Jesus-Christ, &

avoir sur le visage un voile
s que les Juifs, pour ne pas
ître. (a)

paroît pour avoir la puis-
ne, est le *Fils de l'hom-*

nce vers le trône de Dieu,
r les nuées du Ciel.
reçoit l'honneur, la gloire, le
t de regner.
e n'est pas sur le seul peuple d'Is-
, mais généralement sur tous les
ples, & toutes les Nations, de
que langue qu'elles soient, qu'il
exercer sa puissance & son do-
ne souverain.
on Regne ne doit jamais finir.
vec lui *regnent aussi les Saints.* *Vers. 18. Suscipient*
c'est la même chose que le Fils de *regnum san-*
mme regne, & que les Saints *cti Dei al-*
nt *Rois* avec lui : un Royaume *tissimi.*
i auguste étant celui de la sainte-
t de la justice.

Croiroit-on qu'un Interpréte qui porte le nom
rétien, osât entendre par *LE FILS DE L'HOM-*
le peuple Romain, recevant de Dieu un empire
orissant & très-étendu ? C'est néanmoins cette
té que Grotius n'a pas craint d'avancer, ajoû-
à cet excès l'absurdité de dire, qu'en cela le
Romain a été une figure manifeste de Jesus-
t. Crit. Mag. T. 4. in c. 7. Dan. ℣. 13.

(*a*) Y a-t-il rien de plus frappant, que le rapport de cette prophétie avec l'Evangile? On y voit la qualité qu'a prise le Fils de Dieu, en s'appellant lui-même le *Fils de l'homme*; son Ascension au Ciel; la puissance qui lui est donnée; son regne sur les Nations, sans distinction ni de pays, ni de langue; ce même regne qui est spirituel, & non charnel; qui donne la justice & non les richesses temporelles; qui forme les Justes victorieux du monde & de ses cupidités; qui perpétue d'âge en âge cette race royale des Saints, jusqu'à ce que le siécle présent céde la place au jour de l'éternité; voilà ce que la vision de Daniel, & l'établissement du Christianisme dévoilent d'un commun accord, & avec une très-parfaite correspondance.

Cette expression, *son Royaume ne sera jamais détruit*, [ni même *alteré*,] annonce non-seulement l'éternelle durée de l'Eglise, conformément à cette promesse, *Les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle*; mais

(*a*) *Théodoret sur cet endroit. p* 633. Quid his verbis apertius? Evangelicè enim revera potiùs & apostolicè, quam propheticè & enigmaticè, propheta hæc quasi præco divulgavit.

encore l'immuable paix de la vie future. Avant cet heureux terme, l'Eglise qui est le Royaume du Fils de l'homme, peut être attaquée au dehors, & déchirée au dedans. Mais dans le ciel, le Royaume du Fils de l'homme, & de ses Saints, ne sera plus sujet à aucune vicissitude. Il sera hors de toute atteinte, délivré de toute insulte du péché & des pécheurs, consommé pour toujours dans la sainteté, & dans la félicité qui en est la juste récompense.

Il y a donc dans la prophétie de Daniel, comme dans la plûpart des autres, une double vûe. L'une qui a rapport à ce qui s'accomplit sur la terre : l'autre qui regarde le ciel. L'un de ces sens commence en cette vie : l'autre s'acheve dans l'éternité.

15. *Horruit spiritus meus. Ego Daniel territus sum in his, & visiones capitis mei conturbaverunt me.*

15. Mon esprit fut saisi d'étonnement. Moi Daniel, je fus épouvanté de ces choses, & ces visions de mon esprit me causerent du trouble.

Daniel parle encore plus bas du *trouble*, que cette vision lui causa. Il Vers. 28.

en cherchoit le sens, qui lui p
grand, & d'une extrême imp
Vers. 16. &c. Enfin la vision lui fut expliqu
objets qu'il entrevoyoit, lui fu
clairement montrés. Ainsi i
va confirmé dans ce qu'il a
confusément apperçu; que
du Messie & des Saints ét
dans un tems éloigné, & q
vant, la domination de qua
des Monarchies auroit lieu,
roit de grands maux parmi
mes. Quelle douleur pour
phéte, tel que Daniel, d'a
que la venue du Christ & l
ment de son Royaume, apr
les anciens Justes soupiro
cesse, étoit si long-tems diffé
sujet d'horreur, que le spe
tant de *bêtes*, venant les u
les autres, gouvernant tou
férocité des passions, & se
à l'élevation d'une *corne* orgu
qui *parle contre Dieu*, & en
de changer sa Loi!

dixit mihi tes ces choses ; & il
pretationem m'interpréta cette
num, & do- vision, & m'en fit
me. connoître le sens.

aniel s'adresse *à l'un des assistans*,
à-dire, à l'un des Anges, ou des
ts, qui environnoient le trône de
i. S. Jean dans l'Apocalypse ap-
d de même par l'un des vingt-
re Vieillards, la signification des
ts mystérieux, qui lui étoient
trés. Un homme introduit à la
d'un grand Prince a recours à
qu'un des courtisans pour être in-
it de ce qui s'y passe, & sur-tout
raisons secrétes qui donnent le
ivement aux affaires. Que notre
versation soit dans le ciel. Que
e ambition se porte à avoir accès
rès de ceux qui y sont, & à de-
ider quelques rayons de cette im-
ise lumiére dont ils sont environ-
Faisons instance auprès d'eux,
qu'ils nous aident à entendre les
itures, & à goûter la consolation
hée dans les prophéties. *Accessi ad*
m de assistentibus, & veritatem quæ-
m ab eo de omnibus his.

7. *Hæ qua-* 17. Ces quatre
bestiæ ma- grandes bêtes sont

ſimi, & obtine- bunt regnum uſ- que in ſæculum, & ſæculum ſæcu- lorum.

ſion du ro & ils regne qu'à la fin cles, & c ſiécles des

Telle eſt l'interprétation de la viſion. D'abord *les b* ſentir leur tyrannie. Enſuite *l'homme* regne avec ſes Saint le premier tems, la puiſſan tre les mains de ceux qui n'o de raiſon. Dans le ſecond, & la puiſſance ſe joignent, pour toujours, & pour tout due de la terre. Car le regne
Verſ. 14. *de l'homme* doit s'étendre ſur *ple, toute langue & toute tribu*

l'être, qu'elles gouvernent tous les cœurs, & que ce gouvernement si saint n'ait d'autre terme que celui de l'éternité? Or ce sont ces biens inestimables qui sont promis dans cette prophétie, & ils sont montrés à tous ceux qui soupirent après le Royaume de Dieu, afin qu'ils sachent que leurs desirs seront un jour remplis. Que votre Nom soit sanctifié, Seigneur; Que votre regne arrive. Créez ces *Cieux nouveaux & cette terre nouvelle, où la justice habitera* éternellement. 2. Petr. iij. 13.

19. *Post hoc volui diligenter discere de bestia quarta quæ erat dissimilis valde ab omnibus, & terribilis nimis. Dentes & ungues ejus ferrei. Comedebat, & comminuebat, & reliqua pedibus suis conculcabat.*

19. J'eus ensuite un grand desir d'apprendre ce que c'étoit que la quatriéme bête, qui étoit très-différente de toutes les autres, & effroyable au-delà de ce qu'on peut dire. Ses dents & ses ongles étoient de fer. Elle devoroit & mettoit en piéces, & elle fouloit aux pieds tout le reste.

20. *Et de cornibus decem, quæ*

20. Je voulus aussi m'informer de ce

habebat in capite; & de alio quod ortum fuerat, ante quod ceciderant tria cornua; & de cornu illo quod habebat oculos, & os loquens grandia, & majus erat cæteris.

qu'étoient ces dix cornes qu'elle avoit à la tête; & cette autre qui lui étoit venue, en présence de laquelle trois cornes étoient tombées; & cette corne avoit des yeux & une bouche, qui disoit de grandes choses, & elle étoit plus grande que les autres.

21. *Aspiciebam, & ecce cornu illud faciebat bellum adversùs Sanctos, & prævalebat eis,*

22. *Donec venit Antiquus dierum, & judicium dedit Sanctis Excelsi, & tempus advenit, & regnum obtinuerunt Sancti.*

23. *Et sic ait :*

21. Et comme je regardois, *j'avois vû que* cette corne faisoit la guerre aux Saints, & avoit l'avantage sur eux,

22. Jusqu'à ce que l'Ancien des jours parût, & qu'il donnât la puissance de juger aux Saints du Très-haut, & que le tems étant venu, les Saints fussent entrés en possession du royaume.

23. Surquoi il me

bestia quarta, regnum quartum erit in terra, quod † majus erit omnibus regnis, & devorabit universam terram, & conculcabit, & comminuet eam.

dit : La quatriéme bête est le quatriéme royaume qui s'élévera sur la terre. Il sera plus * grand que tous les autres royaumes. Il devorera toute la terre, & la foulera aux pieds, & la réduira en poudre.

† Chald. *quod differet ab omnibus regnis.*

* *Chald.* Il sera différent de tous les autres royaumes.

Le verset 23. est très-important pour fixer le sens de la quatriéme bête. Il s'agit d'une Monarchie qui s'assujettit *toute la terre*, qui *la dévore*, qui *la foule aux pieds*, & qui en cela fait un personnage *très-différent* des autres bêtes, ayant une force qu'elles n'avoient pas.

24. *Porrò cornua decem ipsius regni, decem Reges erunt ; & alius consurget post eos, & ipse * po-*

24. Les dix cornes de ce même royaume sont dix Rois ; & après eux il s'en élevera un qui sera plus * puissant que

† Chal. *Et ipse differet à prioribus.*

* *Selon le Chaldéen.* Il sera différent des précédens, *non-seulement en puissance, mais encore par la guerre qu'il fera à Dieu & aux Saints.*

tentior erit prioribus, & tres Reges humiliabit.

les précédens, & il abaissera trois Rois.

25. *Et sermones contra Excelsum loquetur, & Sanctos Altissimi conteret, & putabit quòd possit mutare tempora, & leges; & tradentur in manu ejus usque ad tempus, & tempora, & dimidium temporis.*

25. Il parlera insolemment contre le Très-haut; il foulera aux pieds les Saints du Seigneur très-élévé, & il s'imaginera qu'il pourra changer les tems & les loix; & ils seront livrés entre ses mains durant un tems, deux tems, & la moitié d'un tems.

26. *Et judicium sedebit, ut auferatur potentia, & conteratur, & dispereat usque in finem.*

26. Le jugement se tiendra ensuite, afin que la puissance soit ôtée, qu'elle soit détruite, & qu'elle périsse pour jamais;

Nous avons rapporté plus haut les versets 25. & 26. & nous avons dévelöppé les traits qu'ils renferment.

27. *Regnum autem & potestas, & magnitudo re-*

27. Et qu'en même-tems le regne, la puissance, & la

gni quæ est subter omne cœlum, detur populo Sanctorum Altissimi, cujus regnum, regnum sempiternum est, & omnes Reges servient ei, & obedient.

grandeur de l'empire de tout ce qui est sous le Ciel soit donné au peuple des Saints du Très haut, dont le royaume est un royaume éternel; & tous les Rois lui seront assujettis, & lui obéiront.

28. *Huc usque finis verbi. Ego Daniel multùm cogitationibus meis conturbabar, & facies mea mutata est in me. Verbum autem meum in corde meo conservavi.*

28. Ce fut la fin de ce qui me fut dit. Moi Daniel, je fus fort troublé dans mes pensées; mon visage en fut tout changé, & je conservai ces paroles dans mon cœur.

Afin que l'empire de tout ce qui est sous le ciel soit donné au peuple des Saints du Très-haut.... Ce fut la fin de ce qui me fut dit. La fin de la vision est le regne des *Saints*, & non-seulement de quelques-uns d'entre eux, mais du *peuple* même, formé par la société universelle des Justes. Quiconque appartient à ce *peuple* n'a plus rien à souffrir. Quiconque est servi-

teur de Dieu, est établi maître & Roi de toutes les autres créatures. Le Lecteur sent de plus en plus que la gloire de l'éternité est le terme de cette prophétie, & qu'elle renferme l'histoire du monde, jusqu'au moment où les vicissitudes du siécle présent seront suivies de l'immutabilité du siécle à venir.

Après la lecture de ce Chapitre, nous sommes en état de nous déterminer sur le sens de la quatriéme bête, que les Interprétes ont diversement expliquée.

Le Philosophe * Porphyre, qui vivoit vers la fin du troisiéme siécle, & qui ayant embrassé la foi Chrétienne, en devint ensuite l'ennemi jusqu'à composer un grand ouvrage contre elle, ce Philosophe, dis-je, voyant l'invincible preuve que la Religion tiroit des prophéties de Daniel, osa avancer avec une témérité inconcevable, que ces prophéties étoient la fiction d'un Juif contemporain d'Antiochus Epiphanes; & qu'ainsi l'Auteur rapportoit ce qui s'étoit déja passé

* Il embrassa la secte des Platoniciens. *S. Aug. de Civ.* L. x. c. 28. &c.
S. Jer. Ep. 83. T. iv. *Ed. Ben. part.* 2. p. 655. *Pref. sur le Comm. de Dan.* T. 3. p. 1071.

ṛant lui, tombant dans le faux quand parloit de l'avenir.

Par une ſuite de ce ſyſtême inſenſé, Præf. Hieron. in Dan.
ɔrphyre ne vouloit point appliquer
x tems de l'Antechriſt ce qui y a
pport, dans le livre de Daniel; & il Id. in. c. vij. Dan. p. 1100. & 1101.
choit de faire revenir ces prophéties
ce qui s'étoit déja paſſé parmi les
ifs, & les peuples voiſins. Ainſi la
:atriéme bête du Chapitre VII. re-
éſentoit ſelon lui, les royaumes de
rie & d'Egypte, formés du débris
: celui d'Alexandre le grand; & à
:gard de la petite corne de cette qua-
ıéme bête, il l'entendoit d'Antio-
ıus qui réduiſit la Judée à une ſi gran-
: déſolation.

S. Jérôme s'attache à refuter cette
:plication, & il fait voir que la qua-
iéme bête eſt manifeſtement l'Em-
re Romain. Il ajoûte que cet Em-
re, lorſqu'il ſera près de ſa ruine,
ra partagé *par dix Rois*, qui diviſe-
ɔnt entre eux cette vaſte Monar- P. 1101. & 1103.
ıie; & que du milieu de ces Rois
ſlevera cette *corne* inſolente, c'eſt-
dire, l'Antechriſt, qui fera la guer-
aux Saints, & que Jeſus-Chriſt
endra confondre par ſon avene-
ent, ſuivi d'un regne glorieux &
ernel.



des anciens qui s'écartoient du
battu, & qui, au rapport de T
ret, expliquoient la quatriém
des Rois successeurs d'Alexa
faut, dis-je, que ces Auteur
été bien peu connus dans l
puisque S. Jérôme parle dans
mes si généraux. D'ailleurs T
lui-même est étonné de ce
Interprétes avoient embrassé
Theod. in c. vij. Dan. p. 639. reil sentiment. *Vehementer*
quosdam pietatis magistros qua
tiam vocasse regnum Macedon
combat cette opinion, & lui
des raisons très-solides, com
Jérôme l'avoit fait en refuta
phyre.

C'est néanmoins ce mêm
ment, [dont l'origine n'est pa
me l'on voit, fort illustre] q

able & la plus constante tradi-
1.

Dès les premiers tems, S. Irénée L. 5. adv. hær. c. 25. & 26.
oit reconnu l'Empire Romain, dans
quatriéme bête; & quant à la guer-
qu'elle fait à Dieu, & à sa Loi,
la corne dont les caractères sont si
guliers, ce Pere assûre que c'est
e prophétie de l'Antechrist.

Saint Cyrille de Jérusalem donne Catech. xv. n. 12. 13.
même explication, & il nous atteste
e les Auteurs Ecclésiastiques ont
seigné que l'Empire Romain étoit
quatriéme Royaume figuré par la
atriéme bête. *Hòc autem* [Regnum]
*manum esse, Ecclesiastici auctores tra-
derunt.*

Rien n'est plus conforme à ce que In c. vij. Dan. p. 1101.
us avons déja rapporté de S. Jérô-
e, qui en suivant la même route,
qu'elle est tracée par *la tradition
tous les Ecrivains Ecclésiastiques.*

Saint Augustin renvoye au Com- De Civ. Dei. L. XX. c. 23.
entaire de S. Jérôme, afin qu'on y
oie avec quelle justesse on applique
s quatre bêtes aux quatre Empires,
ont le Romain est le dernier. Il ajoû-
qu'il suffit de lire cette prophétie
ec la plus légere attention, pour y
couvrir la cruelle domination de
Antechrist.

entre la destruction de la quatri
bête, & la gloire du *Fils de l'hom*
Nous avons vû l'une de ces puis
ces subjuguer l'autre, & s'établir
ses ruines. La petite corne de la
fait la guerre aux Saints, & pré
Vers. 21. sur eux, *jusqu'à ce qu'le* ju
26. *cienne*, & que *les livres soient*
9. Alors *le Fils de l'homme paroît*
13. *nuées*, *le Regne lui est donné*, &
14. *Saints du Très-haut*; mais pou
bête, *la puissance lui est ôtée*, *son*
est brûlé, & elle disparoît *pour*
Vers. 18. *jours.* Ainsi un Empire très-écla
& très-saint succéde immédiateme
un autre Empire très-profane :
parti des Saints après avoir été
primé devient regnant *dans tou*
siécles des siécles. Comment trouve
événemens si merveilleux dans l
toire des Machabées. Il y a ent
gouvernement de Simon [le der
d'entre eux,] & la naissance de Je
Christ, environ 130. ans; & plu
160. jusqu'à la formation de l'Eg
Si la bête doit s'entendre des Rois
Syrie, & spécialement d'Antioch
il y a un grand intervalle de tems
tre la défaite de ce monstre, &
regne du Fils de l'homme, & l'un
tient plus immédiatement à l'autre

ire plus étendu, plus puissant, plus 19.
rmidable que tous ceux qui avoient 21.
récédé. En cela il est très-différent
s autres. *Il dévore toute la terre.* Il
foule aux pieds, & la réduit en
udre. C'est ce qui est dit à différen-
reprises, & sur-tout au verset 23.
aut donc trouver une Monarchie
i ait été plus redoutable dans l'Uni-
rs que ne l'avoient été celles des
ialdéens, des Perses, & des Grecs.
: quel autre Empire que celui des
omains peut remplir des traits aussi
ands ? N'est-il pas évident que les
ois de Syrie & d'Egypte n'ont ja-
ais fait un si grand personnage dans
monde : leur puissance ayant été
ès-inférieure * à celle de Nabucho-
onosor, de Cyrus, & d'Aléxandre,
ien loin de la surpasser ? C'est donc
rendre le change, de voir ici des
Princes qui n'ont eu que des démem-
bremens du troisiéme Empire, c'est dé-
tourner la prophétie à un objet qui lui
est très-inférieur, tandis qu'on en a
un autre devant les yeux vraîment
digne des caractères qu'elle renfer-
me.

D'ailleurs il y a une étroite liaison

* *Voyez le verset 22. du Chapitre suivant, & ce que nous remarquons sur ce verset.*

complissement parfait de la vision de Daniel. Mais en se bornant à ce qui peut convenir à l'état de la vie présente, rien n'est plus frappant que ce que l'histoire nous présente.

Premier sens de la quatriéme bête, & du regne des Saints.

L'Empire Romain persécutant les Chrétiens pendant trois siécles, & faisant servir son énorme puissance à opprimer les serviteurs de Dieu, est évidemment cette *béte* terrible qui succéde aux trois Monarchies précédentes. Les *dix cornes* de cette bête figurent une longue suite d'Empereurs persécuteurs. [L'Ecriture se sert quelquefois du nombre de *dix*, (a) pour marquer ce qui est multiplié & souvent répété.] *La petite corne*, plus cruelle que toute les autres, désigne *Dioclétien*, qui ouvrit sa bouche orgueilleuse contre Dieu, en publiant des Edits pleins de blasphême contre l'Eglise. Mais jamais les Saints ne furent plus proche de leur délivrance,

(a) 1. *Rois*. j. 8. Numquid non ego melior tibi sum, quàm decem filii?

Job. xix. 3. En decies confunditis me.

Baruc. iv. 28. Sicut enim fuit sensus vester ut erraretis à Deo, decies tantum iterùm convertentes requiretis eum.

S. Augustin a remarqué que ce nombre de *dix Rois* pourroit bien signifier seulement une certaine universalité de Princes persécuteurs. L. xx. de Civ. c. 23. T. vij. p. 606. A. B.

que

: lorsque cette corne leur livra la
s violente persécution. Jesus-Christ
t-puissant dans le ciel, fit triom-
:r son Eglise sur la terre. *La gloire*,
vuissance, *le regne fut donné aux*
nts du Très-haut. Les Apôtres &
Martyrs parurent éclatans de ma-
é dans le Ciel. On se prosterna de-
ıt leurs cendres. On les invoqua
nme associés au regne du Fils de
›mme. Les loix Ecclésiastiques ju-
'ent les peuples qui entrerent en
le dans le sein de l'Eglise, & le
ristianisme en s'étendant dans le
ınde, fut établi sur des promesses
ı lui assurent une durée sans fin. Des
énemens si grands sont sans doute
des accomplissemens de la prophé-
de Daniel.

S'il reste certains traits à expliquer
détail, s'il y en a d'autres dont l'é-
rgie paroît exiger quelque chose de
ıs, c'est que ce tableau regarde plu-
urs révolutions dans le cours des
:cles.

Ainsi l'Eglise resserrée dans des
ırnes étroites par les pertes qu'elle
faites, se dilatera de nouveau, &
ıssujettira * *tous les peuples* sans ex-
:ption, qui couvrent la face de la
rre. C'est ce que nous attendons

Second sens.

* *Vers. 14. Omnes populi, tribus, & linguæ ipsi* [Filio hominis] *servient.*

après la converſion future des
comme nous l'avons remarqu
ſieurs fois dans le cours de cet
ge. Mais avant ce nouvel é
regne du Fils de l'homme, les
auront été de nouveau perſécu
une bête terrible leur aura livi
des plus dangereuſes guerres qu
Verſ. 25. jamais vûes. Dans cette gue
loix & les tems paroîtront livrés
Verſ. 8. puiſſance qui joindra *les yeux d*
me à une bouche inſolente, c'eſt-
la ſéduction d'une fauſſe piét
grand orgueil. Tems malheur
pleins de périls, où l'on ver
une multitude de pécheurs réun
le mal, ce vaſte corps des m
du démon, dont S. Grégoire
parlé, en expliquant ce qui e
Behemot & de *Leviathan* dans l
de Job.

Troiſiéme ſens. Enfin le dernier Antechriſt,
roîtra à la fin du monde, forr
dernier accompliſſement de l
triéme bête. Les Saints expoſé
à une épreuve capable *d'induir*
reur, s'il étoit poſſible, les Elus
ſeront délivrés par le glorieux
ment de Jeſus-Chriſt, qui paro
les nuées du ciel. L'homme de
& tous ſes ſectateurs ſeront dé

précipités dans l'abysme. La terre
le ciel renouvellés, seront l'éternel-
démeure des Saints, sans que rien
isse désormais alterer la gloire & la
x de ce nouveau Royaume, où
it sera soumis aux Saints, & les
nts eux-même parfaitement sou-
; à Dieu.

Les SS. Peres ont été bien fondés
onsidérer cette fin des tems dans la
>phétie de Daniel. Mais quand ils
t cru que la persécution du dernier
techrist seroit jointe de près à celle
s Empereurs Romains, il est visible
'ils se sont trompés. Cette fausse
:e venoit de celle qu'ils avoient sur
durée de la puissance Romaine,
nt ils regardoient la fin comme étant
lle de l'Univers. Telle étoit la pen-
e de S. Irenée, de S. Jérôme, & de
héodoret. On le voit dans ce qu'ils
it écrit sur cette vision de Daniel.

Mais l'expérience nous a appris à
étacher les uns des autres, des ob-
ts que l'on regardoit autrefois com-
ie contigus, parce qu'on les envisa-
:oit dans l'éloignement. Nous voyons
. longue suite de siécles qui se sont
coulés depuis que la face de l'Empire
omain a été absolument changée.
Nous voyons encore l'état durable

qu'a eu le Royaume de Jesus-Christ sur la terre, après avoir triomphé de l'Idolatrie, & des Princes qui la protégeoient. Il faut donc séparer ce premier accomplissement, de ceux que l'on peut attendre pour l'avenir.



DANIEL.

CHAPITRE VIII.

1. *ANno tertio regni Baltaſar regis, viſio apparuit mihi, ego Daniel, poſt id quod videram in principio.*

1. LA troiſiéme année du regne du roi Baltaſar, j'eus une viſion, moi Daniel, après celle que j'avois eue au commencement.

La troiſiéme année du regne de Baltaſar. Cette date eſt préciſe. Daniel a la viſion ſuivante, trois ans après celle du Chapitre VII. qu'il eut la premiére année de Baltaſar, & par conſéquent *au commencement* du regne de ce Prince.

L'Empire des Chaldéens n'étoit pas détruit ; & cependant Daniel voit la deſtruction des Perſes qui devoient ſubjuguer les Chaldéens. Il pénétre encore plus avant dans l'avenir, & découvre ce qui doit arriver aux Vainqueurs des Perſes, & aux Succeſſeurs d'Alexandre, dans une ſuite de pluſieurs générations. Quelle lumiére,

livres à leurs tenebres.

2. *Vidi in visione mea, cùm essem in Susis castro, quod est in Ælam regione, vidi autem in visione esse me super* † *portam Ulaï.*

2. Je vis vision, lo tois au ch Suse, qui es d'Elam, il rut, dis q cette visio tois à la p laï.

† Les Interprétes, tant anciens que n fort varié sur la signification du mot celui d'*ULAI*.

Les LXX. ont entendu par là *une port* duit *super portam Ulai.*

S. Jérôme, sur le ℣. 3. où ce même laisse le choix de traduire *ante portam*, *te paludem.*

Symmaque s'étoit déterminé à expliq

Daniel étoit au chateau, & dans la * *BIRAH, Regia, Palatium.*
aiſon * royale à Suſe, occupé des
faires du Roi, comme il paroît par 1. *Eſd.* vj. 2.
verſet 27. de ce Chapitre. Le pays
Elam, où la ville de Suſe étoit ſi- *Jer.* xlix. 35. *&c.* xxv. 25.
.ée, avoit été conquis par Nabu-
ıodonoſor, ſelon la prédiction de
:rémie. Les rois de Babylone joigni-
:nt cette province à leur Empire, &
envoyerent un Miniſtre pour y pren-
'e ſoin de ce qui intéreſſoit le gou-
ernement. Cet emploi ayant été
onfié à Daniel, ce grand homme ſe
ouva éloigné de la Cour, enſorte
ı'il étoit peu connu de Baltaſar,
omme nous le verrons dans l'hiſtoire
ıpportée au Chapitre V. Sous les
:gnes de Nabuchodonoſor, & d'Evil-
iérodach, Daniel étoit à Babylone,
ıprès de la perſonne du Roi, & oc-
ıpant une place diſtinguée dans l'E-
ıt. Mais les gens de bien s'accom-
ıodent de toutes les ſituations, par-
e qu'ils ſont indifférens aux choſes
e la terre. Leur cœur eſt ailleurs,
t ils cherchent la cité permanente.
.es autres demeures ſont pour eux
omme des habitations paſſagères que
'on rencontre dans un voyage. Ce
'ui conſole & ſoutient Daniel en tous
ieux, c'eſt l'Eſprit de ſageſſe & de

grace, qui eſt en lui. Cet Eſprit l'applique conſtamment à ſes devoirs.

Verſ. 27. *Au chateau de Suſe*, comme à la cour, Daniel *travaille aux affaires du Roi.* Il a auſſi par-tout des révelations, il converſe avec les Anges & les Saints. Il apprend d'eux les ſecrets de la conduite de Dieu ſur les peuples. O divine Sageſſe, daignez ainſi être la compagne de notre vie. Soyez

Sag. c. viij. v. 16. 18. notre repos, notre douce ſociété, notre fidéle & perpétuelle amie. Votre converſation loin d'avoir rien de triſte, met en fuite l'ennui, & répand dans l'ame une douceur & une paix qui ſurpaſſe tout ſentiment.

Il me parut que j'étois à la porte d'Ulaï. On peut traduire, *près du fleuve Ulaï.* Ce fleuve eſt apparemment celui *d'Eulée*, qui n'étoit pas éloigné de la ville de Suſe.

3. *Et levavi oculos meos, & vidi, & ecce aries unus ſtabat ante *paludem habens cornua excelſa, & unum excelſius*

3. Je levai les yeux, & je vis un belier qui ſe tenoit devant le marais; il avoit des cornes élevées, & l'une l'étoit plus que l'au-

* *Ante ubal*; c'eſt-à-dire, *devant le fleuve Ulaï*, dont il vient d'être parlé au verſet précédent.

utero, atque succrescens. tre, & croissoit de plus en plus.

Ce *belier* signifie la Monarchie des Perses, selon l'explication donnée plus bas par l'Ange, verset 20.

Les deux cornes marquent les deux puissances des Médes & des Perses; & *l'une de ces cornes s'éleve plus que l'autre*, parce que la puissance des Perses sous le regne de Cyrus eut un grand accroissement, & effaça la gloire des Médes.

4. *Vidi arietem cornibus ventilantem contra occidentem & contra aquilonem, & contra meridiem; & omnes bestiæ non poterant resistere ei, neque liberari de manu ejus; fecitque secundùm voluntatem suam, & magnificatus est.*

4. Je vis que ce belier donnoit des coups de corne contre l'occident & contre l'aquilon, & contre le midi, & toutes les bêtes ne pouvoient lui résister, ni se délivrer de sa puissance. Il fit tout ce qu'il voulut, & il devint fort puissant.

Les conquêtes des Perses sont ici décrites. Ils attaquerent les peuples, & rien ne put leur résister. A *l'occi-*

... ce que l
... prédisoit dans le
... monde fut assuj
... qu'étoit-ce devan
... toutes ces victoires si écla
Les combats d'une bête cont
tres bêtes.

La ville de *Suse* [ou *Su*
Daniel reçoit la révélation qu
de les Perses, est celle qui de
suite la capitale de leur Empir
du milieu de cette ville où l
des *Perses devoit se développ*
retentit la voix qui renverse
narchies. Un Juif instruit de l
de *Daniel* pouvoit dire ce
aux yeux de la vérité cet A
qui commandoit à tant de prov
& qui rendoit contre les J...

voit être terrassé & foulé aux pieds
ır le *Bouc* venu de l'occident.

5. *Et ego in-*
lligebam. Ecce
utem hircus ca-
'arum veniebat
occidente super
ciem totius ter-
, & non tan-
bat terram. Por-
hircus habebat
rnu insigne in-
r oculos suos.

5. J'étois attentif
à ce que je voyois.
Et en même-tems
un bouc vint de l'oc-
cident sur la face de
toute la terre, sans
qu'il touchât la ter-
re, & ce bouc avoit
une corne fort gran-
de entre ses yeux.

Et ego intelligebam. On peut traduire l'Hébreu, *am animadvertens, considerans.* On voit Daniel, . 15. chercher le sens de cette vision. Cependant Jérôme croit que Daniel comprenoit ce que signi-oit *le belier.*

Le bouc signifie l'Empire des Grecs, Alexandre le grand en particulier. lus bas ℣. 21. il est dit que *le bouc est roi des Grecs.*

Il vient de l'occident, parce que les recs étoient de ce côté-là à l'égard es Perses.

Il *marche sur toute la terre, sans la ucher*, parce que les conquêtes d'A-exandre s'étendirent par-tout, & eu-ent une rapidité incroyable.

Enfin *la grande corne* que le bouc a *ntre ses yeux*, est le principal conqué-

rant que les Grecs ayent eu. *Cornu grande... ipse est rex primus.* ℣. 21. C'est encore Alexandre qui est ici désigné.

6. *Et venit usque ad arietem illum cornutum, quem videram stantem * ante portam, & cucurrit ad eum in impetu fortitudinis suæ,*

6. Il vint jusqu'à ce belier qui avoit des cornes, que j'avois vû devant la porte, & il courut à lui avec impétuosité, & de toute sa force.

* *Ante* HOUBAL; ante fluvium.

7. *Cumque appropinquasset prope arietem, efferatus est in eum, & percussit arietem, & comminuit duo cornua ejus, & non poterat aries resistere ei. Cumque eum misisset in terram, conculcavit, & nemo quibat liberare arietem de manu ejus.*

7. Et s'étant approché du belier, il l'attaqua avec furie, & le frappa: il lui rompit les deux cornes, sans que le belier put lui résister; & l'ayant jetté par terre, il le foula aux pieds, & personne ne pouvoit délivrer le belier de sa puissance.

Cette peinture qui est vive & animée, représente la guerre d'Alexandre contre Darius. Celui-ci ayant été défait dans la personne de ses généraux au passage du Granique, fut ensuite lui-même aux prises avec Alexandre. Le combat fut livré vers le détroit du mont Taurus, près de la ville d'Issus. Darius y perdit avec ses soldats, sa mere, sa femme, & ses enfans. Il se sauva à peine dans les provinces reculées de ses Etats, où Alexandre l'atteignit bientôt, l'obligea une derniére fois d'en venir aux mains, & le défit entiérement près de la ville d'Arbelles. Ainsi finit la Monarchie des Perses. Daniel dans les précédentes visions avoit simplement apperçu la succession des Empires. Il avoit vû les quatre bêtes sortir de la mer chacune en son rang. Les quatre métaux, qui figuroient la même chose, paroissoient de même placés l'un à côté de l'autre dans la statue mystérieuse. Il falloit quelque chose de plus, pour montrer l'attaque réciproque des Nations, & comment les peuples se dévorent les uns les autres.

Ch. vij. Ch. ij.

8. *Hircus au-* 8. Le bouc ensuite

leur servir d'ôtage, à la place de son frere. Durant cet intervalle, où les deux héritiers de la couronne de Syrie étoient absens, l'un étant allé à Rome, & l'autre n'en étant pas encore revenu; Héliodore grand trésorier du Prince, (le même qui avoit été envoyé à Jérusalem pour piller le Temple,) crut pouvoir usurper la couronne en se défaisant de Seleucus. Il le fit donc empoisonner. Antiochus apprit cette nouvelle étant à Athenes. Il eut recours à Eumene roi de Pergame, & à Attalus frere de ce Roi, pour s'aider de leurs secours contre Héliodore. Avec les troupes qu'ils lui donnerent, il vint à bout de soumettre l'Usurpateur, & monta ainsi sur le trône de Syrie.

Telle fut l'élévation de cette corne qui ayant été *petite* dans ses commencemens, devint grande *vers le midi* par ses conquêtes sur Ptolomée Philométor roi d'Egypte; & en *Orient*, sur la Perse qui faisoit partie de ses Etats. Il eut aussi pendant quelque tems de grands avantages sur le pays d'Israël, sur cette terre *la plus belle & la plus excellente de toutes*, où le vrai Dieu étoit connu & adoré, & où les promesses faites aux Patriarches étoient

Prideaux, ci-dessus, p. 361. 362. 365. 366. 420.

mme en dépôt. C'est sur cette *terre glorieuse* & si privilégiée, qu'Antiocus prévalut, au retour de son expédition d'Egypte. Il vint mettre le siége devant Jérusalem, la prit, profana le Temple, en emporta les vases sacrés & les trésors, & s'en retourna à Antioche chargé des dépouilles de la Judée & de l'Egypte. Ses cruautés ne furent pas moins grandes, que son impiété & son avarice. L'histoire sacrée nous apprend qu'il fit égorger 40. mille Juifs, qu'il en emmena captifs quarante mille, & qu'il n'y en eut pas moins de vendus. 2. Mac. v. 11-21.

10. *Et magnificatum est usque ad* fortitudinem cœli, & dejecit† de fortitudine, & de stellis, & conculcavit eas.*	10. Cette grande corne s'éleva jusqu'aux armées du Ciel; il en abaissa plusieurs, & fit tomber des étoiles, & les foula aux pieds.

* Hebr. *Usque ad exercitum cœlorum.*
† *De exercitu.*

11. *Et usque ad Principem * fortitudinis magnificatum est. Et*	11. Il s'éleva même jusqu'au Prince de la force [*Hebr.* de l'armée;] il lui

* *Usque ad Principem exercitus.* TSABAH par un Aleph à la fin, signifie *exercitus.*

ab eo tulit juge sacrificium, & dejecit locum sanctificationis ejus.

12. *Robur autem datum est ei contra juge sacrificium propter peccata; & prosternetur veritas in terra, & faciet, & prosperabitur.*

ravit son sacrifice perpétuel, & il deshonora le lieu de son sanctuaire.

21. Or la puissance lui fut donnée contre le sacrifice perpétuel, à cause des péchés *du hommes*, & la vérité sera renversée sur la terre. Il entreprendra tout, & tout lui réussira.

Si l'Esprit de Dieu est occupé de l'histoire des grands Empires, c'est à cause des rapports qu'a cette histoire avec celle de la Religion. Les guerres du *belier* & du *bouc* sont décrites dans ce Chapitre, parce qu'il doit sortir de cette derniére bête *une corne* qui osera tout entreprendre contre Dieu.

L'on peut faire la même réflexion sur la vision du Chapitre précédent. La succession des quatre Monarchies est montrée, parce que celle qui surpasse en force les précédentes, doit être la plus animée à livrer la guerre *aux Saints du Très-haut*, & qu'enfin

doit être humiliée par le glorieux
ne du *Fils de l'homme.*

Ce qui se passe dans le monde n'est
iment intéressant qu'autant qu'il se
aux affaires du Royaume de Dieu.
criture passe rapidement sur les
nemens qui n'ont avec ce grand
et, qu'un rapport éloigné. En trois
quatre versets elle parle de plu-
ırs Empires sur lesquels les Histo-
ıs profanes ont composé des volu-
; entiers. Mais est-il question des
ıgers d'Israël, de ses pertes, de sa
ivrance; les détails ne sont plus
ırgnés. Quoi de plus circonstan-
dans ce Chapitre & dans le précé-
ıt, que les entreprises de ces *cornes*
ueilleuses qui foulent aux pieds
Saints, & veulent abolir les loix
ines? Ce gout des Ecritures à tout
ıener à Dieu, & à montrer de l'in-
érence pour tout le reste, est une
nde leçon. Mais on est bien éloi-
; d'en profiter dans un siécle, où
sciences humaines sont cultivées
ec soin, tandis que celle de la Reli-
n est négligée, & regardée même
ec mépris.

Venons au détail des versets dix,
ze, & douze.

La corne qui figure Antiochus, *s'é-* *Vers.* 10.

leve jusqu'aux armées du Ciel. Dans un premier sens, ce sont les Juifs qui formoient cette armée. Ils brilloient comme des étoiles par la connoissance du vrai Dieu & de sa Loi, & sur-tout par les Justes qui étoient parmi eux.
Jud. v. 20. Débora dans son Cantique, considére les troupes d'Israël sous cette idée si noble. Elle voit une multitude *d'étoiles, disposées avec ordre, livrer le combat à Sisara*, & remporter la victoire.

C'est cette armée toute éclatante de lumiére qu'Antiochus vient attaquer, & en faisant renoncer plusieurs
Ci-dessus vers. 10. Juifs à la Religion, *il fait tomber plusieurs étoiles* dans les ténébres de l'apostasie.

Ce Prince porte l'impiété jusqu'à vouloir abolir toute trace du vrai culte.
Vers. 11. *Il dèshonore le Sanctuaire & fait cesser le sacrifice perpétuel.* On voit dans le premier livre des Macchabées, le triste accomplissement de cette prédiction.
1. *Mac.* j. 21. & *suiv.* Antiochus, dit l'Auteur sacré, „ s'avança vers Jérusalem avec une „ puissante armée. Il entra plein d'or„ gueil dans le lieu saint. Il prit l'au„ tel d'or, le chandelier où étoient „ les lampes avec tous ses vases, la „ table où les pains étoient exposés,

„ les bassins, les coupes, les encen- *Voyez encore* 1. *Mac.*
„ soirs, le voile, les couronnes, l'or- v. 15. *&c.*
„ nement d'or qui étoit devant le
„ Temple, & il brisa tout. Il prit
„ tous les vaisseaux précieux, & les
„ trésors cachés qu'il trouva, & ayant
„ tout enlevé, il s'en retourna en son
„ pays. Il fit un grand carnage d'hom-
„ mes, & il parla avec beaucoup
„ d'orgueil. Alors Israël & tout le
„ pays fut dans le dueil... & la terre
„ fut émue de la désolation de ses ha-
„ bitans. «

Daniel remarque que la corne qui ravage le peuple de Dieu, & qui *réussit dans tout ce qu'elle entreprend*, reçoit un tel pouvoir à cause des péchés des hommes. *Robur datum est ei, propter peccata.* Voilà la vraie cause des grands succès des méchans. *Vers.* 12.

Plusieurs Juifs avoient formé le dessein de s'allier aux Nations, & d'imiter leurs mœurs profanes, avant qu'Antiochus vînt en Judée. 1. *Mac.* j. 12-16.

Les excès de Simon, de Jason, de Menelaüs contre la sainteté du Temple & du Sacerdoce, avoient précédé les fureurs d'Antiochus. Ces crimes devoient conduire enfin à un horrible renversement. Rien n'est plus expressément remarqué dans le second 2. *Mac.* iij. *&* iv.

livre des Macchabées. L'on y voit Antiochus conduit dans le Temple, par
2. Mac. v. 15. 16. Menelaüs lui-même, ce sacrilége usurpateur du Sacerdoce, l'ennemi des loix, & de sa propre patrie. Ainsi la désolation du Sanctuaire dont nous avons vû la description, eut pour auteur un Prince orgueilleux, accompagné du Grand-Prêtre & du chef même
Ibid. 17. &c. me de la Religion. ,, Antiochus, ajoûte l'Ecriture, ne considéroit pas que ,, si Dieu faisoit pour un peu de tems ,, éclater sa colère contre les habitans ,, de Jérusalem, *c'étoit à cause de leurs* ,, *péchés*; & que si le lieu saint avoit ,, été exposé à la profanation, c'étoit ,, en punition des iniquités. Autrement ce Prince, à l'exemple d'Héliodore, envoyé par le roi Seleucus ,, pour piller le trésor, auroit été battu de verges au moment de son arrivée, & il n'auroit pu exécuter son ,, entreprise insolente.

Il est prédit dans les versets de Daniel que nous expliquons, que *la vérité sera renversée sur la terre.*

Quand on applique ces paroles à la persécution d'Antiochus, elles marquent en premier lieu, l'obscurcissement où étoient alors les divines promesses. Plusieurs Pseaumes, qui ont

ipport aux tems des Macchabées, re-
résentent avec force un si grand
candale, & la tentation à laquelle la
oi étoit exposée. En second lieu, la
érité étoit humiliée à cause des mau-
vaises doctrines qui s'enseignoient im-
punément dans Jérusalem. Les Juifs
nfidéles y avoient bâti une Académie,
(*Gymnasium*,) afin d'y apprendre à 1. *Mac.* j.
la jeunesse à vivre selon les coûtumes 14. 15. 16.
des Gentils, & à se séparer de l'allian-
ce sainte. Antiochus fit déchirer & *Ibid.* 59.
jetter au feu les livres de la Loi, & il 60.
fit mourir tous ceux qui les conser-
voient chez eux, & y conformoient
leur conduite. A la place des Livres *Ibid.* 46.
sacrés, l'on voyoit les lettres impies 53.
qu'Antiochus avoit envoyées, & qui
contenoient le détail des changemens
qu'il vouloit introduire dans la Reli-
gion. Enfin le comble de l'opprobre 2. *Mac.* vj.
pour la vérité, fut la profanation du 4. 7.
Temple, l'enlevement de ses trésors
& des vases sacrés, la cessation des
sacrifices, l'usage qui fut fait de l'au-
tel & du lieu saint pour des Fêtes plei-
nes de dissolutions & de débauches,
la célébration publique des réjouissan-
ces de Bacchus, l'idole de la désola- 1. *Mac.* j.
tion dressée sur l'autel même du Dieu 57.
vivant, & la maison du Seigneur, si 2. *Mac.* vj. 2.

révérée dans l'Univers, appellée le temple de Jupiter Olympien.

Encore aujourd'hui nous ne pouvons lire sans effroi la description de ces maux si grands & si terribles. Si
1. *Mac.* j. l'on y joint ce qui est rapporté de la
45. 54. 55. chute d'une multitude de Juifs dans
56. ij. 15-38. j. 63. l'idolatrie, de la fuite de ceux qui
64. 2. *Mac.* v. s'allerent cacher dans les deserts, tan-
22. 23. 24. dis que les cabales & les factions des
vj. 8-11. scélerats portoient la confusion en tous lieux, si l'on rappelle les supplices des innocens, & la persécution cruelle qui leur fut faite, l'on comprendra jusqu'à quel excès d'humiliation la Vérité voulut bien descendre au milieu de son peuple, & combien cette prophétie, *La vérité sera renversée sur la terre*, étoit redoutable dans son exécution.

13. *Et audivi unum de Sanctis loquentem; & dixit unus Sanctus alteri nescio * cui loquenti: Usque-quo visio, & juge sacrificium, & peccatum deso-*

13. Alors j'entendis un des Saints, qui prit la parole; & ce Saint dit à un autre que je ne connoissois point, & qui lui parloit: Jusqu'à quand durera cette vision, & le

* Hebr. *Cuidam.*

violement

ionis quæ fac- eſt, & ſanc- rium & † for- do conculca- ur?	violement du ſacrifice perpétuel, & le péché qui cauſera une pareille déſolation? Juſqu'à quand le ſanctuaire & l'armée *de Dieu* ſeront-ils foulés aux pieds?

Et fortitudo. Hebr. *Et exercitus.* On peut tradui- ſelon le texte original; *Et peccatum deſolans da- id eſt, ad dandum*] *& ſanctuarium, & exerci- in conculcationem*, ce qui revient au ſens de la gate.

Alors j'entendis un des Saints qui t la parole. L'on voit plus bas, rſet 16. & 17. un homme qui crie à ıbriel de faire entendre cette viſion)aniel. Ce ſont donc des Anges qui parlent les uns aux autres, & qui erchent à nous inſtruire. Ces Ans ſont des *Saints*. Et quel autre ti- : peut relever davantage l'excellen- de ces Eſprits bien-heureux? Il y a dans le ciel que des Saints. On y connoît point d'autres habitans.

Ces Saints ſe parlent entre eux. ; s'interrogent & ſe font des queſ- ɔns. Les uns demandent, & les au- ɜs répondent, en donnant l'explica- ɔn des ſecrets du Seigneur. C'eſt ce

qui est attesté dans cet endroit d
critture. On doit recueillir avec
tout ce que l'Esprit de Dieu no
vele de l'aimable société des Bie
reux. Sans cette révelation ,
n'aurions presque point d'idé
habitans de notre future patri
du commerce qu'ils ont entre
Mais ce que les Ecritures nou
couvrent sur un sujet si intéres
est attentivement écouté par des
teurs fidéles qui cherchent à entr
ce qui leur est promis, & qui
consolent dans leur exil, que pa
pérance d'être un jour associés
Saints, & égalés aux Anges.

Jusqu'à quand durera cette vision le violement du Sacrifice perpétuel ;
pression naturelle d'un cœur ple
zéle pour Dieu, & qui ne peut
frir les insultes faites à sa gloire.
vûe des scandales, sur-tout qua
sont grands, & qu'ils attaquent c
la Religion a de plus intime & de
sacré, nous devons nous écrier :
ques à quand, Seigneur, *jusq quand dureront* ces malheurs ? L
sions de vos Prophétes auront
un effet qui embrasse une longue
d'années ? Quel spectacle que

le l'abolition du sacrifice perpétuel, de a *désolation du péché*, de la profanation du *Sanctuaire foulé aux pieds avec l'armée de vos serviteurs !* Etre temoin de ces abominations, c'est la plus affligeante situation où puissent être réduits ceux qui vous aiment.

14. *Et dixit* † *ei : Usque ad vesperam & mane, dies duo millia trecenti, & mundabitur sanctuarium.*

14. Et il lui dit ; Jusqu'au soir & au matin, il se passera deux mille trois cens jours ; & le sanctuaire sera purifié.

* *Et dixit ad me.* La leçon de la Vulgate paroît préférable, parce que c'est un Ange qui répond à un autre Ange.

Jusqu'au soir & au matin, c'est-à-dire, depuis le commencement de l'affliction, jusqu'au retour d'un tems plus heureux. Car les Hébreux désignent * l'alternative des maux & des biens sous l'image de la nuit, qui est suivie de la beauté du jour. *Le soir nous serons dans les larmes*, dit le

* *Theod. hic. Vesperam* vocavit calamitatum initium ; & *mane* calamitatum finem, quia quæ dolorem afferunt, ea nocti ac tenebris comparantur.

Pseaume XXIX. *& le matin dans la joie.*

Il se passera deux mille trois cens jours, environ six ans, à compter les années comme étant lunaires, selon le calcul des Juifs.

Le premier livre des Macchabées
1. *Mac.* j. 21. place l'entrée d'Antiochus dans la Judée à la 143. année, du regne des Grecs, & la mort de ce Tyran à la
vj. 16. 149. année. Il se passa donc six ans depuis le commencement de la persécution, jusqu'à la mort du Persécuteur.

Et le Sanctuaire sera purifié. Ce fut vers la fin de ces six ans, & peu de tems avant la mort d'Antiochus, que
1. *Mac.* iv. 36. *&c.* Judas Macchabée commençant à profiter des victoires qu'il avoit remportées, s'appliqua avec ses freres à purifier le Temple, & à le renouveller.

15. *Factum est autem cùm viderem ego Daniel visionem, & quærerem intelligentiam, ecce stetit in conspectu meo quasi species viri.*	15. Moi Daniel, lorsque j'eus cette vision, & que j'en cherchois l'intelligence, il se présenta devant moi comme un homme.

16. *Et audivi vocem viri inter Ulaï, & clamavit, & ait: Gabriel, fac intelligere istam visionem.*

16. Et j'entendis la voix de cet homme entre l'Ulaï, qui cria, & qui dit: Gabriel, faites-lui comprendre cette vision.

Daniel desire l'intelligence de ce qui lui a été montré; & pour répondre à son desir, un Ange paroît d'abord sous une figure humaine: *Stetit in conspectu meo quasi species viri.* Verf. 15

Cet Ange se place *entre l'Ulaï*, c'est-à-dire, entre les deux bords du fleuve *Eulée*, auprès duquel Daniel s'imaginoit être dans cette vision, comme nous l'avons vû verset 2. Verf. 16.

Il sembleroit que cet Ange en s'approchant de Daniel, va l'instruire, & lui donner l'intelligence de la prophétie. Mais cette commission est réservée à un autre, qui est Gabriel. Ces Ministres invisibles ont chacun leur fonction, & ils s'y bornent avec fidélité. C'est un exemple pour les Ministres visibles. Dès le tems des premiers Prédicateurs de l'Evangile, les dons étoient différens, & chacun suivoit en tout la volonté de Dieu, & le

mouvement de l'Esprit Saint. Paul & Barnabé, en portant la lumiére de la foi aux Gentils, paroissoient aux yeux des peuples comme ayant chacun leur grace particuliére. Barnabé avoit un air de majesté qui le rendoit vénérable à tous. Mais Paul étoit celui qui ordinairement portoit la parole. *Ipse erat dux Verbi.*

Act. xiv. 11.

17. *Et venit, & stetit ubi ego stabam; cumque venisset, pavens corrui in faciem meam, & ait ad me: Intellige, fili hominis, quoniam in tempore finis complebitur visio.*

17. En même-tems Gabriel vint, & se tint au lieu où j'étois. Et lorsqu'il fut venu, je tombai le visage contre terre, tout tremblant de crainte; & il me dit: Comprenez-bien, fils de l'homme, parce que cette vision s'accomplira à la fin en son tems.

18. *Cumque loqueretur ad me, collapsus * sum*

18. Et lorsqu'il me parloit, je tombai le visage contre

* *NIREDDAMETHI, sopore correptus sui,* de la racine *RADAM.* Il s'agit ici d'une extase, où l'ame est ravie, tandis que le corps tombe dans une défaillance qui ressemble au sommeil.

pronus in terram; & tetigit me, & statuit me in gradu meo.

terre; [*Hebr.* j'entrai dans un raviſſement qui fit tomber mon corps par terre.] Alors il me toucha, & me fit tenir debout.

Quand les Anges ſe montrent avec la gloire dont ils ſont revêtus, les hommes les plus purs ne peuvent ſoutenir leur préſence. Que ſeroit-ce, ſi la Majeſté Divine ſe manifeſtoit avec l'éclat qui lui convient? C'eſt donc une grande marque de la bonté de Dieu d'avoir envoyé ſon Fils pour converſer avec nous, comme l'un d'entre nous.

19. *Dixitque mihi: Ego oſtendam tibi quæ futura ſunt in noviſſimo maledictionis, quoniam habet tempus finem ſuum.*

19. Il me dit: Je vous ferai voir ce qui doit arriver au dernier jour de la malédiction; car le tems aura ſon terme, *pour l'accompliſſement de cette viſion.*

20. *Aries quem vidiſti habere cor-*

20. Le belier que vous avez vû qui



quod erat inter yeux est le
oculos ejus, ipse de leurs Ro
est Rex primus.

* Hebr. *Rex Javan.* Les Hébreux donn
la nation des Grecs le nom de *Javan*,
lui de leur pere, quatriéme fils de Japhet.
Les *Joniens* qui habitoient dans l'Asie
faisoient partie des Grecs, ont retenu da
les vestiges de celui de *Javan*. D'ailleurs
par le même Chapitre x. de la Genese,
Javan eut pour troisiéme fils *Cethim*.
au premier Livre des Macchabées, Cha
verset 1. qu'Alexandre fils de Philippe
sortit du pays de *Cethim* pour venir att
roi des Perses. La famille de *Javan* s'étab
le moyen de *Cethim* son fils, dans la
donna le nom de *Cethim*, comme tous
général s'appellerent *Javan* chez les Hébr
de celui qui étoit leur tige commune. V
guet sur la Genese, Chap. x. verset 2.

22. *Quod autem fracto illo surrexerunt quatuor* 22. Les cornes qui élévées an

non in forti- *line ejus.*	leveront de sa nation, mais non avec sa puissance.

A l'égard de ces quatre Rois qui
event après Alexandre le grand,
rez ce qui a été dit plus haut sur le
set 6. du Chapitre VII. Ces Prin-
qui succédent à Alexandre *n'ont*
it sa puissance. Il ne faut donc pas
regarder, [ni encore moins deux
itre eux, savoir les rois de Syrie
l'Egypte] comme formant la IV.
e du Chapitre précédent. Car le
actère éminent & singulier de cet-
V. Monarchie est d'être plus forte
plus puissante que toutes les précé-
ites. Ainsi la persécution d'Antio-
is appartient constamment à la III.
:e; & non à la quatriéme. Elle est
citée par *l'une des cornes du Bouc*
figure l'Empire des Grecs. Mais
a certains rapports avec la persé-
ion des Romains, & sur-tout avec
le de Dioclétien, parce que dans
ie & dans l'autre le démon a fait les
niers efforts pour anéantir le vrai
te, & pour vaincre les serviteurs
Dieu, faisant en cela un essai de la
niére guerre qu'il livrera au tems

de l'Antechrist. C'est pour cei
son qu'il y a tant de ressembla
tre les prophéties qui annonc
grands évenemens.

23. *Et post regnum eorum, cùm creverint iniquitates, consurget Rex impudens facie, & intelligens * propositiones;*

23. Et apı
regne, lorsı
iniquités se
accrues, il
ra un Roi q
l'impudence
front, & hab
les secrets *a
litique.*

* Hebr. *Intelligens ænigmata*; ce qui ne
tendre que des finesses de la politique.

24. *Et roborabitur fortitudo ejus, sed non in viribus suis; & supra quàm credi potest universa vastabit; & prosperabitur, & faciet; & interficiet robustos, & populum Sanctum,*

24. Sa pı
s'établira, m
par ses force
fera un rav
sera au-delà
te créance.
sira, & agi
succès. Il fer
rir les plus f
le peuple des

25. *Secundùm*

25. Selon

voluntatem suam. Et dirigetur dolus in manu ejus; & cor suum magnificabit; & in copia rerum omnium occidet plurimos; & contra Principem Principum consurget, & sine manu conteretur.

lonté. La tromperie réussira entre ses mains, & il élévera son cœur, & se voyant comblé de prospérités, il en fera mourir plusieurs. Il s'élévera contre le Prince des Princes, & il sera *enfin* reduit en poudre, sans que la main des hommes s'en mêle.

L'histoire d'Antiochus, & le caractère de ce malheureux Prince, sont décrits dans ces versets par l'Esprit de Dieu même, & nous y apprenons ce que sont dans la vérité ces Rois que l'on comble d'éloges pendant leur vie, & auxquels l'on donne par flaterie des titres magnifiques, qu'ils ne méritent pas plus, qu'Antiochus celui d'*Epiphanes*, ou *Illustre*.

Cet *illustre Antiochus* est devant Dieu un célébre & furieux persécuteur, digne fruit des iniquités qui ont attiré son regne. *L'impudence du front*, l'audace à entreprendre le mal sera *Vers. 23. & 24.*

Vers. 24. son partage. *Il fera mourir le peuple*
2. Mac. *des Saints*, & répandra le sang *des*
vj 18. &c. vij. *plus forts* d'Israël, croyant abattre ai-
1. Mac. ij. sément la multitude, lorsque les plus
15. 18. &c. vaillans auront été subjugués. Cruel
envers ceux qui lui résisteront, il tâchera de s'en défaire par la violence. Artificieux & séducteur à l'égard de ceux qu'il espérera gagner, il employera les caresses & les menaces pour leur faire abandonner la Loi de Dieu. Par ces deux voies, *il fera des ravages inouis*, *& au de-là de toute créance.* Il formera de vastes projets, selon les vûes d'une détestable politi-
Vers. 23. que. *Rex intelligens ænigmata*, *intelligens propositiones.* Il enlevera à son propre neveu Ptolomée Philométor le royaume d'Egypte, en paroissant d'abord vouloir le protéger, & ensuite en le commettant avec son frere Evergetes, afin de les affoiblir par une guerre intestine, & d'être plus en état d'opprimer celui des deux qui aura l'avantage sur l'autre. Il attaquera de même Jérusalem, tantôt par la ruse, tantôt à force ouverte. Un Surintendant des tributs paroîtra d'abord &
1. Mac. j. parlera de la part du Roi avec une
30. 31. 32. feinte douceur. Ensuite cet Officier

se jettera tout à coup sur la ville, & y
sera un grand carnage. Une autrefois ij. 31-32.
les troupes du Roi profiteront du respect que les Juifs ont pour le repos du Sabat, & ils égorgeront des hommes sans défense. Antiochus croira mettre plus d'union dans ses Etats, en introduisant par-tout les mêmes mœurs & le même culte. Il sacrifiera ainsi à ses desseins les intérêts de Dieu même. Il ne craindra point de *s'élever contre
le Prince des Princes*, & le Seigneur *Vers.* 25.
des Seigneurs; & pendant un tems cette folle entreprise aura un surprenant succès. La Religion sera humiliée, tandis que le cœur de l'Impie & de ses Associés s'enflera d'orgueil, & se verra au comble de la prospérité. *Prosperabitur & faciet, & cor suum* *Vers.* 24.
magnificabit. Mais enfin ce Prince qui 25.
menaçoit de venir à Jérusalem pour 2. *Mac.*
ensevelir tous les Juifs comme dans vj. 2. ix. 10.
leur tombeau, sera frappé d'en-haut, sans que la main des hommes s'en mêle. *Sine manu contereteur*. La plaie qui *Vers.* 25.
le réduira en poudre le forcera d'avouer qu'il est juste qu'un foible mortel succombe sous le bras du Tout-puissant, & qu'un ver de terre n'ose
pas s'égaler à Dieu même. *Justum est* 2. *Mac.* ix. 12.

ſubditum eſſe Deo, & mortalem non paria Deo ſentire.

26. *Et viſio veſpere & mane, quæ dicta eſt, vera eſt. Tu ergo viſionem ſigna, quia poſt multos dies erit.*

26. Cette viſion du ſoir & du matin, qui vous a été repréſentée, eſt véritable. Scellez-la donc, parceque qu'elle n'arrivera qu'après beaucoup de tems.

Cette viſion du ſoir & du matin. Pareille expreſſion a été déja remarquée au verſet 14. Elle ſignifie l'étendue du tems que la perſécution doit durer. Cette perſécution commencera *au ſoir.* Elle aura ſon période, comme une ſombre nuit, & elle ſe terminera enfin au retour de la proſpérité, qui diſſipera les ténébres, comme la lumiére *du matin.*

27. *Et ego Daniel langui, & ægrotavi per dies; cumque ſurrexiſſem, faciebam opera Regis, & ſtupebam ad*

27. Après cela, moi Daniel, je tombai dans la langueur, & je fus malade pendant quelques jours; & m'étant levé, je tra-

visionem, & non erat qui interpretaretur.	vaillai aux affaires du Roi ; & j'étois dans l'étonnement en pensant à cette vision, sans trouver personne qui pût me l'interpréter.

La plupart des visions de Daniel l'affligent, parce qu'elles lui découvrent les violentes tempêtes qui s'éleveront contre la Religion. Ce fidéle Israélite est pénétré de zéle pour la gloire de Dieu, & il s'attriste sur des tems, qui sont présens à son cœur, quoiqu'ils soient encore futurs. Quelle différence entre une telle vertu, & la nôtre, qui est si foiblement touchée des grands maux que nous avons sous les yeux, bien loin de s'intéresser vivement à ceux qui sont à venir !

Voyez ch. vij. 15. 28. ix. 26. 27. x. 1. 2. 3.

M'étant levé, je travaillai aux affaires du Roi. Daniel revient aux occupations dont la Providence l'a chargé. Les affaires auxquelles il s'applique, sont celles d'un Roi idolâtre. Et néanmoins il les gouverne avec soin, & en reprend le détail, après les plus sublimes révélations. Tout

devient saint, quand on le fait par obéïssance aux ordres de Dieu. Travaillons aussi de notre côté *aux affaires du Roi*, de ce Roi, dis-je, qui commande avec empire aux Rois de la terre. Faisons servir notre tems & nos talens, à ce qui est utile à l'Eglise, & à l'édification du prochain.

Vers. 15. *J'étois dans l'étonnement en pensant à cette vision, sans trouver personne qui pût me l'interpréter.* On a vû Daniel être en peine du sens des symboles qui lui étoient montrés, & en recevoir l'explication détaillée par l'Ange Gabriel qui vient lui dévoiler l'avenir. Comment donc cherche-t-il encore une interprétation nouvelle? Seroit-ce qu'il appercevoit une grande profondeur dans cette vision, & un sens plus caché que celui qui regardoit Antiochus, ensorte que la vision demeuroit *sous le sceau*, & comme cachetée par rapport à cet accomplissement final? On le peut penser ainsi. Car l'Ange lui dit expressément, *Scellez la vision*, * *parce qu'elle n'arriveroit qu'après beaucoup de tems*; c'est-à-dire, comme l'a remarqué

* *Même expression au Ch.* xij. 4. Claude sermones, & signa librum usque ad tempus statutum.

Saint Jérôme, (a) laissez-y une obscurité qui en voile les secrets ; écrivez-la de maniére que ce soit un chifre. Or il y a peu de prophéties qui soient au contraire plus ouvertes que celle-ci, si l'on s'en tient au sens expliqué par l'Ange lui-même. Il y a donc ici d'autres objets que ceux qui regardent l'Israël charnel, & ces objets se montrant dans un plus grand enfoncement à cause des siécles très-éloignés auxquels ils ont rapport, devenoient un sujet de recherche & d'étude, pour un homme aussi pénétrant que Daniel.

Le texte Hébreu peut aussi être expliqué en ce sens. *Et il n'y avoit personne qui le comprît*, ou bien, *qui le sût*. C'est-à-dire, personne ne savoit que j'avois eu une vision, & on ne comprenoit pas non plus quelles étoient mes réflexions, ni la cause de ma douleur, qui m'avoit rendu *languissant & malade pendant plusieurs jours*.

Une nouvelle preuve que cette pro-

* Ex verbo ostendens *signaculi* obscura esse quæ dicebantur, & non patere multorum auditui, nec posse ante intelligi, nisi rebus & operibus impleantur. *S. Hier. hìc.*

phétie renferme plus d'un accompliſſement, c'eſt le conſentement des Interprétes Catholiques à y découvrir la derniéré déſolation de l'Egliſe. S. Jérôme nous apprend que c'étoit une explication toute commune * de ſon tems, » de rapporter au tems de l'Antechriſt, ce qui eſt dit dans ce Chapitre de la perſécution d'Antiochus; » enſorte que ce qui ſe paſſa ſous ce » Prince cruel, eſt une figure de ce » qui arrivera ſous la domination de » ce dernier ennemi. *Hunc locum plerique noſtrorum ad Antichriſtum referunt, & quod ſub Antiocho in typo factum eſt, ſub illo in veritate dicunt eſſe complendum.*

S. Hier. hic. p. 1106.

Saint Grégoire Pape ne ſe contente pas d'indiquer ce ſens : il s'attache à le developper, & il explique ſelon cette vûe les principaux traits de ce Chapitre.

S. Greg. L. 32. Mor. n. 26. Ed. Ben. c. 12. p. 951 & 952. Ed. Guſſanv.

Un pareil Commentaire nous montre ce que les plus illuſtres Docteurs craignoient pour les fidéles des derniers jours, & quelles idées ils ſe formoient des ſurprenantes épreuves auxquelles leur foi ſera expoſée.

* A l'égard des Interprétes modernes, voyez Tirin, Eſtius *in loca difficil.* &c.

DANIEL.

CHAPITRE V.

1. *BAltasar rex fecit grande convivium optimatibus suis mille, & unusquisque secundùm suam bibebat ætatem.*

1. LE roi Baltasar fit un grand festin à mille des plus grands de sa Cour, & chacun y buvoit selon son âge.

L'histoire rapportée dans ce Chapitre arriva la derniére année de Baltasar, c'est-à-dire, la XVII. *

Cyrus après avoir fait de grandes conquêtes en Orient, ne voyoit plus que la puissante Babylone qui pût tenir contre ses armes victorieuses. Il résolut donc de l'assiéger. Mais l'entreprise étoit d'une extrême difficulté. Babylone étoit défendu par de hautes murailles, bâties avec beaucoup de solidité, & soutenues par des tours très-élevées. L'intérieur de cette place n'étoit pas tout rempli de bâtimens.

* *Can. Ptol. Beros. apud. Ioseph. L. 1. contra App. c. 6. Antiq. L. x. c. 12.*

Quinte-Curce. L. V. c. 1. Il y avoit de grands espaces, qui étoient labourés & ensemencés. Ainsi les provisions pouvoient mettre les assiégés en état de faire une longue & vigoureuse résistance.

Herod. L. j. c. 177. Xenoph. E. vij. p. 186-188. Ces obstacles ne rebutérent pas Cyrus. D'abord il fit tirer une ligne de circonvallation autour de la ville, accompagnée d'un fossé large & profond, & il divisa son armée en douze parts, assignant à chacune son mois pour la garde des tranchées. Les Babyloniens insultoient à Cyrus du haut de leurs murailles, se fiant sur la force de leurs remparts, & sur les richesses de leurs magasins. Mais ce Prince ne pensoit qu'à mettre en usage les moyens qu'il pouvoit avoir pour réussir dans son dessein.

Is. xlv. 1-4. Dieu avoit fait prédire par ses Prophétes, qu'il seroit lui même le guide de ce Conquérant ; *qu'il le conduiroit par la main*, & qu'il ouvriroit devant lui toutes les portes ; qu'il briseroit celles qui seroient d'airain avec leurs gonds de fer, pour préparer les voies à la délivrance d'Israël. C'est à cette délivrance que tendoient tous les mouvemens que se donnoit Cyrus, qui n'étoit qu'un instrument dans la main de Dieu.

Les Babyloniens, selon le rapport des Historiens prophanes, devoient célébrer une fête annuelle, & s'y abandonner selon leur coutume à la dissolution & à la débauche. Cyrus en ayant été informé crut avec raison devoir profiter de cette circonstance. Il envoya une partie de ses gens à la tête de l'Euphrate qui passoit au milieu de Babylone, & il leur commanda de rompre une digue qui avoit été faite pour tenir les eaux dans leur lit, & les empêcher de couler dans un grand lac, autrefois * creusé par Nabuchodonosor, lorsqu'il voulut mettre à sec le lit ordinaire du fleuve, & le revêtir de quais & de parapets.

Herod. & Xenop. ci-dessus.

Les soldats de Cyrus devoient donc à l'heure marquée faire écouler les eaux de l'Euphrate dans le lac, en rompant la digue, & entrer dans le lit du fleuve dès qu'ils le trouveroient guéable. Une autre partie des troupes, postée au dessous du courant des eaux, étoit commandée pour entrer de ce côté-là dans le canal de l'Euphrate, & par cette manœuvre les Perses devoient pénétrer par deux endroits jusqu'au milieu de Babylone.

* *Herodot. L. j. Diodor. L. ij. Abyden. apud Euseb. Præp. Evang. L. ix.*

Tandis que Cyrus dipoſoit cette attaque avec tant de ſageſſe, les Babyloniens occupés de leurs vaines réjouiſſances ne penſoient qu'à ſe plonger dans l'yvrognerie. Baltaſar voulut en cette occaſion faire le plus magnifique feſtin aux Grands de ſa cour, & c'eſt de ce repas ſomptueux & impie, dont nous voyons la deſcription dans ce Chapitre de Daniel.

Chacun y buvoit ſelon ſon âge. On peut traduire le texte original en deux maniéres.

1°. Selon le ſens que pluſieurs Interprétes anciens & modernes ont ſuivi : *Et en préſence des mille* [Officiers de ſa cour, le Roi] *buvoit du vin.*

* Voyez la note à la fin du Volume.

2°. Selon un autre ſens, * qui a plus de rapport avec la Vulgate : *Et l'aſſemblée des mille* [Officiers & Grands du Royaume] *buvoit du vin autant qu'elle pouvoit* ; c'eſt-à-dire, abondamment & avec excès.

Cette derniére verſion a l'avantage de rappeller ce que Jérémie avoit prédit. *J'enyvrerai, dit le Seigneur des armées, les Princes de Babylone, ſes Sages, ſes Officiers, ſes Magiſtrats, ſes braves. Ils s'endormiront d'un*

Jer. lj. 57.

eil éternel, & ne se réveilleront

oilà ce qui s'accomplit à la lettre
; cette nuit où Baltasar à la tête
e multitude prodigieuse de cour-
is, & de Grands de l'Etat, ne
soit qu'aux délices de la table, le
étant servi abondamment à tout
nonde, & *chacun buvant autant
l le pouvoit.* [*Et secundùm captum*
um,) *cœtus millium bibebat vi-
z.*] Quelle stupidité dans l'homme
rnel! Il aime à joüir du présent,
ju'à perdre la prévoyance la plus
urelle sur l'avenir. Il est environ-
de dangers pressans, & il s'endort
is le plaisir.

2. *Præcepit er-
jam temulen-
;, ut afferren-
vasa aurea &
gentea, quæ as-
rtaverat Nabu-
odonosor pater
is de Templo,
od fuit in Je-
salem, ut bi-
rent in eis Rex,
optimates e-*

2. Le Roi étant donc déja plein de vin, commanda qu'on apportât les vases d'or & d'argent que Nabuchodonosor son pere avoit emportés du Temple de Jérusalem, afin que le Roi bût dedans, aussi-bien que les Grands

jus, uxoresque ejus, & concubinæ.

de sa Cour, ses femmes & ses concubines.

3. *Tunc allata sunt vasa aurea, & * argentea quæ asportaverat de Templo † quod fuerat in Jerusalem, & biberunt in eis Rex & optimates ejus, uxores & concubinæ illius.*

3. On apporta donc aussi-tôt les vases d'or & d'argent qui avoient été transportés du Temple de Jérusalem, & le Roi but dedans, avec les Grands de sa Cour, ses femmes, & ses concubines.

* *Deest in Chal.*
† Le texte original ajoute *domûs Dei.*

4. *Bibebant vinum, & laudabant Deos suos aureos, & argenteos, æreos, ferreos, ligneosque & lapideos.*

4. Ils buvoient du vin, & ils louoient leurs Dieux d'or & d'argent, d'airain & de fer, de bois & de pierre.

Remarquons les circonstances singuliéres qui se réunissent dans le festin sacrilége dont nous lisons la description.

I.

I.

Jérusalem est désolée. Les Babyloiens se sont emparés non-seulement e quelques vases du Temple, mais : tous. Les Ministres qui devoient i être les gardiens & les légitimes ḗpositaires, en sont dépouillés.

II.

D'abord les vases du Temple avoient été placés dans les trésors de :l, par Nabuchodonosor. Mais ce 'emier malheur conduit à un autre, l'on se porte jusqu'à l'excès de faire rvir les vases sacrés à l'exaltation :s Idoles, qu'on loue au milieu d'une indigne profanation. *Dan. 5. 2.*

III.

Cet abus si criant est de toutes parts ›mmis dans la salle du festin. Ce 'est pas à une seule table, mais à ›utes, qu'on s'en rend coupable. Le rince qui a la plus grande autorité :t à la tête de cette prévarication. eux qui après lui ont les places les lus distinguées, sont tous souillés du iême crime. Les Officiers, & les Iagistrats, dans quelque rang qu'ils ›ient, participent à une iniquité si énérale. Tous boivent dans les vaes saints, *le Roi, les Grands de sa*

cour, ſes femmes, & ſes concubines. Tous ces pécheurs, non-ſeulement ne diſcernent plus les vaſes ſacrés d'avec ceux qui ſont ordinaires; mais même ils les font ſervir à la gloire de leurs Idoles; à la gloire, dis-je, des plus mépriſables divinités, auſſi bien que de celles qui ont quelque brillant, & quelque apparence. *Ils buvoient du vin, & ils louoient leurs Dieux d'or & d'argent, d'airain & de fer, de bois & de pierre.*

Quelle abomination! Elle ne peut figurer dans un ſens myſtérieux qu'une prévarication portée à ſon comble.

Saint Jérôme cherchant ici * le ſens ſpirituel ſi répandu dans les prophéties, regarde ce tableau comme nous montrant ce qui arrive dans les ſectes

* Juxta tropologiam hoc dicendum eſt, quod omnes hæretici, & doctrina contraria veritati, quæ aſſumit verba Prophetarum, & teſtimoniis divinæ Scripturæ abutitur ad ſenſum ſuum, & dat bibere his quos decipit, & cum quibus fornicata eſt, tollat vaſa Templi Dei, & inebrietur in eis, & non Deum cujus vaſa ſunt, ſed Deos laudet aureos, & argenteos, & æneos & ferreos, ligneoſque & lapideos. *Aurei* mihi videntur hi qui ſæculari ratione compoſiti ſunt. *Argentei*, qui habent eloquii venuſtatem, & rhetorica arte conſtructi ſunt. Qui autem inſerunt fabulas Poëtarum, & vetuſtis utuntur traditionibus, habentes inter ſe multam vel elegantiæ, vel ſtultitiæ differentiam, iſti vocantur *ænei*, & *ferrei*. Qui autem penitus inepta proponunt, *lignei* appellantur & *lapidei*. *S. Hier. in C.* v. *Dan.* T. 3. p. 1092.

hérétiques, où l'on fait servir les témoignages des Ecritures, à l'établissement des Doctrines erronées, ensorte que l'on boit le vin de l'erreur dans les vases même du Temple de Dieu. *Les Dieux d'or*, ajoûte ce Pere, sont les faux dogmes que les raisonnemens les plus spécieux rendent éclatans. *Les Dieux d'argent* sont les erreurs qui se trouvent décorées des ornemens de l'éloquence, & des graces du discours. *Les Dieux d'airain & de fer* sont des opinions qui commencent à paroître d'un plus bas alloi, à cause des fables qu'on y voit mêlées. Enfin *les Dieux de bois & de pierre* sont les égaremens tout à fait ridicules & méprisables de l'esprit humain.

Cette explication des divers genres d'Idoles est également ingénieuse & solide, étant certain que l'idolatrie grossiére est l'image d'une autre qui est plus spirituelle, & que dans toutes les deux, il y a autant d'Idoles qu'il y a d'objets mis à la place de la vérité éternelle.

A l'égard de l'application des *vases du Temple* aux textes de l'Ecriture, elle paroît moins naturelle, & il est bien plus simple de les regarder com-

me l'image des Sacremens qui so
véritable trésor de l'Eglise.

La multitude de *coupes* que
voit de tous côtes sur les tables
sacrifice de Jesus-Christ est offert
pond encore d'une maniere par
liére aux *vases* qui servoient au
crifices de la Loi ancienne ; & si
que chose est étroitement lié av
Sacrifice de loüange que la ch
doit à Dieu, ce sont sans dout
coupes destinées à ce qu'il y a de
auguste dans le culte divin.

Il seroit à souhaitter que les h
ques & les sectes séparées de l'E
fussent les seuls peuples où les S
mens fussent profanés. Mais l'
illégitime des choses saintes,
particulier des plus redoutables
tères, n'a que trop ravagé le d
même de la Communion Cathol
L'Eglise en gémit depuis long-t
& plus ces profanations augmen
plus elle est dans les larmes & la
leur. Elle est inconsolable de voi
de Ministres s'approcher indigne
de l'Autel, y porter leurs pass
& celles-là même qui sont les
honteuses, & faire servir la
sacrée à la loüange de leurs Id

c'est-à-dire, à leur ambition, à leur fortune, & au regne de leurs cupidités.

Mais c'est un malheur qui n'est pas moins terrible, lorsque diverses erreurs s'introduisent, & font paroître des *Idoles* d'une autre espéce, auxquelles on prodigue les honneurs dus aux dogmes révelés. S'il arrive alors que ces doctrines étrangères s'accréditent, & trouvent de l'appui, s'il s'éleve une puissante conspiration en leur faveur, ensorte que l'usage des vases saints soit dirigé à l'exaltation de ces Idoles insensées; qui doute qu'on n'imite, sans y penser, le festin sacrilége de Baltasar?

5. *In eadem hora apparuerunt digiti, quasi manus hominis scribentis contra candelabrum in superficie parietis aulæ Regiæ; & Rex aspiciebat* *

5. Au même moment on vit paroître des doigts comme de la main d'un homme, qui écrivoit vis-à-vis du chandelier sur la muraille *de la salle* du palais du Roi, & le Roi voyoit

*. Chald. *Aspiciebat partem manûs* (*PHAS JEDAH*) *quæ scribebat.*

tion de Babylone. Jérémie, Ezéchiel & Daniel, faisoient partie de *la main* qui fut alors réservée. Ils en furent comme *les doigts*, par le don qui leur fut accordé d'écrire selon le mouvement de l'Esprit de Dieu. Ces *doigts* si dociles à l'inspiration divine, devinrent redoutables pour Babylone. Ils tracerent en caractères mystérieux la chute de cette ville, & ils formérent cette divine Ecriture *à la lumière du chandelier*, c'est-à-dire, des livres de la Loi, & des prédictions faites par Moyse, dont ils comprenoient parfaitement le sens.

6. *Tunc facies Regis commutata est, & cogitationes ejus conturbabant eum, & compages renum ejus solvebantur, & genua ejus ad se invicem collidebantur.*

6. Alors le visage du Roi changea; ses pensées le troubleront; ses reins se relâcherent, & ses genoux se choquoient l'un l'autre.

Le Saint Esprit se plait à nous montrer dans plusieurs figures, l'extrême frayeur des méchans à la vûe des Ju-

emens de Dieu. Ce n'eſt pas que
ela s'accompliſſe toujours dès cette
ie. Mais il nous étoit utile de voir
ans ces ſortes de crayons quelle ſera
épouvante du pécheur, lorſqu'il pa-
oîtra devant le juſte Juge.

7. *Exclamavit itaque Rex fortiter, ut introducerent Magos, Chaldæos & Aruſpices. Et proloquens Rex ait ſapientibus Babylonis: Quicumque legerit ſcripturam hanc, & interpretationem ejus manifeſtam mihi fecerit, purpura veſtietur, & torquem auream habebit in collo, & tertius in regno meo erit.*

7. Le Roi fit donc un grand cri, & il ordonna qu'on fît venir les Mages, les Chaldéens & les Augures, & le Roi dit aux Sages de Babylone: Quiconque lira cette écriture & me l'interpretera, ſera revêtu de pourpre, aura au col un collier d'or, & ſera la troiſiéme perſonne de mon royaume.

8. *Tunc ingreſſi omnes ſapientes Regis, non potuerunt nec*

8. Alors tous les Sages du Roi étant venus, ne purent ni lire cette écritu-

& vultus ilius immutatus est. Sed & Optimates ejus turbabantur.	visage en changé , Grands de en furent a vantés.

Le Roi de Babylone e prodige, chercha à entendı de l'Ecriture tracée à ses y donc appeller les personnes habiles, & celles qui excellc la divination des choses cach aucun de ces Devins ne pu quer, ni même lire ce qui é sur la muraille.

Quelques Commentateur que la difficulté de lire ces noit de ce qu'étant seuls, &

ent Chaldéens, & par conséquent connus de tous ceux qui les voyoient.

Mais si c'étoit là le seul obstacle à la lecture, il n'étoit donc pas impossible aux sages de Babylone de lire ce qu'ils voyoient. Ils avoient seulement trop de maniéres de faire cette lecture, & ils étoient embarrassés sur le choix de quelques-unes d'entre elles. Dèslors comment ne se déterminerent-ils pas à l'une de ces prononciations, & à celle en particulier qui pouvoit former un sens agréable au Prince qui les consultoit? Tout ne les portoit-il pas à prendre ce parti? Leur réputation, la recompense proposée, le desir de rendre la paix au Roi & à toute la Cour?

Ce n'est pas là néanmoins ce qui arriva, & il paroît que les plus habiles parmi les Babyloniens ne purent parvenir à discerner la valeur & le son des caractères, bien loin de pouvoir en expliquer le sens. *Non potuerunt nec scripturam legere, nec interpretationem indicare Regi.* *Verf. 8.*

Il y a donc tout lieu de croire que ces caractères étoient ceux de l'ancien Hébreu, que l'on ne connoissoit pas à Babylone, & dont les Juifs eux-

même, depuis leur long séjour dans une terre étrangère, avoient abandonné l'usage. Ces caractères sont parvenus jusqu'à nous, par le moyen du Pentateuque Samaritain, écrit non en lettres Chaldaïques, (dont les Juifs se servirent au tems de leur captivité,) mais en lettres anciennes & primitives, telles qu'on les formoit avant le transport à Babylone.

Daniel introduit devant le Roi reconnut tout d'un coup ces caractères qu'il avoit appris dès son enfance; & l'Esprit de Dieu lui donnant l'intelligence des trois mots mystérieux, lui en fit faire l'application aux jugemens terribles qui étoient près de tomber sur Babylone.

10. *Regina autem pro re, quæ acciderat Regi, & Optimatibus ejus, domum convivii ingressa est, & proloquens ait: Rex, in æternum vive. Non te conturbent cogitationes tuæ, neque*

10. Mais la Reine touchée de ce qui étoit arrivé au Roi & aux Grands de sa Cour, entra dans la sale du festin, & prenant la parole, elle lui dit: O Roi, vivez à jamais. Que vos pensées ne vous troublent point, &

faciem tua immutetur. que votre visage ne change point.

On est surpris de voir cette *Reine* entrer dans la salle du festin, tandis qu'il est marqué plus haut, verset 2. que, non-seulement les concubines, mais même les femmes du Roi, étoient admises à ce magnifique repas.

11. *Est vir in regno tuo qui spiritum Deorum sanctorum habet in se; & in diebus patris tui * scientia & sapientia inventæ sunt in eo. Nam & rex Nabuchodonosor pater tuus Principem Magorum, Incantatorum, Chaldæorum & Aruspicum constituit eum;*

11. Il y a dans votre royaume un homme qui est rempli de l'esprit des Dieux saints, & sous le regne de votre pere, on a reconnu la science & la sagesse qui étoient en lui. C'est pourquoi le Roi Nabuchodonosor votre pere l'établit chef des Mages, des Enchanteurs, des Chaldéens & des Augu-

* Le Chaldéen ajoute, *illuminatio*, aux deux autres mots *scientia & sapientia*; & il ajoute encore, *secundùm sapientiam deorum*.

Pater tuus, inquam, ô Rex.

res, votre pere, dis-je, ô Roi, *l'établit au-dessus d'eux.*

12. *Quia spiritus amplior & prudentia, intelligentiaque, & interpretatio somniorum, ostensio secretorum, ac solutio ligatorum, inventæ sunt in eo, hoc est, in Daniele, cui Rex posuit nomen Baltasar. Nunc itaque Daniel vocetur, & interpretationem narrabit.*

12. Parce qu'on reconnut que cet homme appellé Daniel, à qui le Roi donna le nom de Baltasar, avoit reçu avec plus de plénitude l'esprit, la prudence, l'intelligence, l'interprétation des songes, la découverte des secrets, & la solution des choses embarrassées. Maintenant donc qu'on fasse venir Daniel, & il interpretera cette écriture.

La Reine parle de ce qui est arrivé sous le regne de Nabuchodonosor, comme si elle en eut été témoin; ou du moins comme sachant ce qui n'étoit pas éloigné de son tems. Il faut que ce fût la veuve de Nabuchodonosor, grand-mere de Baltasar,

comme l'hiſtorien Joſephe l'a penſé ; ou la mere même de ce dernier Roi veuve d'Evilmérodach. M. Prideaux eſt de ce dernier ſentiment, ajoûtant que cette épouſe d'Evilmérodach eſt la fameuſe *Nitocris* dont Hérodote repréſente les grandes qualités, & le célébre gouvernement, & qui eut pour fils le dernier Roi de Babylone.

Antiq. L. x. C. xij. M. Prid. Hiſt. des Juifs. Part. 1. L. 2. T. 1. p. 254. 255. 272. 273. Herod. L. 1. Chap. 185. 186. 187.

Tout concourt à appuyer cette conjecture. 1°. La qualité de *Reine*, donnée à celle qui entre dans la ſalle du feſtin. 2°. Son abſence de la Cour dans la circonſtance des réjoüiſſances d'une grande fête ; ce qui convient à l'état d'une veuve. 3°. L'autorité & la ſageſſe avec laquelle elle parle à Baltaſar, comme une perſonne plus inſtruite que lui des tems précédens, & à qui l'expérience a appris bien des choſes.

A l'égard de Baltaſar, c'eſt un Prince foible, plongé dans les plaiſirs, ſans vigilance ſur ſa propre capitale qui va tomber dans les mains de l'ennemi. Les grands ſervices que Daniel avoit rendus à Nabuchodonoſor ſon ayeul, ſont parfaitement inconnus à ce jeune Roi. Il a laiſſé tomber dans l'obſcurité un Miniſtre

célébre, dont le rare mérite avoit éclaté sous les regnes précédens. Il faut que la Reine mere vienne lui montrer cet homme autrefois si respecté, & qu'elle lui découvre le trésor qu'il posséde dans son Royaume sans le connoître. *Est vir in regno tuo, &c.*

Daniel avoit eu cependant quelque part aux affaires publiques sous le regne de Baltasar. Mais l'emploi qu'on lui avoit confié *dans le pays d'Elam, au chateau de Suse*, étoit apparemment peu considérable, & ne le faisoit pas connoître à la Cour. Peut-être même n'avoit-il eu cet emploi, que de la main de la Reine Nitocris, à qui le Roi laissoit le maniment de plusieurs choses. L'armée victorieuse de Cyrus venant ravager l'Etat, Daniel se retira dans Babylone, & y demeura pendant le siége de cette ville, vivant dans une condition privée, sans ambition, & uniquement occupé de Dieu, & des grandes merveilles qu'il devoit opérer pour la délivrance de son peuple.

Dan. viij. v. 2. 27.

Ainsi Daniel demeuroit toujours le même au milieu des variations qui le faisoient monter & descendre sous

lifférens Rois. Il favoit porter l'éclat les grandes places fans enflûre, & 'obſcurité d'une vie commune fans ıufillanimité. Il va parler à Baltaſar vec toute la magnanimité d'un homme qui auroit auprès du Prince le rang e plus élevé. Il ne craint rien, & il l'eſpére rien. Il reparoît à la Cour ıvec la même indifférence qu'il l'a quittée. Le poiſon ſubtil qui s'attache ıux grands emplois n'a pu pénétrer uſqu'à ſon cœur. La Loi de Dieu, es intérêts de Jéruſalem ſont les ſeuls objets qui lui paroiſſent importans: c'eſt là ce qui l'intéreſſe vivement. Pour tout le reſte, il le voit à ſes pieds. Etre dépouillé d'un miniſtère brillant, & y être rétabli, c'eſt pour lui la même choſe. La piété qui le rend victorieux des inégalités de la vie préſente, le fait auſſi triompher de la crainte même des ſupplices. Plus d'une fois il deſcend dans la foſſe aux lions, & toujours il en ſort avec une foi intrépide, & digne de la couronne du martyre.

13. *Igitur introductus eſt Daniel coram Rege.*

13. Auſſi-tôt on fit venir Daniel devant le Roi, & le

Ad quem præfatus Rex ait : Tu es Daniel de filiis captivitatis Judæ, quem adduxit pater meus Rex de Judæa ?	Roi lui dit : Etes-vous, Daniel, l'un des captifs des enfans de Juda, que le Roi mon pere avoit emmené de Judée ?

Le texte original porte : *Vous êtes* [donc] *ce Daniel, l'un des captifs*, &c. Le Roi put être informé par quelques-uns de ses Courtisans du détail des services que Daniel avoit rendus à Nabuchodonosor & à Evilmérodach ; & il est vraisemblable qu'on l'en entretint tandis qu'on étoit allé chercher ce saint homme ; ensorte qu'étant arrivé & ayant été présenté au Roi, ce Prince lui dit, *Vous êtes donc ce Daniel* dont j'apprens tant de choses. *Tu ipse Daniel, qui de filiis captivitatis Juda.* Le verset suivant s'accorde parfaitement avec ce sens.

14. *Audivi de te quoniam spiritum Deorum habeas, & scientia intelligentiaque ac sapientia amplio-*	14. On m'a dit de vous que vous aviez l'esprit des Dieux, & qu'il s'est trouvé en vous plus de science, d'inte

s inventæ sunt
e te.

15. *Et nunc*
introgressi sunt in
conspectu meo Sa-
pientes, Magi, ut
scripturam hanc
legerent, & in-
terpretationem e-
jus indicarent mi-
hi, & nequive-
runt sensum hujus
sermonis edicere.

16. *Porro ego*
audivi de te quòd
possis obscura in-
terpretari, & li-
gata dissolvere. Si
ergo vales scriptu-
ram legere, & in-
terpretationem e-
jus indicare mi-
hi, purpurâ vestie-
ris, & torquem
auream circa col-
lum tuum habebis,
& tertius in re-
gno meo Princeps
eris.

ligence & de sagesse qu'en aucun autre.

15. Et maintenant on vient de faire venir en ma présence les Sages & les Mages pour lire cette écriture, & pour m'en donner l'interprétation. Mais ils n'ont pû me dire ce que ces lettres signifient.

16. Pour vous, on m'a rapporté que vous pouvez expliquer les choses obscures, & developper celles qui sont embarrassées. Si donc vous pouvez lire cette écriture, & m'en dire l'interprétation, vous serez vêtu de pourpre, vous porterez au col un collier d'or, & vous serez le troisiéme des Princes de mon royaume.



cette race choisie, d'être la dep
re de la lumiére divine, & de
pandre ensuite parmi les N
Heureuse famille, qui nous a c
niqué la sublime sagesse de l'Ev
le trésor des Ecritures, le d
ment des impénétrables secr
cette Ecriture contient. *Si* l'
eu des *Josephs* parmi les Genti
ces sages ont été l'admirati
Princes même de la terre, si
derniers tems l'Eglise a encore
niels, l'esprit d'intelligence
trouve en eux, n'est que l'
ment & la participation de c
a résidé dans les Apôtres & l
phétes, avec tant de plénitud
Des Devins de Babylone
peuvent rien comprendre à l'

:es Ecritures. Dieu se plaît à con-
lre la lumiére de ces faux Sa-
i.

es Pasteurs de la Synagogue a-
:nt devant les yeux les plus inté-
:ntes prédictions, écrites par la
ı divine des Prophétes que Dieu
ıt suscités dans Israël; & ces Pas-
s, ces Scribes, qui se croyoient
ɔsitaires de la clef de la science
.tendoient rien au vrai sens des
phéties. Ils n'y reconnurent ni
ıs-Christ, ni sa doctrine, ni ses
acles, ni la formation de l'Eglise,
eur propre incrédulité, & le ren-
sement total de Jérusalem & de la
ée. Qu'un tel aveuglement est à
indre! Qu'on est malheureux d'a-
r devant soi *le livre* par excellen-
, celui qu'il est le plus nécessaire
ntendre; & d'être à cet égard sans
elligence!

7. *Ad quæ res-* *ıdens Daniel,* *coram Rege:* *ınera tua sint* *i, & dona do-* *ıs tuæ alteri da.* *ripturam autem*	17. Daniel répondit à ces paroles, & dit en présence du Roi: Que vos présens, ô Roi, soient pour vous, & faites part à un

comprenne ce qui eſt contenu dans l'Ecriture divine. Enſuite les ſceaux qui tiennent le Livre fermé s'oppoſent à la découverte de ce qui eſt au dedans.

Commencer d'abord par entendre la lettre des Livres ſaints, lier les différentes portions du texte ſacré, en former un premier ſens litteral & grammatical, c'eſt ce qu'on peut appeller ſavoir *lire* l'Ecriture, & former de ſon langage une exacte prononciation.

Mais il ne ſuffit pas de s'en tenir à ces dehors. Il faut pénétrer les ſens myſtérieux & ſpirituels que la lettre cache, & en faire une juſte application à Jeſus-Chriſt, & aux événemens qui intéreſſent l'Egliſe. Sans cela on ne ſait pas *expliquer* les caractères que la main de Dieu a mis ſous nos yeux.

18. *O Rex, Deus altiſſimus regnum & magnificentiam, gloriam & honorem dedit Nabuchodonoſor patri tuo.*

19. *Et prop-*

18. O Roi, le Dieu très-haut a donné à Nabuchodonoſor votre pere, le regne, la magnificence, la gloire & l'honneur.

19. Et à cauſe de cette

criture, & de vous en donner l'interprétation.

Il y avoit donc deux choses à faire par rapport à cette écriture.

1°. Il falloit la *lire*. 2°. Il étoit nécessaire de *l'expliquer*.

Le premier point consistoit à connoître la valeur de chaque caractère & à lier toutes les lettres par une prononciation suivie.

Le second point demandoit qu'on développât le sens que les paroles cachoient, & qu'on en fît l'application à l'état présent de Babylone, que cette écriture regardoit immédiatement.

Il en est de même de l'intelligence des Livres saints, & spécialement des prophéties. Isaïe nous avertit que *Is. xxix.*
ce Livre mystérieux peut être présen- *11. 12.*
té à des hommes à qui l'on dira, *lisez*; & ils répondront, *nous ne savons pas lire.* Il peut aussi être offert à ceux même qui sont plus instruits; mais le Livre étant *scellé*, ils diront: Nous ne pouvons pénétrer ce qui y est renfermé, *puisque le Livre est cacheté.*

Voilà donc deux obstacles à surmonter. D'abord l'ignorance des caractères tracés empêche qu'on ne

21. *Et à filiis hominum ejectus est ; sed & cor ejus cum bestiis positum est, & cum onagris erat habitatio ejus. Fænum quoque ut bos comedebat, & rore cæli corpus ejus infectum est ; donec cognosceret quod potestatem haberet Altissimus in regno hominum, & quemcumque voluerit suscitabit super illud.*

22. *Tu quoque filius ejus Baltasar, non humiliasti cor tuum, cùm scires hæc omnia.*

23. *Sed adversùm Dominato-*

21. Il fut retranché de la société des enfans des hommes; son cœur devint semblable à celui des bêtes ; il demeura avec les ânes sauvages, & il mangea l'herbe des champs comme un bœuf, & son corps fut trempé de la rosée du Ciel, jusqu'à ce qu'il reconnut que le Très-haut a un souverain pouvoir sur les royaumes des hommes, & qu'il établit sur le trône qui il lui plaît.

22. Et vous, Baltasar, qui êtes son fils, vous n'avez point humilié votre cœur, quoique vous sussiez toutes ces choses.

23. Mais vous vous êtes élevé con-

Cæli elevatus & vasa do- ejus allata coram te, & & optimates, & uxores, & concu- tuæ vinum stis in eis. os quoque ar- teos, & au- , & æreos, eos, ligneos- & lapideos, non vident, ue audiunt, ue sentiunt, dasti; porro um qui habet um tuum in nu suâ, & nes vias tuas, n glorificasti.

tre le Dominateur du Ciel; l'on a apporté devant vous les vases de son Temple, & vous avez bû dedans, vous, vos principaux officiers, vos femmes & vos concubines. Vous avez loué en même-tems vos Dieux d'argent, d'or, d'airain, de fer, de bois & de pierre, qui ne voient ni n'entendent, & qui n'ont aucun sentiment. Et à l'égard du Dieu qui tient votre ame dans sa main, & qui est le maître de toutes vos voies, vous ne l'avez point glorifié.

24. *Idcirco ab missus est arti- lus manûs, quæ ipsit hoc quod aratum est.*

24. C'est pourquoi Dieu a envoyé les doigts de cette main, qui a écrit ce qui est marqué sur la muraille.

celui qui est le Dominateur des
qui reproche avec une entiére l
à un Prince environné de to
cour, l'ingratitude, l'orgueil, le
fanations sacriléges dont il s'est
coupable. Daniel parle comn
Juge revêtu de l'autorité divir
voix est celle de la Justice éter
qui met devant les yeux des c
bles l'horreur de leurs crimes. I
dis que Daniel est si grand, le
Babylone n'est qu'un malheureu
minel couvert de honte, conva
& réduit au silence.

Il sembleroit que Daniel aur
lire & expliquer l'écriture dont l
prétation lui étoit demandée
s'engager dans le long discours

développement de l'énigme.

Daniel voit écrit ſur la muraille que Dieu a tout *compté*, & tout *peſé*. *MANE. THECEL.* C'eſt donc pour lui un avertiſſement de *compter* auſſi, & de *peſer* les prévarications. Il commence par rappeller la conduite des rois de Babylone : l'orgueil de Nabuchodonoſor : le châtiment exercé ſur lui : le peu d'uſage qu'avoit fait Baltaſar d'un exemple ſi frappant. *Verſ.* 20. 21. 22.

De-là il paſſe à la ſupputation particuliére des iniquités de Baltaſar.

Non-ſeulement, lui dit-il, *Vous n'avez pas humilié votre cœur, quoique vous ſuſſiez ce qui étoit arrivé à votre pere*, mais plus que lui, *vous vous êtes élevé* en faiſant injure à la majeſté de Dieu. *L'on a apporté devant vous les vaſes de ſon Temple, & vous avez bû dedans*, en détournant à un uſage profane ce qui étoit conſacré au Seigneur. *Verſ.* 23.

Non content d'être vous-même coupable, vous avez fait boire dans les vaſes ſaints *les grands Officiers de votre cour, vos femmes & vos concubines*, les perſonnes qui partageoient avec vous l'orgueil de votre gouver- *Ibid.*

nement, & celles qui étoient complices de vos infâmes débauches.

Ce n'étoit pas encore assez pour vous. Votre impiété a été jusqu'à
Ibid. *louer vos Dieux d'or, d'argent, d'airain, de fer, de bois & de pierre*, dans le tems même que vous teniez dans vos mains sacriléges les vases destinés à la louange du vrai Dieu. Pouviez-vous porter plus loin le mépris du Tout-puissant ? N'est-il pas tems que sa colère éclatte ? Ce sont ses jugemens qu'il a fait écrire à vos yeux. Il a *compté* vos actions. Il en a *pesé* toute l'injustice. Dans un moment il va vous punir, en *partageant* votre Empire entre les Perses & les Médes.

Quoi de plus lié que ce discours ? Les faits conduisent à l'interprétation de l'énigme. Ils y préparent les esprits. Ils en font sentir la vérité avec une telle force, qu'on n'est plus surpris d'entendre tonner la voix de Dieu, après l'exposé des crimes des hommes. Renversez cet ordre que Daniel a suivi, placez d'abord l'explication de l'Ecriture, on n'en connoît pas la justesse ; il semble que ce qu'on en dit soit arbitraire, & ce n'est qu'après des réflexions postérieures, qu'on

corrige un premier jugement qui pouvoit être désavantageux.

Il en est de même de l'interprétation des prophéties. Si l'on propose cruement le sens qu'on leur donne, on peut étonner les personnes qui entendent, mais on ne les convainc point. Si au contraire on rapproche des prophéties les faits ; si on met ceux-ci dans leur suite & leur vrai point de vûe, il en résulte comme une voix qui est le commentaire de celle des Prophétes. Le langage de l'histoire & celui des Livres saints, est alors si ressemblant, qu'on admire ce rapport, bien loin de le contester.

Elle est grande & sublime cette étude, où l'on considére d'une part ce que les hommes ont fait, & de l'autre ce que l'Ecriture a prédit. On ne peut nier ce que les événemens déja passés ont manifesté. On ne peut se refuser non plus au rapport de ces événemens avec les paroles des Prophétes. L'un sert même à éclaircir l'autre. On juge plus sûrement de la valeur des faits, quand on les rappelle à la lumiére des prophéties ; & d'un autre côté l'on développe plus aisément les prophéties, quand on en fait

une juste application aux faits. C'est par cette méthode que la prédication de l'Evangile a eu un si grand succès. La conformité de ce qu'on voyoit, avec ce qui avoit été annoncé plusieurs siécles auparavant, étoit si évidente, qu'on auroit été tenté de regarder les prophéties comme faites après coup, si le témoignage des Juifs ennemis déclarés de l'Eglise, n'avoit entiérement détruit ce soupçon.

Passons à une réflexion d'un autre genre. Daniel nous montre la dégradation des Rois, & la décadence des Empires, attachées à l'orgueil qui *s'éleve contre le Dominateur du ciel.* Le malheur de Nabuchodonosor est venu de-là. Celui de Baltasar n'a pas non plus d'autre cause. Mais si Dieu est si jaloux de son souverain domaine sur les biens temporels, le sera-t-il moins de celui qu'il exerce sur les biens spi-
Verf. 21. rituels? *Le Très-haut établit sur le trône qui il lui plaît.* Et il ne destinera pas le Royaume du ciel à qui il lui
Ibid. plaît? Il exerce *un pouvoir absolu sur les Royaumes des hommes.* Et il sera moins le maître du regne de la justice & des mérites des actions saintes? Craignez, Nations chrétiennes, de

vous égarer ſur un point ſi capital. Vous ſavez ce qu'eſt devenu le grand arbre du peuple Juif coupé par le pied, lié avec des chaînes de fer, & réduit au rang des bêtes. Comment ne profitez-vous pas de cet exemple? Ne devez-vous pas redouter ce qui a été écrit contre l'orgueil, & contre ceux qui en s'y livrant ajoûtent chaque jour crime ſur crime, & mettent le comble à leurs prévarications? *Dan. v.*

25. *Hæc eſt autem ſcriptura quæ digeſta eſt, MANE, THECEL, PHARES.*

25. Or voici ce qui eſt écrit : MANE, THECEL, PHARES.

L'on voit par la Vulgate comment ſaint Jérôme liſoit le texte original. Ce Pere nous avertit ici qu'il n'y avoit que trois mots écrits ſur la muraille, & il prononçoit ces mots comme ils ſont marqués dans ce verſet. Cependant le Chaldéen porte aujourd'hui une répétition du premier mot, une conjonction avant le troiſiéme, & une prononciation un peu différente. *MENE, MENE. THECHEL. OUPHARSIN. Numera, Numera. Appende. Et dividentes.* Ou bien, ſelon Vatable, *Numeravit, Numeravit: Appendit. Et dividentes* [ſunt, *nempe Perſæ.*] Il y a dans le dernier mot une alluſion au nom des Perſes, qui eſt écrit avec les mêmes conſones. *Ar. Mont. Crit. M.*

Le Grec ne fait mention que de trois mots, & il n'y en a que trois dans le Chaldéen même, aux verſets ſuivans. On lit *PHERES* au verſet 28, & non pas comme au verſet 25. *OUPHARSIN.*

26. *Et hæc est interpretatio sermonis. MANE, numeravit Dominus regnum tuum, & complevit illud.*

26. Et voici l'interprétation de ces paroles. MANE. Dieu a compté *les jours de* votre regne, & il en a marqué la fin.

27. *THECEL. Appensus es in staterâ, & inventus es minus habens.*

27. THECEL. Vous avez été pesé dans la balance, & vous avez été trouvé trop léger.

28. *PHARES. Divisum est regnum tuum, & datum est Medis & Persis.*

28. Votre royaume a été divisé, & il a été donné aux Médes & aux Perses.

Sap. xj. 21. Tel est le Jugement de la Sagesse divine *qui dispose tout avec nombre, poids & mesure.*

Les observations faites ci-dessus, sont suffisantes pour faire comprendre le sens des trois mots, *Mane, Thecel, Phares.* J'ajoûte ici que le premier de ces mots ne marque pas seulement un *compte*, mais un nombre complet. Les iniquités sont à leur comble. C'est ainsi que l'entend Daniel. *Dieu a COMPTÉ votre regne.*

& *il en a marqué la fin*. Il a trouvé que la mesure de vos péchés étoit pleine.

A l'égard du troisiéme mot *Phares*, il paroît que c'est l'idée d'un partage fait avec une épée qui coupe en deux. La parole de Dieu est comparée dans l'Ecriture à une épée à deux tranchans. Daniel annonçant à l'un des Vieillards calomniateurs de Susanne, le jugement qu'il méritoit, lui dit que l'Ange exécuteur de l'Arrêt du Seigneur viendra le couper en deux. C'est une image pareille qui est renfermée dans *la division* qui doit exterminer Baltasar & son Empire.

Hebr. iv. 12.

Dan. xiij. 55.

Le mot *Thecel* exprime la comparaison qui est faite dans une balance, de deux choses qu'on veut peser, pour voir quelle est celle qui l'emporte. Daniel nous dit que Baltasar *a été trouvé trop léger*. Il semble que ce soient les iniquités de ce Prince qui ont été plus pésantes, que les prérogatives qui lui avoient été accordées d'être à la tête d'un Empire, à qui il avoit été donné d'assujettir les Juifs eux-mêmes.

Cette préférence donnée à des étrangers sur le peuple qui appartenoit à

Dieu, étoit une merveille très-surprenante, & Moyse l'avoit annoncée dans son fameux Cantique, comme l'une des révolutions les plus extraordinaires que l'on pût jamais voir. *Ils n'ont voulu piquer de jalousie en adorant ceux qui n'étoient pas Dieux. Et moi je les piquerai aussi de jalousie en leur préférant ceux qui ne sont point un peuple, & je les irriterai en leur substituant une Nation insensée.*

Deut. xxxii. 21.

Ces paroles, selon un premier sens, ont été accomplies au tems de la captivité de Babylone, lorsque la victoire, la puissance, les heureux succès furent accordés à Nabuchodonosor & à son armée, tandis que Jérusalem, jusques-là protégée de Dieu par tant de miracles, eut la douleur de ne pouvoir tenir contre ce Conquérant.

Il y eut donc alors une espéce de substitution d'un peuple à un autre, & cette sorte de préférence dura tant que les iniquités de Babylone ne furent pas portées à un certain excès. Mais quand l'orgueil de cette ville, & les insultes faites à Dieu même furent montées au plus haut point, alors Dieu *pesa dans sa balance* les faveurs

qu'il avoit accordées à une Nation préférée à Israël, & les crimes par lesquels cette Nation s'en rendoit de jour en jour plus indigne. Ces choses ainsi comparées, il se trouva que les ingratitudes des Babyloniens l'emportoient, & Baltasar *fut trouvé trop léger*, lui & tout son peuple.

Il ne restoit plus que de rappeller Israël dispersé, & d'humilier la Nation rivale qui avoit été mise à sa place.

29. *Tunc jubente Rege indutus est Daniel purpurâ, & circumdata est torques aurea collo ejus, & prædicatum est de eo quod haberet potestatem tertius in regno suo.*

29. Alors Daniel fut vêtu de pourpre par l'ordre du Roi, & on lui mit au col un collier d'or, & l'on publia qu'il auroit la puissance dans le royaume, comme en étant la troisiéme personne.

Il est surprenant que ces honneurs soient rendus à Daniel après les reproches qu'il avoit faits au Roi sur son orgueil, & sur la profanation des vases du Temple. Cette liberté étoit

par elle-même très-capable d'offe
le Prince. Comment ne s'enflam
t-il pas de colère ? Comment t
l'aſſemblée des Grands qui étoit
ſente, ne l'anime-t-elle pas à pun
ſujet, qui oſoit annoncer à ſon
tre, & à tout le Royaume, des
ſes auſſi ſiniſtres ?

Cependant rien de tout cela
rive. Dieu tient tous les eſprits
la conſternation. Il venoit de pro
cer l'Arrêt de Babylone par le mi
re de Daniel, & il vouloit que
ville ſi fiere fût abattue & tremb
devant ſa Majeſté, qui ſe mo
enfin après avoir été long-tem
priſée.

C'eſt ici un miracle auſſi gran
ſon ordre, que la conſervatio
jeunes Hébreux dans les flamm
la fournaiſe. Daniel ſort ple
gloire d'un danger qui devoit l
périr, & il eſt honoré par les p
nes même dont il avoit tout à

tie de ce qui arrivera au dernier jour, quand le souverain Juge s'asseiant sur son trône, citera devant lui le monde prévaricateur, lui prononcera sa sentence, & l'obligera de combler d'éloges les Justes qu'il avoit méprisés & persécutés. *Sap. v. 1. 2. 3. 4. &c.*

Daniel couvert *de pourpre*, & orné *d'un collier d'or*, est un autre Joseph, élevé en gloire par la science qu'il a d'expliquer les choses cachées. C'est ainsi que la Sagesse toujours fidéle à ses serviteurs, les tire de l'humiliation pour les faire asseoir quand elle veût, parmi les Grands. *Sapientia humiliati exaltabit caput illius, & in medio magnatorum consedere illum faciet.* *Eccli. xj. 1.*

Joseph pénétroit les plus grands secrets par le moyen de sa coupe. Daniel découvre le sens de l'Ecriture énigmatique par la vertu des vases sacrés qui sont indignement profanés. Il sort de ces vases comme un cri puissant vers le ciel, qui attire sur Daniel l'esprit d'intelligence, & sur Babylone une vengeance terrible.

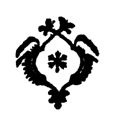
30. *Eadem nocte interfectus est Baltasar rex Chaldæus.*	30. Cette même nuit, Baltasar roi des Chaldéens fut tué.

L'effet ſuivit de près la prédiction. Les deux corps de troupes poſtées par Cyrus, au-deſſus du courant de l'Euphrate & au-deſſous, entrerent dans le lit du fleuve dès que les eaux en furent baſſes, & trouvant les gardes de la ville enſevelis dans le vin, elles allerent juſqu'au Palais, où elles maſſacrerent le Roi, & ceux qui auroient pu prendre ſa défenſe.

31. *Et Darius Medus ſucceſſit in regnum, annos natus ſexaginta duos.*

31. Darius le Méde lui ſuccéda au royaume, étant âgé de ſoixante-deux ans.

Ce Darius eſt Cyaxare oncle de Cyrus, qui regnoit en Médie, & à qui Cyrus déferoit par honneur la principale part dans ſes conquêtes.





PRISE DE BABYLONE.

JEREMIE.

CHAPITRES L. & LI.

Délivrance des Juifs.

I.

JUsqu'ici nous avons suivi les Prophétes dans ce qu'ils nous ont appris des victoires de Babylone, & de la captivité du peuple de Dieu. Nous avons écouté ce qu'ils ont annoncé de consolant pour l'avenir, & en considérant l'enchaînement des faits, nous avons toujours vû correspondre les évenemens aux prédictions. Enfin le grand Empire des Chaldéens a commencé de s'ébranler à nos yeux. L'ennemi destiné à le renverser, a paru. Babylone a été assiégée. L'Arrêt de

sa condamnation a été publié, & Cyrus est entré victorieux dans cette superbe ville. Il est juste de s'arrêter à la vûe du nouveau spectacle qui se présente. Les suites en seront importantes pour le peuple de Dieu, puisque Jérusalem va se relever de ses ruines, tandis que la fameuse Babylone sera changée en un désert. *Ce*
Jer. l. 23. *marteau qui avoit frappé les peuples,*
Is. 48. *sera brisé & réduit en poudre. Cieux, réjoüissez vous. Terre, chantez les louanges du Seigneur.*

II.

On reconnoît à ces derniéres paroles, les vifs sentimens dont les Prophétes étoient pleins. Il ne peuvent jamais parler qu'avec transport de l'humiliation de la ville ennemie d'Israël. Les deux Cités rivales sont les deux objets dont leurs cœurs sont touchés, & comme leur douleur est profonde à la vûe de la destruction de Jérusalem, ils font éclater des cris de joie quand Babylone reçoit enfin le juste châtiment qu'elle mérite. Plus ces deux sortes de sentimens sont marqués, plus ils sont la preuve de l'élévation de leur esprit vers deux autres Cités dont celles qui n'étoient que

mporelles, étoient une ombre &
ıe ébauche. Tout est proportionné
ce sens, dans les prophéties. Elles
nt majestueuses, éloquentes, plei-
es de traits magnifiques. Mais rien
est excessif en ce genre, quand on
ense à la punition éternelle de la so-
été des réprouvés, qui a long-tems
etenu captive la société des Saints.

III.

Ceux qui sont peu occupés de ce
apport sublime des prophéties aux
bjets qui intéressent la foi, sont sur-
ris de les trouver si fécondes dans les
escriptions, & si vives dans la ma-
iére de les faire. Il faut en effet con-
venir que ces détails sont pour nous
moins intéressans, si *Babylone*, par
exemple, n'est que l'ancienne ville
conquise par les Perses, & si *Jéru-
salem* n'est que celle dont les Juifs
charnels ont été les habitans. Mais il
s'en faut beaucoup que cela soit ainsi.
Nous avons sans cesse trouvé les
preuves du contraire dans le cours de
cet ouvrage. Ecoutons donc Jérémie.
Ce sera lui qui nous conduira dans
Babylone ravagée, & qui nous fera
tout observer. Il suppléera abondam-
ment à ce qui nous manque dans l'hist-

toire. Il y suppléera, dis-je, en prédisant l'avenir, & en voyant ce qui est futur, comme s'il se passoit sous ses yeux. Il réunira dans son discours ce qui s'accomplira à diverses reprises dans une longue suite de siécles, & il cachera sous le voile d'un premier sens ceux qui doivent consoler l'Israël de Dieu jusqu'au jour de l'éternité.

En recueillant les traits répandus dans les Chapitres L. & LI. de Jérémie, je les rangerai dans un certain ordre. On aura par ce moyen une peinture suivie de la prise de Babylone, & de la désolation de ses habitans.

IV.

L'esprit de Dieu appelle une multitude de peuples, & leur commande de venir fondre sur les Chaldéens. Il nomme en particulier *les Princes de Médie.*

L. 26. 27. „Marchez contre Babylone des „extrémités du monde. Ouvrez son „enceinte, afin de la fouler aux „pieds.. Tuez, exterminez tout... „Levez l'étendard sur la terre. Faites „sonner la trompette parmi les peu„ples. Préparez les Nations... Ar-

mez *LES PRINCES DE MEDIE*, ses lj. 27. 28.
Capitaines, ses Officiers, & tout ce
qui est soumis à cette puissance.

[L'on sçait que Cyrus eut dans son armée plusieurs peuples vaincus ou alliés, & ses soldats accoutumés à la victoire se rendoient redoutables de
toutes parts.] „ Leurs fléches étoient l. 9. 42.
„ comme celles d'un homme puissant „ qui tue & atteint ses ennemis. Leur „ cavalerie étoit nombreuse, & le „ bruit qu'elle faisoit au loin, étoit „ semblable à celui de la mer.

V.

„ Le roi de Babylone ayant appris l. 43.
„ la marche de ces troupes, ses mains „ en demeurerent sans force. Il fut „ saisi d'épouvante & pénétré de dou- „ leur, comme une femme qui en- „ fante. «

[Les Chaldéens sont donc abattus, & perdent courage comme les anciens Chananéens à la vûe de l'armée de Josué. Celle de Cyrus est dans un sens très-réel à la solde des Juifs. C'est le Dieu d'Israël qui l'amene. C'est pour délivrer les captifs qu'elle accourt.] „ Je jure, dit le Seigneur, que
„ ce seront les petits du troupeau qui l. 45.

„ traîneront [comme des hommes „ vaincus] les habitans de Baby- „ lone. «

Israël opprimé, foible, sans protection humaine, sera le destructeur de Babylone. Cela ne paroît point aux sens, & n'en est pas moins véritable. C'est le secret de Dieu. C'est le conseil caché qu'il a formé contre cette superbe ville. *Audite consilium*
Ibid. *Domini quod mente concepit adversum Babylonem, & cogitationes ejus quas cogitavit super terram Chaldæorum ; nisi detraxerint eos parvuli gregum.* [Hébr. *parvuli gregis.*]

V I.

Jérémie voit *les plus vaillans* Officiers des Chaldéens, prendre le parti *de ne point combattre* contre l'armée
Ij. 30. qui s'avance contre eux, *& se renfermer dans des places de guerre*, particuliérement dans la capitale. » La force » de ces braves s'anéantit. Il devien- » nent comme des femmes. Leurs » maisons sont brûlées, & les barres » en sont rompues, [parce que les troupes de Cyrus ravagent tout.]

Enfin Dieu commande qu'on forme le siége de Babylone, & qu'on tire autour d'elle des lignes de circonval-

lation. „Annoncez à tous ceux qui
„tirent de l'arc qu'ils viennent en L. 29.
„foule. Attaquez-la, environnez-la
„de toutes parts. Rendez-lui ce que
„ses œuvres ont mérité, traitez-la
„selon tous les crimes qu'elle a com-
„mis, parce qu'elle s'est élevée con-
„tre le Seigneur, contre le saint
„d'Israël. «

„Je les ferai boire dans leur cha-
„leur, [au milieu des joies impies, LJ. 39.
& des débauches du festin de Balta-
„sar.] Je les enyvrerai afin qu'ils
„s'assoupissent, & qu'ils dorment d'un
„sommeil éternel, & qu'ils ne se
„relevent jamais, dit le Seigneur. «

„J'enyvrerai ses Princes, ses Sa-
„ges, ses Chefs, ses Magistrats, ses LJ. 57.
„Braves. [On reconnoît ici la mul-
„titude de personnes rassemblées à la
„fête que le Roi donnoit.]

[Cette circonstance du dernier état où doit se trouver Babylone, a donc été bien prévûe par les Prophétes. Les autres ne le sont pas moins.]

VII.

Jérémie remarque le desséchement de l'Euphrate. » Voici ce que dit le
„Seigneur... Je mettrai à sec la mer
„de Babylone, & je tarirai ses eaux, LJ. 36.

[celles du grand fleuve qui passe au
milieu de cette ville.]
„ La sécheresse tombera sur se
„ eaux, & elles sécheront. « [Alor
c. 38. l'armée de Cyrus entrant par ce ca
nal,] » les couriers rencontreront le
„ couriers, & les messagers iront le
ij. 31. 32 „ uns au devant des autres, pour al
„ ler dire au roi de Babylone que l
„ ville est prise d'un bout à l'autre
„ que l'ennemi s'est emparé des gue
„ du fleuve, qu'il a mis le feu à se
„ joncs, [Hébr. *Et arundines combu*
„ *serunt igni*,] & que les gens d
„ guerre sont dans l'épouvante. «
[Cependant les Perses s'avance
dans la place, & pénétrent dans le
divers quartiers. Ils exterminent tou
ce qui prétend faire résistance. I
vont au Palais, & tuent Baltasar. I
s'emparent de toutes ses richesses
& font un grand carnage de tous cô
tés.]
1. 35. „ L'épée est tirée contre les Cha
36. 37. „ déens, dit le Seigneur, contre le
„ habitans de Babylone, contre se
„ Princes, & contre ses Sages, con
„ tre ses Devins qui paroîtront des in
„ sensés, & contre ses braves qui se
„ ront saisis de crainte; contre se

„ trésors & ils seront pillés. Ses jeu- L. 30.
„ nes hommes tomberont dans les 31. 32.
„ rues ; & tous ses gens de guerre se-
„ ront réduits au silence. Je viens à
„ toi, Prince superbe, parce que ton
„ jour est venu, le tems où je dois te
„ visiter dans ma colère. Il sera ren-
„ versé ce superbe ; il tombera par
„ terre, & il n'y aura personne pour
„ le relever. «

VIII.

[Tandis que les Historiens prophanes ne découvrent dans l'entreprise des Perses que l'ambition ordinaire des peuples de s'aggrandir, & d'en subjuguer d'autres, l'Esprit de Dieu nous révéle les raisons secrettes qui étoient l'ame de cette révolution.]

La Chaldée s'étoit enrichie des dépouilles de Sion. „ Elle sera [à son L. 10.
„ tour.] livrée en proie, & tous ceux
„ qui la dépouilleront s'enrichiront
„ de son butin. Comme Babylone a LJ. 49.
„ fait un carnage d'hommes dans Is-
„ raël, ainsi il se fera un carnage des
„ enfans de Babylone dans toute la
„ terre... Vangez-vous d'elle, &
„ traitez-la comme elle a traité les
„ autres. *Ultionem accipite de ea. Si-*
„ *cut fecit, facite ei.*

Voyez le même ordre donné dans l'Apocalyp. xviij. 6.

lée. Mais c'est parce qu'ils
paisibles, tranquilles, éloign
tout esprit de cabale & de fa
que leurs souffrances crieront
geance devant Dieu. Plus Isra
humilié & souffrant, plus son ét
licite la divine miséricorde cont
tyrans qui l'oppriment. Les c
se vangent par leurs larmes. Le
vitude demande que Babylone
dans le même calice où elle a fa
lj. 24. re les autres. *Reddam Babylon*
cunctis habitatoribus Chaldææ,
malum suum quod fecerunt in Si

IX.

Jérémie ne se contente pas d
porter les faits qu'il découvre

us souvenant de ce qui a été remar-
é plus haut, que l'Esprit Saint a
as d'une *Babylone* en vûe.

X.

Bel est couvert de honte, lorsque L. 2.
puissance Babylonienne est con-
ndue & détruite. On reconnoît que
n'est plus qu'une Idole, une divi-
té fausse, semblable à un dragon à
ii Dieu *fait rendre tout ce qu'il avoit* Lj. 44.
sorbé. Israël subjugué & détruit de-
enoit une occasion de séduction, par
n délaissement aussi extraordinaire.
lais au moment où Babylone est pré-
pitée, on ouvre les yeux sur la va-
ité de son culte. *Les peuples ne vont*
lus en foule vers Bel. Les Dieux fa- Ibid. 17.
riqués de main d'homme paroissent 18. 29.
es ouvrages de mensonge & dignes
e mépris. Au lieu que le Dieu de Ja-
ob se manifeste comme le Créateur
e toutes choses, & le Seigneur des
rmées.

XI.

Le Tout-puissant renverse alors *la* Lj. 25.
iontagne empoisonnée & contagieuse,
ui corrompoit toute la terre. La ville 13.
ui étoit assise sur les peuples, comme

ſur *de grandes eaux*, qui commandoit, qui donnoit ſes leçons & ſes loix aux Nations, tombe au fond de la mer.
42. Une multitude d'ennemis ſemblables à des vagues impétueuſes, viennent la ſubmerger. *Aſcendit ſuper Babylonem mare; multitudine fluctuum ejus operta eſt.*

Apoc. xviij. 21. xvij. 1. 5. Saint Jean reprend cette image dans l'Apocalypſe.

XII.

lj. 6. *Fuyez de Babylone*, [captifs d'Iſraël.] *Sortez du milieu d'elle, & que chacun ne penſe qu'à ſauver ſon ame.* [Craignez d'être enveloppés dans ſon châtiment. Séparez votre cauſe de la ſienne. N'aimez point une Cité que le Seigneur détruit dans ſon ardente fureur.] *Sortez, & que votre cœur ne*
45.
46. *s'amolliſſe point* [par des regrets ſemblables à ceux de la femme de Lot.]

lj. 6. „Ne cachez point ſous le ſilence
10. „l'iniquité de cette ville. [Dites par-
„tout:] Le Seigneur a fait éclatter la
„juſtice de notre cauſe. Annoncez la
l. 28. „vengeance que Dieu a faite de ſon
„Temple. «

Nous retrouvons dans l'Apocalyp-

se le même commandement d'abandonner Babylone, lorsque l'heure de *Apoc.* xviij. 4.
sa destruction est venue. Tout l'Univers retentit de la nouvelle de sa chute, & de la manifestation des Jugemens de Dieu. xiv. 6. 7. 8.

XIII.

„ En ces jours-là, les enfans d'If- L. 4.
„ raël & de Juda retournent tous en- 5.
„ semble. Ils marchent & se hatent.
„ Ils cherchent le Seigneur leur Dieu.
„ Ils demandent le chemin pour aller
„ à Sion. Leurs regards sont tournés
„ de ce côté-là, & *ils se réunissent au Seigneur par* ***UNE ALLIANCE ÉTERNELLE DONT LA MEMOIRE NE FINIT JAMAIS.***

Mais pour Babylone, *elle est renver-* L. 40.
sée comme Sodome & Gomorrhe [par un 39.
anathême irrévocable.] *Personne n'y habitera plus.* [Il n'y aura plus que les esprits immondes qui se fixeront dans ses ruines.] *Les dragons y viendront demeurer avec les faunes. Elle servira de retraite aux autruches, &* ***ELLE NE SERA PLUS REBATIE DANS LA SUITE DE TOUS LES SIECLES.***

La même prophétie est faite dans *Apoc.* xviij. 2. 21.

l'Apocalypse sous des couleurs toutes semblables.

XIV.

Ainsi les deux Cités ennemies finissent, l'une par une alliance qui rend pour toujours la prospérité, la gloire & la paix ; l'autre par une confusion qui est sans fin. *Jérusalem* après avoir été châtiée, est rétablie, & dédommagée au centuple. *Babylone* fait des conquêtes pendant un tems, & se glorifie d'être Reine. Mais le moment vient où cette prospérité éblouissante finit, & ce bonheur apparent se dissipe comme le songe d'une nuit.

Tout ceci n'a pas besoin de Commentaire. Il y a long-tems que saint Augustin nous a appris à connoître *les deux villes formées par les deux amours*.

XV.

Babylone ayant été prise comme
Dan. v. nous l'avons vû, *Darius le Méde*,
31. c'est-à-dire, Cyaxare oncle de Cy-
vj. 1.2. rus, y regna, & éleva Daniel à la dignité de l'un des trois premiers Ministres de son Royaume.

Ce regne de Darius fut de deux

ans, & pendant ce tems, Daniel qui étoit l'objet de la jalousie des Grands, fut accusé & jetté dans la fosse aux lions. Il en fut miraculeusement délivré, comme il est rapporté Chapitre VI. & peu de tems après, ayant compris par la lecture du Prophéte Jérémie, & la supputation des années, que les soixante & dix ans de captivité étoient sur le point de finir, il se prosterna devant le Seigneur, & lui adressa l'ardente priére qui a pour objet le rétablissement de Jérusalem. *Dan. ix. 1. &c.*

Dieu ne différa pas davantage d'écouter les voeux de son serviteur, & il accomplit * sa promesse avec une entiére fidélité. Darius étant mort, Cyrus se trouva seul sur le trône, & gouverna tout avec un pouvoir absolu.

** Voyez la note à la fin du volume.*

XVI.

Ce Prince étoit celui que Dieu avoit choisi pour le rétablissement d'Israël. Il l'avoit nommé par son nom dans Isaïe, près de deux cens ans avant qu'il fût né. Il est bon de rappeller ici une prophétie aussi surprenante, & qui est la gloire de la Religion.

„ Je suis le Seigneur qui fais toutes *Is. xliv. 24.*

26. „choses.... qui dis à Jérusalem,
„Vous serez habitée de nouveau ; &
28. „aux villes de Juda, Vous serez re-
„bâties, & je repeuplerai vos de-
„serts... Qui dis à *CYRUS*, Vous êtes
„le Pasteur de mon troupeau, &
„vous acccomplirez ma volonté en
xlv. 1. „toutes choses... Voici ce que dit le
„Seigneur à *CYRUS* qui est son oint,
„[*Hebr. Christo suo* ;] qu'il a pris par
„la main pour lui assujettir les Na-
* Hebr. *Et lumbos regum dissolvam.* „tions, pour désarmer les * Rois ;
„pour ouvrir devant lui toutes les
„portes, sans qu'aucune lui soit fer-
2. „mée. Je marcherai devant toi. J'hu-
„milierai les Grands de la terre. Je
„romprai les portes d'airain, & bri-
3. „serai les gonds de fer.... afin que tu
„saches que je suis le Seigneur, *QUI*
„*T'AI APPELLÉ PAR TON NOM.*
4. „C'est à cause de Jacob mon servi-
„teur, & d'Israël mon élu, que *JE*
* Hebr. *Et cognominavi te* „*T'AI APPELLÉ PAR TON NOM*,
„*JE T'AI DESIGNÉ PAR TON NOM*,
„& tu ne m'as point connu.

2. *Par.* xxxvj. 22. 23. 1. *Esd.* j. 1-4. Cyrus victorieux selon la divine promesse, donna donc un Edit, dès la premiére année de son regne, pour l'affranchissement des Juifs. L'Ecriture nous assure que *Dieu toucha le*

cœur de ce Prince, *pour accomplir ainsi la parole qu'il avoit prononcée par la bouche de Jérémie.* L'historien Joseph ajoûte, que Cyrus lut lui-même ce qu'Isaïe avoit prophétisé, en le nommant le Libérateur d'Israël, & que plein d'admiration pour une prédiction si merveilleuse, * il résolut de l'accomplir. Il fit donc assembler les principaux des Juifs, & leur dit, qu'il leur permettoit de s'en retourner dans leur pays. *Joseph. Antiq. l. xj. c. 1.*

XVIII.

Nous avons en propres termes dans l'Ecriture l'ordonnance que ce Prince publia. Elle est un peu abregée à la fin du second livre des Paralipomenes, & plus étendue dans les premiers versets du premier livre d'Esdras. On y lit ce qui suit.

„ Voici ce que dit Cyrus Roi de „ Perse. Le Seigneur le Dieu du ciel „ m'a donné tous les Royaumes de la „ terre, & m'a commandé de lui bâ„ tir une maison dans la ville de Jéru„ salem, qui est en Judée. Qui d'en„ tre vous est de son peuple? Que

* Il y a apparence que Daniel, qui étoit si grand à la Cour de Cyaxare, fit voir cette prophétie d'Isaïe à Cyrus.

„ son Dieu soit avec lui. Qu'il aille à
„ Jérusalem, qui est en Judée, &
„ qu'il rebâtisse la maison du Seigneur,
„ le Dieu d'Israël. Ce Dieu qui est à
„ Jérusalem est le vrai Dieu. Que
„ tous les autres hommes en quelques
„ lieux qu'ils habitent, les assistent
„ du lieu où ils sont, soit en argent
„ & en or, soit de tous leurs autres
„ biens, & de leurs bestiaux, outre
„ ce qu'ils offrent volontairement au
„ Temple de Dieu, qui est à Jérusa-
„ lem.«

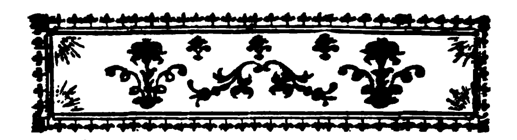
XIX.

Quoi de plus glorieux pour le peuple de Dieu, qu'un Decret aussi solemnel ? Un Prince idolâtre s'humilie devant la Majesté divine, lui attribue toutes les conquêtes qu'il a faites, & dit en propres termes, que le Dieu d'Israël *est le vrai Dieu*. Cyrus reconnoît qu'il a reçu de ce grand Dieu, des ordres exprès de rebâtir le Temple ; [ce qui est une manifeste allusion aux prophéties qui avoient marqué que cela seroit ainsi.] Il excite lui-même les Juifs à reprendre courage. Il leur souhaite toutes sortes de bénédictions. Il les exhorte à retourner dans leur patrie, & il veut que

tous ses autres sujets les aident dans une œuvre à laquelle les Nations doivent s'estimer heureuses d'avoir part.

N'est-ce pas là ce que nous avons vû dans la conversion des Empereurs Romains ? Nous attendons la répétition des mêmes merveilles pour l'avenir. Les Princes de la terre, après avoir traversé le rétablissement promis à l'Eglise, seront suivis par d'autres qui l'appuieront de toute leur autorité. Après les Persécuteurs, viendront les Protecteurs. La vraie Jérusalem reprendra sa splendeur ancienne, & la Religion triomphera de tous ses ennemis.





NOTE I.

SUR LE ℣. 17. DU CHAP. XLIII. d'Ezéchiel.

ET *crepido*, ou plutôt selon l'Hébreu, *Area.* C'est le même mot que nous avons vû au ℣. 14. *ATSARAH*; & que l'on croit être l'espace du mur de l'Autel. Cet espace du mur est dans ce verset 17. considéré tout au bas, où il avoit quatorze coudées de tous les côtés, puisque la plate-forme du haut avoit douze coudées, & que le mur, en s'élargissant par le bas, au moyen de deux rebords d'une coudée chacun, acquéroit par ce moyen quatorze coudées au fondement de l'autel.

Le Prophéte dans les versets précédens, avoit marqué la hauteur de différentes retraites de l'autel. Maintenant il spécifie la longueur de tout le bâtiment de l'autel par en bas, en mesurant chaçun des côtés, qui se trouvent égaux & de quatorze coudées.

Au haut de l'autel regnoit une *couronne*, ou bien un *rebord*, [*GEBOUL* le même mot que ci-dessus, verset 13.] Ce rebord étoit d'une demi-coudée, apparemment en épaisseur, & son enfoncement. [*CHEIC* comme au verset 13.] étoit d'une coudée. Le rapport de cet endroit au verset 13. pourroit

faire croire que ce n'est ici qu'une répétition de ce que dit ce verset touchant la fosse ou rigole de l'autel. Mais on ne voit point qu'Ezéchiel répéte rien dans cette description de l'autel. Elle est au contraire très-sommaire, quoique rien n'y soit obmis. Il est donc meilleur d'entendre cette partie du ℣. 17. de la *couronne* ou *rebord* supérieur de l'autel. L'autel des parfums, & la table des pains, avoient leur *couronne* qui s'élevoit tout autour au-dessus d'elles, & servoit ainsi d'ornement; & en même-tems ce rebord empêchoit que rien de ce qui étoit mis au-dessus ne tombât à terre. Ex. xxx. 3. xxv. 25.

Si l'on veut une plus ample dissertation sur l'autel décrit par ce Prophéte, on peut consulter le P. Lamy, *de Templo Hierosolimitano*, L. vj. C. 3. Sect. 4. L'idée qu'il en donne est presque en tout semblable à celle que nous avons suivie.

Moyse ne donna que trois coudées de hauteur à l'autel des holocaustes sur cinq coudées de longueur & de largeur. Mais Salomon lui donna *dix coudées de haut*, sur *vingt coudées de longueur & de largeur* en quarré. Ex. xxvij. 1. 2. Par. iv. 1.

Dans Ezéchiel l'autel n'a que quatorze coudées en quarré dans le mur considéré dans sa plus grande largeur, & dans son fondement. (℣. 14.) Au haut & dans la plate-forme, qui paroît après les retrecissemens du mur, il n'avoit que *douze coudées*. (℣. 16.) Ainsi cet autel étoit, soit en bas, soit en haut, moins spacieux que celui de l'ancien Temple. Le P. Lamy, qui veut que ces deux autels fussent égaux, est obligé de placer dans le fossé creusé au bas de l'autel un rebord intérieur, parallele au rebord intérieur de ce fossé; & en calculant l'éten-

due de ces deux rebords & de la rigole qu'il met entre deux, il trouve enfin une étendue de *vingt* coudées. Tout cela paroît trop recherché. Mais quand même on accorderoit au P. Lamy cette ſuppoſition, il ſeroit toujours vrai que la maſſe de l'autel preſcrit à Ezéchiel, eſt moindre que la maſſe de l'ancien autel élevé par Salomon, puiſque celle-ci étoit un quarré de *vingt coudées*, tant au bas qu'au haut de la plate-forme où l'on mettoit les victimes ; au lieu que le nouvel autel va en ſe retreciſſant, formant en bas un quarré de *quatorze coudées*, & à la plate-forme d'enhaut un autre quarré de *douze coudées* ſeulement (ỳ. 14. & 15.) Pour ce qui eſt de la *hauteur* des deux autels, elle ſe trouve la même. L'autel du premier Temple avoit *dix coudées* de haut. L'autel de nouveau Temple en a autant, & le Lecteur peut aiſément s'en convaincre, s'il calcule les diverſes hauteurs des retreciſſemens de l'autel, marqués aux verſets 14. & 15. Avant le premier retreciſſement, le mur a *deux coudées de haut*. Après ce premier retreciſſement, s'éleve un mur de *quatre coudées de haut* ; & après le ſecond retreciſſement s'éléve un autre mur de *quatre autres coudées de hauteur*.

De la guerre des Juifs, L. v. C. xiv. Joſephe nous apprend que dans le Temple qui fut détruit par les Romains, l'autel des holocauſtes avoit 15. *coudées* de haut ſur 50. coudées de longueur & de largeur en quarré. Ce quarré faiſoit un corps tout autrement grand que celui qui eſt marqué dans Ezéchiel. Joſephe ajoute que c'étoit du côté *du midi* qu'on montoit à l'autel. Ezéchiel au contraire dit que les degrés doivent être tournés *vers l'orient*. Ces différences ſont une

preuve qu'on n'avoit pas fait attention à la description du Prophéte. Mais c'est cette négligence même qui est surprenante, surtout dans un tems où les Juifs paroissoient très-zélés pour l'extérieur de la loi. Comment Hérode, en ornant & embellissant le Temple, a-t-il donné à l'autel des holocaustes une forme différente de celle que Dieu lui-même avoit prescrite par son Prophéte ? Si Hérode n'a rien changé à l'autel, la différence remonte donc plus haut, & va jusqu'au tems des Macchabées. Mais est-il croyable que des hommes aussi religieux que les Macchabées, ayent innové en bâtissant un nouvel autel, après les profanations de l'ancien, eux qui étoient exacts jusqu'au scrupule, sur tout ce qui concernoit le culte divin, & qui ne voulurent point décider ce qu'il y avoit à faire des pierres même du premier autel, les mettant à l'écart, jusqu'à ce qu'un Prophéte vint apprendre les volontés de Dieu à cet égard. Des hommes si religieux n'avoient garde de bâtir un autel différent de l'ancien. Et dès-lors la forme décrite par Josephe remonte jusqu'au tems de Zorobabel, où il est très-extraordinaire qu'on ait négligé de suivre le plan qu'Ezéchiel avoit donné de la part de Dieu.



NOTE II.

Sur l'étendue de la terre promise, selon la vision d'Ezéchiel, Chap. XLVIII. Voyez la planche de la division de cette terre.

Quand on veut examiner les mesures qu'Ezéchiel donne aux différens partages des tribus, on découvre, quelque calcul qu'on suive, que la longueur & la largeur de la terre promise sont, ou plus étendues qu'il ne faut, ou trop resserrées, en sorte que la description du Prophéte ne sauroit s'adapter avec celle de nos cartes géographiques.

Ezéchiel donne à la largeur de l'orient au couchant *vingt-cinq mille mesures*. Et pour la longueur du septentrion au midi, cette dimension doit être treize fois repetée, eu égard au lot de chaque tribu, & au terrain assigné à *l'oblation* & aux *prémices du Seigneur*. En multipliant donc treize fois vingt-cinq mille, on aura trois cens vingt-cinq *mille mesures* pour la longueur de la terre promise.

Or ces *mesures* sont ou des *coudées*, ou des *cannes*. Car l'Ange avoit une canne à la main pour mesurer, & elle étoit divisée selon le texte sacré, en six coudées & un palme.

Si l'on compte par *coudées*, les vingt-cinq mille mesures de l'orient au couchant feront douze mille cinq cens pas, en prenant

la coudée pour un demi pas. Et comme la lieu commune de France vaut trois mille pas, les vingt-cinq mille coudées, ou douze mille cinq cens pas, feront quatre lieues & un sixiéme de lieue. Rien n'est plus étroit que cette dimension; puisqu'en mesurant seulement du Jourdain à la Mediterranée, l'on compte environ dix-huit ou vingt lieues.

D. Calmet prétend que les vingt-cinq mille coudées font environ six lieues, & qu'il faut répéter cette mesure trois fois, pour concilier les divers endroits d'Ezéchiel. Mais je ne vois pas que cette triple répétition soit prouvée par le texte. *Sur le Ch. xlviij. vers. 8. p. 502.*

A l'égard de la longueur du nord au midi, il y aura trois cens vingt-cinq mille coudées, qui feront cent soixante-deux mille cinq cens pas, c'est-à-dire, [en donnant à la lieue trois mille pas] vingt-sept lieues & cinq cens pas. Or l'on donne communément soixante-douze lieues ou environ, à la terre promise du septentrion au midi.

Concluons qu'en comptant par *coudées*, la terre d'Israël est, selon Ezéchiel, plus étroite & plus courte de beaucoup qu'elle ne l'est en réalité.

Comptons maintenant par *cannes*.

Les vingt-cinq mille cannes de l'orient au couchant feront donc alors la largeur. Or la canne de l'Ange avoit six coudées & un palme. En laissant là cette fraction, nous avons supputé * plus haut que cinq cens cannes faisoient une demi-lieue. Ainsi mille cannes feront la lieue entiére. Par conséquent vingt-cinq mille cannes feront vingt-cinq lieues; ce qui revient assez à nos cartes géographiques.

* *Observ. génér. sur le Ch. xl. n.* viij.

Mais à l'égard de la longueur
tentrion au midi, nous nous trou
fort éloignés de compte ; car tro
vingt-cinq mille cannes valant tro
vingt-cinq lieues, on aura une lo
prodigieuse, & qui certainement n'
celle de la terre de Chanaan.

Il résulte de cette discussion que
que maniére qu'on entende les mesu
zéchiel, elles ne quadrent pas avec
de la terre visible & matérielle qu
avoit donnée à Israël.

La même observation a lieu à l'é
contour que le Prophéte donne au m
Temple.

Cette preuve, jointe à toutes les
nous montre de plus en plus qu'il n
question d'une terre matérielle dan
prophétie, ni d'un Temple extérieur
sible.

Dans la planche que nous donne
partages de la terre promise, nous n
point ramené avec effort la desc
d'Ezéchiel à celle de nos cartes g
phiques. Mais persuadés que tout
mystérieux, nous avons tâché de
l'impression simple & naturelle que l
sacré fait sur l'esprit des Lecteurs.



NOTE III.

Sur le verset 21. du Chapitre XIV. *de Daniel.*

Ce renversement du temple de Bel doit s'entendre de la place où cette idole étoit érigée, & qui étoit le lieu le plus intime où l'on rendoit ce faux culte. Ce lieu fut prophané, & la destination en fut changée. Car pour ce qui regarde la tour entiére où étoit l'idole de Bel, elle ne fut pas détruite alors, puisqu'on la voyoit depuis la prise de Babylone, selon le témoignage des Auteurs prophanes. Hérodote la décrit L. 1. p. 181. aussi-bien que Diodore de Sicile, L. 2. Strabon L. 16. Arianus, L. 7. *de exped. Alexandri.* M. Prideaux, qui a récueilli ce que disent ces Auteurs [Hist. des Juifs, T. 1. p. 216. & suiv.] remarque que la tour de Bel étoit bâtie de brique & de bitume ; ce qui est conforme à ce que dit l'Ecriture de la tour de Babel, Gen. xj. 3. & appuie le sentiment de Bochard, qui croit que ces deux tours sont la même chose. La tour de Bel, selon Hérodote, étoit un composé de huit tours différentes, bâties l'une sur l'autre, & auxquelles on montoit par des degrés qui alloient en tournant par le dehors.

L'on avoit pratiqué dans ces différens étages plusieurs grandes chambres, dont les voutes étoient soutenues par des piliers. Le plus haut étage étoit spécialement consacré au culte de Bel.

L'Ecriture parle plusieurs fois de *Bel*, comme étant l'idole des Babyloniens. Voyez Is. xlvj. 1. Jer. l. 2. & lj. 44. Saint Jérôme croit que Bel étoit le peré de Ninus fondateur de Ninive, & du grand Empire des Assyriens. [Com. in Os. ij. 17.] D'autres regardent Bel comme le premier Prince qui ait commandé dans Babylone. [Voyez le Dict. du P. Calmet sur la Bible.] D'autres enfin disent que Bel étoit le même que Nembrod fils de Chus, dont l'Ecriture dit qu'il étoit un puissant chasseur ; [Gen. x. 8. 9.] qu'il fut appellé *Bel*, ou *Baal*, qui signifie *Seigneur*, à cause de l'autorité qu'il avoit acquise, & qu'on lui donna aussi le nom de *Nembrod*, qui signifie *rebelle*, parce qu'il s'étoit révolté contre Dieu. Voyez Prideaux, Hist. des Juifs, T. 1. p. 221.

NOTE IV.

Sur le verset 1. du Chapitre V. de Daniel.

Ce verset, selon le Chaldéen, porte : *Et coram mille, vinum bibens*, sous-entendez *Rex*. » Le roi Baltasar buvoit du vin » en présence des mille Officiers de sa Cour » qu'il avoit appellés au festin. Immédiatement auparavant, Daniel venoit de dire, que *Baltasar avoit fait un grand festin à mille des Grands de sa Cour*. Et tout de suite le texte ajoute, *Et en présence de ces mille* [le Roi] *buvoit du vin*. Ce qui se lie, comme on voit, très-naturellement.

Saint Jérôme reconnoît que les Interprétes traduisoient ainsi : *Cæteri Interpretes transtulerunt ; Bibebat ipse Rex vinum coram cunctis Principibus quos vocaverat.* Cependant il préfere l'autre version. *Et unusquisque secundùm suam bibebat ætatem.* » Et chacun » buvoit selon son âge. » Nous conjecturons que le S. Docteur aura regardé *CHOBEL* comme un substantif, signifiant *la portée, la capacité de quelqu'un.* Ce mot est dérivé de *CHIBBAL*, *accepit.* Le lamed qui précéde ici ayant le sens de la préposition *ad, juxta, secundùm*, *LACHOBEL* lui aura paru signifier *juxta* (ou bien *secundùm*) *captum suum.*

Le mot *ALEPHAH* qui suit dans le texte, signifie quelquefois *familia*, comme au Chap. VI. des Juges, verset 15, où Gédeon dit à l'Ange qui lui apparoît ; *Ecce familia mea* [*ALEPHI*] *infima est in Manasse.* En réunissant tout cela, S. Jérôme aura cru que le texte marquoit que l'assemblée des convives buvoit du vin chacun selon sa portée. *Et secundùm capere* [suum] ou bien, *Et secundùm captum* [suum,] *familia bibens vinum.* *ALEPHAH* paroît ici marquer l'assemblée des *mille* personnes que Baltasar avoit réunies dans son festin. *Chilias. Cœtus millium virorum.*

NOTE V.

Sur la supputation des soixante-dix années de captivité.

Jérémie avoit prédit les soixante-dix années de la captivité dès l'an quatriéme de Joakim, où Nabuchodonosor se rendit maître pour la premiére fois de Jérusalem, & transporta pour la premiére fois une portion de Juifs à Babylone. [Jer. xxv. 1. 9. 11. 12.]

D'autre part, l'Ecriture marque la fin des soixante-dix années à la premiére année de Cyrus. [2. Par. xxxvj. 21. 22. 23.]

C'est donc entre ces deux termes qu'il faut compter ces soixante-dix ans ; & voici comme nous croyons devoir faire ce calcul.

Joakim, d'abord chargé de chaines, est ensuite renvoyé par Nabuchodonosor, & l'Ecriture lui donne encore sept ans de regne, puisque ce ne fut qu'*à la onziéme* année de ce Prince, que Jérusalem fut prise une seconde fois par Nabuchodonosor. [Voyez *l'ordre chronologique*, premiére Partie de cet Ouvrage ; & le XXIII. Chapitre du quatriéme Livre des Rois, verset 36.]

Commençons donc à mettre en ligne de compte ces...	7. ans	
Jéchonias regne pendant le siége de Jérusalem		3. mois.
Jérusalem ayant été prise après ce siége, & Jéchonias s'étant rendu au roi de Babylone, celui-ci met sur le trône Sédécias, qui regne...	11. ans.	
Nabuchodonosor prend Jérusalem pour la troisiéme fois, & l'année d'après il érige à Babylone la statue d'or...	1. an.	
L'année suivante il assiége Tyr, & le siége dure	13. ans.	
Au bout des treize ans la ville de Tyr est prise, & nous mettons environ un an d'intervalle entre cette conquête & celle de l'Egypte....	1. an.	
La guerre contre l'Egypte dure un an	1. an.	
L'année d'après, Nabuch. a le songe du grand arbre ...	1. an.	
Dégradation de Nabuchodonosor au bout de l'année où il eut le songe	1. an.	
Nabuchodonosor est réduit au rang des bêtes pendant...	7. ans.	
Il est rétabli sur le trône, & regne encore	1. an.	
Evilmerodach regne	2. ans.	
Neriglissor regne	4. ans.	
Laborosoarchod regne....		9. mois.
Baltasar regne	17. ans.	
Darius le Méde regne ...	2. ans.	
	69. ans	12. mois.

Prem. ann. du regne de Cyrus, qui concourt avec la 70. année de la captivité des Juifs.

M Prideaux compte comme nous, les ſoixante-dix années, depuis la premiére priſe de Jéruſalem ſous Joakim, juſqu'à la premiére année de Cyrus. Mais il préſente encore un autre calcul, qui commence à la derniére priſe de Jéruſalem, l'an onziéme de Sédécias, & finit l'an quatriéme de Darius fils d'Hyſtaſpe. Entre ces deux époques il trouve encore ſoixante-dix ans, & il croit que Jérémie a eu en vûe ces deux accompliſſemens, dont l'un eſt fixé entre le commencement de la captivité, & le commencement du rétabliſſement ſous Cyrus; & l'autre doit ſe prendre depuis la captivité conſommée juſqu'au rétabliſſement complet, lorſque Darius, confirmant l'édit de Cyrus, ordonna que les Juifs euſſent une entiére liberté d'achever le bâtiment du Temple. Voyez M. Prideaux, Hiſt. des Juifs, Tom. I. premiére Part. L. 3. p. 288. & 410. 411. 412.

Le ſecond calcul ſemble autoriſé par Zacharie, Chap. VII. verſets 1. & 5. où il eſt dit que les Juifs avoient *jeuné le cinquiéme & le ſeptiéme mois, pendant ſoixante & dix années*, juſqu'à la quatriéme année de Darius.

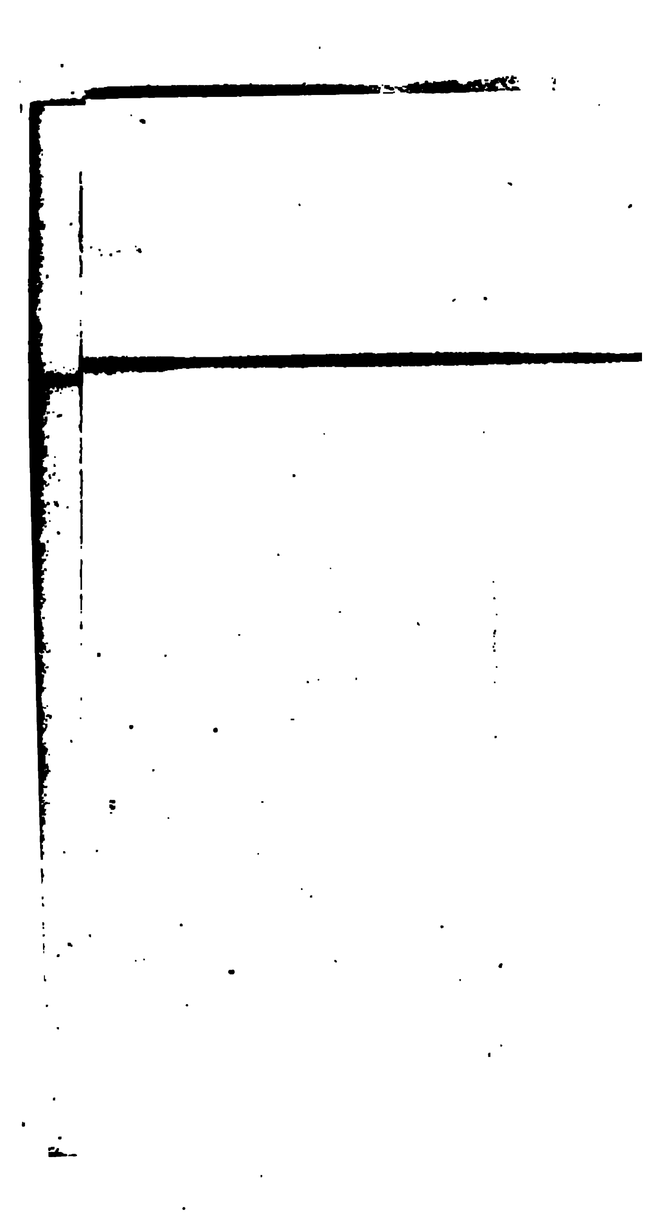
A l'égard du premier calcul, il eſt pris entre les deux époques formellement marquées dans l'Ecriture, & par cette raiſon il doit être préféré. Nous ne répétons pas les preuves des dates particuliéres qui forment cette ſupputation. Nous les avons données dans le cours de l'ouvrage, & dans notre *ordre chronologique.*

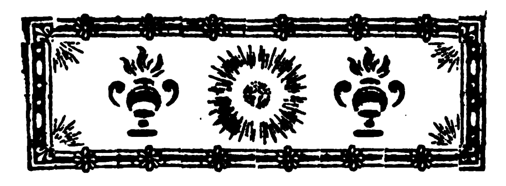
Fin du Tome V.

TABLE

. mille mesures de
e. XLVIII. 13. XLV. 5.
ren ent la Ville, de
sur 5 mille de large.

t mesures en quarré.
dela de la Ville dans
que côté XLVIII. 16. 17.
les autres portions et
2. XLV. 7.





TABLE

Pour trouver dans cet Ouvrage les Chapitres des Prophétes, selon l'ordre qu'ils ont dans l'Ecriture.

JEREMIE.

EZECHIEL.

DANIEL.

Fin de la Table.

Fautes à corriger dans le cinquième Volume.

Page 200. *ligne* 14. emmené, *lisez*, amené.

Pag. 216. *lig.* 16. un tems, *ajoutez*, deux tems, &c.

Pag. 222. *lig.* 12. forme les Justes, *lis.* forme des Justes.

Pag. 239. *lig.* 24. Transportons-nous dans, *lis.* Transportons-nous donc à, &c.

Pag. 308. *lig.* 25. Des devins, *lis.* Les devins.

Pag. 322. *lig.* 13. votre royaume, *ajoutez auparavant*, PHARES.

Pag. 330. *lig.* 16. Il, *lis.* Ils.

Pag. 334. *lig.* 22. Il, *lis.* Ils.

Pag. 348. *lig.* 14. de, *lis.* des.

